

**Eure-
et-Loir**
LE DÉPARTEMENT

CAP 28



Pour un territoire *désirable,
en transition
et responsable*





Pour un territoire
*désirable,
en transition
et responsable*

“ Il n'est point de vent
favorable pour celui
qui ne sait où il va.
Sénèque



Christophe
LE DORVEN

Président
du Conseil départemental d'Eure-et-Loir

édito

Grâce à Eure-et-Loir 2040, notre Collectivité s'est dotée d'une vision stratégique afin d'ancrer notre département dans les années à venir.

Celle-ci s'est construite autour d'une volonté, celle d'anticiper les enjeux, de se projeter collectivement, avec l'ambition d'apporter des solutions concrètes face aux défis auxquels sera confronté l'Eure-et-Loir de demain.

Élus, acteurs socio-économiques et Euréliens, nous nous sommes tous mobilisés afin d'enrichir cette étude transversale en ciblant des chantiers prioritaires, en définissant des grandes orientations au plus près des réalités du territoire et des besoins de ses habitants.

De l'adaptation nécessaire de notre département à la transition écologique, aux évolutions sociales et sociétales, en passant par l'aménagement, avec en ligne de mire les mobilités ou la mutation des systèmes économiques, nombreux sont les objectifs qui ont été fixés puis élaborés au cœur d'Eure-et-Loir 2040.

Ainsi, nous avons souhaité que cette démarche prospective se traduise par un plan opérationnel reprenant les orientations définies dans cette dernière.

La volonté, au-delà de donner du sens, était de permettre une véritable lisibilité de l'action publique avec une mise en musique de cette partition, en la déclinant à échéance 2028.

Raison pour laquelle CAP 28, ce document unique, vient actualiser, enrichir et formaliser nos politiques publiques.

Ce plan décline 28 d'entre elles correspondant à 190 objectifs concrets, une feuille de route précise qui découle des 3 horizons de notre démarche prospective, ouverte et collective.

En fixant un cap à l'ensemble de nos missions, nous n'avons d'autre objectif que celui de répondre le plus concrètement possible aux attentes de tous les Euréliens et de bâtir ensemble l'avenir de notre département.



**Eure-
et-Loir**
LE DÉPARTEMENT



FIERS

DE DONNER
DU **SENS** À NOS
COMPÉTENCES

Fédérateurs
Innovants
Engagés
Responsables
Solidaires

cinq questions à...

Jean-François GRIMAUD

Directeur général des services
du Conseil départemental d'Eure-et-Loir



Pourquoi le Conseil départemental a-t-il souhaité se doter d'un plan stratégique 2028 ?

La démarche ambitieuse pour construire une vision prospective et partagée « Eure-et-Loir 2040 » afin d'imaginer et construire le futur de notre territoire s'articule autour de 3 grands horizons : la désirabilité, la transition et la responsabilité de l'Eure-et-Loir. En déclinaison de ces engagements, nous avons ensuite voulu formaliser une feuille de route concrète et opérationnelle pour l'espace de cette mandature qui nous conduit jusqu'en 2028. Ce Plan stratégique vise à donner du sens à l'action départementale et traduit l'ambition de la Collectivité pour un service rendu toujours au plus près des Euréliens, des territoires et de leurs attentes. Il donne un sens commun aux élus et aux agents départementaux, en engageant de manière volontariste le Département dans l'adaptation de ses politiques publiques aux défis multiples à relever, qu'ils soient sociétaux (éducation, valeurs républicaines, sécurité), sociaux (vieillesse, parentalité et enfance, nouvelles vulnérabilités), de développement (attractivité, sobriété, mobilités) ou environnementaux (sobriété, eau, énergies, climat).

Quel chemin avez-vous parcouru pour établir ce projet ?

Ce Plan que nous avons choisi d'appeler « CAP 28 » a été élaboré en deux grandes étapes. Une première a permis d'amorcer l'élaboration de projets de direction en y associant l'ensemble des collaborateurs pour dégager des orientations et projets d'actions. La seconde étape a consisté, en lien étroit avec nos élus, à structurer ce travail en 28 politiques publiques — logique dans le département 28 et un horizon à 2028 ! — constituant un arbre d'objectifs couvrant l'ensemble de l'activité de la Collectivité.

CAP 28 fixe aussi les 6 piliers d'efficacité qui sont centrés sur la transversalité, pour un pilotage agile et responsable de l'action départementale. La performance collective et la cohésion des équipes sont des enjeux majeurs, au même titre que l'excellence et la transparence de gestion ou encore l'accélération de la transformation numérique de la Collectivité.

À travers ce Plan 2028, quelques grands principes semblent guider l'action départementale. Quels sont-ils ?

Nous faisons le choix d'affirmer trois valeurs socles qui doivent conduire notre action et nous animer continuellement. Ces 3 principes forts sont la proximité aux usagers et aux territoires, la vision durable et responsable de nos choix et de notre action, et l'affirmation de nos valeurs républicaines et laïques.

Au-delà des 190 objectifs affichés, n'y-a-t-il pas aussi une volonté de faire souffler une nouvelle dynamique d'action sur les services du Conseil départemental ?

L'ambition de ce projet stratégique et de sa déclinaison opérationnelle est en effet de rénover les politiques publiques et d'en améliorer la lisibilité et l'efficacité, tant auprès des usagers que des parties prenantes. Il s'agit notamment de renforcer l'agilité d'action des services et des directions pour améliorer la qualité des services rendus aux usagers, en particulier les plus fragiles. Ce projet stratégique permet également de croiser les regards et de renforcer la transversalité des actions, qui sont nombreuses au sein de la Collectivité. De même, une place prépondérante est laissée à la création de valeur, à travers notamment l'innovation, le développement durable et un dialogue partenarial et citoyen renforcé.

Quelles seront les prochaines étapes de ce Plan CAP 28 ?

Document de référence pour chacun des collaborateurs du Département, le Plan 2028 sera désormais la colonne vertébrale du pilotage de la Collectivité. Ainsi, CAP 28 structurera la présentation du budget départemental, l'organisation des commissions et Assemblées et les projets de chacune des directions. Il facilitera l'évaluation de l'action départementale grâce à des indicateurs de performance quantitatifs et qualitatifs.

PAGES 10 à 31
HORIZON #1
l'Eure-et-Loir **DÉSIRABLE**

- | | |
|---|---|
| 01
Renforcer
l'accès aux soins
PAGE 12 | 06
Fédérer les territoires et
développer l'économie touristique
PAGE 22 |
| 02
Développer un habitat durable
économe et inclusif
PAGE 14 | 07
Impulser une dynamique de sport
pour tous
PAGE 24 |
| 03
Faciliter et sécuriser les
déplacements
PAGE 16 | 08
Valoriser le patrimoine historique
et culturel
PAGE 26 |
| 04
Faire de l'Eure-et-Loir un
département cyclable
PAGE 18 | 09
Développer une offre culturelle
et artistique pour tous
PAGE 28 |
| 05
Accroître la notoriété et
l'attractivité de l'Eure-et-Loir
PAGE 20 | 10
Développer la lecture publique
PAGE 30 |

PAGES 32 à 49
HORIZON #2
l'Eure-et-Loir **EN TRANSITION**

- | | |
|---|---|
| 11
Garantir durablement l'accès à
une eau potable de qualité
PAGE 34 | 15
Accompagner
la croissance économique
PAGE 42 |
| 12
Contribuer à
la transition écologique
PAGE 36 | 16
Dynamiser
l'offre de formations
PAGE 44 |
| 13
Stimuler la vitalité
des territoires
PAGE 38 | 17
Agir pour la biodiversité
et la nature
PAGE 46 |
| 14
Mettre les projets structurants
au service d'un développement
équilibré
PAGE 40 | 18
Cultiver les circuits courts
et soutenir les initiatives agricoles
PAGE 48 |

PAGES 50 à 71
HORIZON #3
l'Eure-et-Loir RESPONSABLE

19 |
Promouvoir l'engagement
citoyen et les valeurs
républicaines
PAGE 52

20 |
Asseoir la relation usagers
sur la confiance
PAGE 54

21 |
Contribuer à la sécurité
et à la protection
PAGE 56

22 |
Renforcer la cohésion
et la solidarité
PAGE 58

23 |
Accompagner vers l'emploi
PAGE 60

| 24
Protéger les enfants
et soutenir la parentalité
PAGE 62

| 25
Garantir aux personnes âgées des
parcours de vie dignes et adaptés
PAGE 64

| 26
Soutenir les personnes
handicapées et leur inclusion
dans la société
PAGE 66

| 27
Garantir un accueil optimal
à la communauté éducative
PAGE 68

| 28
Contribuer à l'épanouissement
et à la réussite des collégiens
PAGE 70

PAGES 72 à 85
LES PILIERS
D'EFFICIENCE

A |
Évaluer et piloter
la performance
PAGE 74

B |
Développer les compétences
et la cohésion des équipes
PAGE 76

C |
Accélérer la digitalisation
des services départementaux
PAGE 78

D |
Assurer le développement durable
de l'action départementale
PAGE 80

E |
Mettre en œuvre une gestion
budgétaire optimisée et juste
PAGE 82

F |
Rendre compte de l'action
départementale en transparence
PAGE 84

PAGES 86/87
L'ASSEMBLÉE
DÉPARTEMENTALE

PAGES 88/89
LES SERVICES
DÉPARTEMENTAUX

les atouts de l'Eure-et-Loir

Ce portrait de territoire met en lumière les principales caractéristiques et dynamiques départementales afin de proposer une vue d'ensemble de l'Eure-et-Loir.

Influencé par le dynamisme et la proximité immédiate de l'Île-de-France, l'Eure-et-Loir connaît depuis les années 1970 un développement démographique important. Selon les derniers chiffres de l'Insee, le département recense 431 443 habitants (soit 17 % de la population de la région Centre-Val de Loire), ce qui en fait le 3^e département le plus peuplé de la région derrière le Loiret et l'Indre-et-Loire.

Selon l'Insee, avec ses 146 332 emplois, l'Eure-et-Loir se positionne comme le 3^e employeur de la région, derrière le Loiret et l'Indre-et-Loire. Par rapport au niveau national, le poids de l'agriculture y est plus important (3,3 % des emplois), tout comme celui de l'industrie (17,6 %), secteur dont l'importance s'explique par la spécialisation économique du département dans les domaines pharmaceutiques et cosmétiques, notamment avec la présence de

groupes internationaux comptant parmi les principaux employeurs privés du territoire (Novo Nordisk, B Braun médical, Beaufour Ipsen...).

Les mobilités au sein du département s'organisent autour d'un maillage diversifié d'infrastructures de transports, entre réseau routier structurant (A11, A10, N12, N154, N10) et de transports collectifs (lignes SNCF Paris - Le Mans, Paris - Tours... ; lignes de transports régionaux Rémi ; lignes de bus au sein des pôles urbains de Chartres, Dreux, Châteaudun et Nogent-le-Rotrou).

La structure paysagère du département est reconnue pour ses collines du Perche, ses vallées (Loir, Eure...), ses forêts du Perche, du Drouais et du Thimerais ainsi que ses grands horizons ouverts et cultivés : les espaces agricoles représentent près de 84 % de la superficie totale du territoire.





le département en chiffres...



Données Insee, population légale 2020
* communautés de communes ou d'agglomération



ENVIRONNEMENT

491 570
hectares d'espaces agricoles (84%)

66 450
hectares de forêts et milieux semi-naturels (11%)

27 640
hectares d'espaces artificialisés (5%)

4
espaces naturels sensibles (Mézières-Écluzelles / La Ferté-Vidame / la Vallée de l'Aigre / la Vallée de l'Eure)

3 000
km de cours d'eau (23 cours d'eau)



ENSEIGNEMENT

353
écoles maternelles et élémentaires

49
collèges (39 publics et 10 privés)

22
lycées (14 publics et 8 privés)

1 600
étudiants post-baccalauréat en Eure-et-Loir



MOBILITÉ

125
km d'autoroutes

7 550
km de routes départementales

1 130 km
de voies cyclables (210 km de véloroutes ; 900 km de boucles locales touristiques ; 20 km de voies vertes)

29 gares



CULTURE / SPORT / LOISIRS

7 500
associations actives

103 600
licenciés sportifs

113 bibliothèques

7 cinémas

26 théâtres et salles de spectacle



ÉCONOMIE

146 332
emplois (dont 14,6% dans le commerce, les transports, les services divers)

17,6%
d'emplois industriels (12 % en France)

6,5%
de taux de chômage (données au 1^{er} trimestre 2023) (6,9% en France)

2 filières pharmaceutiques et cosmétiques : Polepharma / La Cosmetic Valley

L'EURE-ET-LOIR désirable

Un territoire pour
 toutes les aspirations



*Un département
 d'Eure-et-Loir
 attractif, qui
 capitalise sur ses
 atouts pour offrir
 un haut niveau de
 qualité de vie*



| LES ENJEUX

En 2040, l'Eure-et-Loir continuera d'être un point de convergence géographique majeur, connecté à l'Île-de-France, générant d'importants déplacements.

Les habitants du département seront de plus en plus diversifiés, avec des couples bi-résidents à la recherche de flexibilité au travail, de services numériques performants et de tranquillité. De jeunes entrepreneurs s'installeront pour bénéficier de la proximité de Paris, de meilleures conditions de travail et d'infrastructures numériques solides. Les familles monoparentales, souvent confrontées à de longs trajets pour travailler, chercheront toujours des services de garde d'enfants adaptés à leurs horaires.

Pour répondre à cette nouvelle volatilité des besoins, le Département vise à adapter son action publique en offrant une « attractivité qualitative » pour inciter les habitants à s'épanouir sur place.

Pour atteindre cet objectif, le Département se concentre sur l'amélioration de la mobilité grâce à des investissements dans les infrastructures routières et des solutions de transport alternatives. Il favorise également le développement des services numériques pour renforcer les opportunités d'emploi et de services pour les habitants, tout en promouvant la diversité et l'offre culturelles sur son territoire qui contribue à un cadre de vie de haute qualité.



Christophe LE DORVEN
Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir

« L'Eure-et-Loir désirable exige de répondre aux **attentes prioritaires** des Euréliens : santé, habitat, mobilités sûres et douces. Être et rester un territoire désirable, où **la qualité de vie est le socle de notre attractivité**, c'est aussi capitaliser sur nos atouts : patrimoine, haut-débit, vie sportive et culturelle, cadre de vie préservé et mieux les faire connaître. »

| LES CHANTIERS CIBLES 2028... 2040



BÂTIR LE RÉSEAU ROUTIER ET CYCLABLE DU XXI^E SIÈCLE

Demain, les routes départementales seront des lieux de services et où trouveront place de nouvelles pratiques de mobilités : diffusion d'informations numériques, halte de services, parking relais, voies dédiées pour vélo et les mobilités collectives.

CONSTRUIRE L'OFFRE DE SANTÉ DE DEMAIN

Le Conseil départemental a lancé une vaste étude pour conclure un nouveau Pacte territorial de santé appelant à une coopération étroite entre tous les acteurs de la santé sur le territoire.

DEVENIR « DÉPARTEMENT D'ART ET D'HISTOIRE »

C'est la diversité paysagère, patrimoniale et artistique de toutes les parties de l'Eure-et-Loir qui fait la richesse culturelle du département ! C'est pourquoi, d'ici 2040, l'Eure-et-Loir veut devenir le premier département labellisé « Art et Histoire ».

SOUTENIR LA TRANSFORMATION ET LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE D'HABITAT

Participer à une offre en logement diversifiée, prenant en compte la diversité des parcours des Euréliens.

01 | RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS



La santé est « la » priorité des Euréliens. Il s'agit d'un enjeu majeur à l'heure où nos concitoyens peinent à accéder aux offres de soins. Le nombre insuffisant de professionnels de santé formés, l'évolution des modes de vie et d'exercice, l'installation prioritaire des jeunes médecins dans les grandes agglomérations et certaines régions, conjugués au vieillissement de la population ont conduit à cette situation critique. Ce phénomène d'ampleur nationale génère des inégalités et le risque d'abandon des soins par les patients est grand. L'accès à la santé, qui est un droit pour tous, ne doit pas devenir un privilège. Le Conseil départemental s'est donc engagé depuis 2010 dans une politique volontariste, le Plan Santé 28. Un début de solution a été apporté (ex. maisons de santé) des dispositifs innovants ont été testés (ex. télémédecine), mais plus de dix ans après son lancement et face à une situation démographique de plus en plus complexe, le Département a décidé d'impulser une nouvelle dynamique en le renforçant. L'objectif : conclure un nouveau Pacte territorial en santé pour actionner tous les leviers qui faciliteront l'accès des Euréliens à des soins de qualité.



FOCUS
LE GUICHET UNIQUE,
C'EST L'HISTOIRE D'UNE RENCONTRE



Offrir une porte d'entrée unique, un accueil personnalisé et **un accompagnement sur mesure à tous les professionnels de santé et aux étudiants**. C'est le sens du « guichet unique » que le Conseil départemental coconstruit avec ses partenaires. Copiloté avec l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Assurance maladie (CPAM), l'objectif est d'offrir des réponses adaptées aux besoins des professionnels de santé et du territoire. Travail partenarial par excellence, c'est sur tout un réseau d'acteurs en santé et socio-économiques que s'appuiera une équipe dédiée au sein du Département. **Les professionnels pourront ainsi être soutenus dans leur projet de santé, leurs projets de vie** (ex. emploi du conjoint, crèche, immobilier, etc.). Les étudiants trouveront des réponses en matière de logement, stages et des conseils... L'humain est au cœur de ce projet pour créer du lien et des rencontres : découverte du territoire, immersion, manifestations culturelles et sportives seront également intégrées à ce **programme sur mesure à 360°, afin que l'Eure-et-Loir devienne pour les professionnels de santé une terre de belles histoires**, où il fait bon vivre et s'installer durablement.

en chiffres...

75%

des médecins généralistes Euréliens ont + de 50 ans, des départs massifs en retraite à venir

5,6

médecins généralistes pour 10 000 Euréliens contre 14,9 en moyenne nationale

5

masseurs-kinésithérapeutes pour 10 000 Euréliens. L'une des plus faibles densités en France (10,8 au niveau national)

50 000

Euréliens âgés de + de 16 ans n'ont pas de médecins traitants



Plan Santé

les objectifs opérationnels

CONCLURE UN NOUVEAU PACTE TERRITORIAL POUR LA SANTÉ

Le pacte territorial pour la santé est destiné à répondre à une priorité : l'accès de tous les Euréliens à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire. Il constituera le cadre d'intervention de la politique publique et le socle de la stratégie menée pour atteindre cet objectif. Il est bâti autour de la notion de prévention, de promotion du territoire, d'accompagnement à l'installation des professionnels et d'innovation.

OBJECTIF
1

PROMOUVOIR LE TERRITOIRE EURÉLIEN AUPRÈS DES FUTURS PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'attractivité territoriale : voici le socle de cet objectif dont le but est de donner envie aux étudiants, professionnels de santé et à leur famille de venir s'installer en Eure-et-Loir. Concrètement, il s'agit donc de construire la stratégie de communication et les outils qui permettront de faire connaître et faire découvrir toutes les richesses du département.

OBJECTIF
2

FACILITER L'INSTALLATION ET LES CONDITIONS D'EXERCICE DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'objectif est de tout mettre en œuvre pour ancrer durablement les étudiants et les professionnels en Eure-et-Loir. Le Département va concevoir une offre d'accompagnement sur mesure et à 360° : une offre de services répondant à leurs besoins (logement, locaux professionnels, recrutement - collaborateurs et conjoints - solution de garde d'enfants, recherche de financements, réseaux professionnels, etc.)

OBJECTIF
3

SOUTENIR LES SOLUTIONS INNOVANTES

Les enjeux démographiques auxquels devra faire face l'Eure-et-Loir au cours des dix prochaines années (vieillesse de la population et départs en retraite des professionnels) conduisent à penser différemment la santé. Le Département s'engage donc à soutenir le déploiement de solutions innovantes : e-santé, téléconsultation assistée, numérique en santé, nouvelles technologies sont autant d'exemples d'actions à expérimenter pour renforcer l'accès aux soins, en veillant à ne pas le déshumaniser.

OBJECTIF
5

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE SANTÉ-PRÉVENTION TRANSVERSALE POUR TOUS LES PUBLICS

80 % des problèmes de santé proviennent de comportements individuels ou collectifs, de nos conditions de vie, de l'environnement, etc. (Pour contribuer à réduire ce risque, l'objectif du Conseil départemental est double : mettre en place des actions afin que la santé soit au cœur de toutes les politiques départementales : services à la population, aménagement du territoire, culture et sport... et développer la prévention dès le plus jeune âge et tout au long de la vie des Euréliens.

OBJECTIF
4

OBJECTIF
6

PROTÉGER LA SANTÉ DE LA MÈRE ET DE L'ENFANT

Le Conseil départemental mène une politique de prévention sanitaire et médico-sociale auprès des jeunes, des futurs parents, des jeunes parents et de leurs jeunes enfants. La Protection maternelle et infantile (PMI) a notamment pour missions la surveillance pré et postnatale des femmes enceintes, ainsi que le suivi sanitaire de l'enfant jusqu'à six ans. Pour cela, elle déploie dans les Maisons départementales des solidarités et de la citoyenneté (MDSC) un accueil et des conseils personnalisés, une écoute et des consultations pour les futurs parents, les jeunes parents et leurs enfants.



Stéphanie COUTEL

Conseillère départementale déléguée au Plan Santé

« La santé n'est pas juste un vœu formulé en fin d'année, c'est le **premier enjeu d'avenir identifié par les Euréliens**. Avec une équipe renforcée autour d'un plan santé ambitieux, nous allons donner un **nouvel élan à cette politique publique volontariste** en s'appuyant sur des objectifs précis et un travail partenarial renforcé »



Dr Julien COTTET

Président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins

« La lutte contre la désertification médicale nécessite une **approche globale** et une **collaboration étroite entre les élus et les médecins**. En travaillant ensemble, nous mettrons en place des actions concrètes pour **garantir l'accès à des soins de qualité** pour tous nos concitoyens, où qu'ils se trouvent. Je suis convaincu que notre engagement commun et notre détermination à surmonter ces défis nous permettront de construire un système de santé solide et équitable pour tous. »

02 | DÉVELOPPER UN HABITAT DURABLE, ÉCONOME ET INCLUSIF



Le Cœur-de-ville de Luisant

La politique de l'habitat et du logement en France a toujours représenté un enjeu majeur de développement tant son importance dans la construction sociétale est reconnue.

Ainsi, selon un axe de mixité sociale, la réglementation et les dispositifs nationaux se sont multipliés afin de soutenir la construction et la réhabilitation du parc privé, en parallèle du développement des logements sociaux pour les ménages les plus précaires.

De plus, l'accession à la propriété demeurant un objectif de vie principal pour la majorité des Français, la création de dispositifs d'accession sociale a été encouragée.

Depuis plusieurs années, le Département s'est inscrit dans une politique habitat basée sur la solidarité et l'accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques locales. Aujourd'hui, le Département ambitionne au-delà de la poursuite des dispositifs d'ores et déjà mis en œuvre, de renforcer son implication et ses actions afin de jouer un rôle majeur dans les défis qui s'annoncent (résorption de la précarité énergétique...)

Le développement de la politique eurélienne de l'habitat passera par une connaissance accentuée des territoires et une optimisation de la communication autour de l'engagement départemental.



FOCUS UN CHEZ SOI INCLUSIF À COURVILLE-SUR-EURE



Le Département a décidé de lancer en janvier 2021 un appel à projets visant le développement de **projets d'habitat inclusif, à destination des personnes en situation de handicap**. Présenté comme une alternative à l'accueil en établissement spécialisé ainsi qu'au logement « ordinaire » ou dans la famille, l'habitat inclusif offre à la personne « un chez soi » et l'inscrit durablement dans la vie de la ville, avec un accompagnement pour permettre cette inclusion sociale et une offre de services individualisés. La SA Eure-et-Loir Habitat, en partenariat avec la commune de Courville-sur-Eure et le Foyer de vie Gérard Vivien a ainsi développé une opération à Courville-sur-Eure, quartier de la Briqueterie.

Ce projet consiste en la **construction de 14 logements individuels de plain-pied dont 7 logements « inclusifs », à proximité directe du centre-ville et de ses commodités**. Le projet se situe également en continuité du programme Euréliales. Le public cible correspond aux personnes en situation de handicap présentant des troubles du développement intellectuel et des troubles associés.

Le Foyer de vie aura la charge de développer et de mettre en œuvre le projet de vie sociale et les animations. L'arrivée des premiers locataires est prévue au 2^e semestre 2025.

en chiffres...

107

emplacements en aires permanentes préconisés dans le Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2023-2029

8 500€

Montant de la subvention forfaitaire accordée par logement inclusif créé dans le cadre de l'appel à projet bâtiminaire départemental

18%

Taux de logements sociaux en Eure-et-Loir (15,6% au niveau national)

3 875

dossiers Fonds solidarité logement

1 395 786€

Montant des aides FSL allouées

I les objectifs opérationnels

PORTER UNE AMBITION DÉPARTEMENTALE DE L'HABITAT

Pour faire écho aux objectifs du Plan départemental de l'habitat (PDH) et aux actions du Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHDP), le Département s'engage dans une politique ambitieuse pour le logement afin de proposer un éventail d'actions permettant de répondre aux attentes et besoins des Euréliens.

OBJECTIF
1

CRÉER UN OBSERVATOIRE DE L'HABITAT POUR ÉVALUER ET ORIENTER LA POLITIQUE DÉPARTEMENTALE

Afin de structurer une politique départementale de l'habitat pertinente et reconnue, une connaissance territoriale fine est indispensable ce qui passe par la mise en place d'un outil opérationnel d'aide à la décision. Le second enjeu est également d'offrir aux collectivités locales les connaissances et données permettant d'analyser et de conforter leurs actions en matière d'habitat.

OBJECTIF
2

CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION ET LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

Les enjeux en matière de rénovation énergétique sont importants à plusieurs égards. D'une part, les travaux permettent la réalisation d'économie pour les occupants et surtout un mieux-vivre dans le logement et d'autre part, ils sont indispensables pour que ces logements puissent encore être loués au-delà de 2025 pour les classes E et 2028 pour les F (DPE). Dans le cadre de la feuille de route de la politique de l'habitat, la rénovation énergétique du parc de logements est intégrée.

OBJECTIF
3

DÉVELOPPER L'HABITAT CENTRÉ SUR LES SOLIDARITÉS

La lutte contre l'isolement des personnes âgées et/ou en situation de handicap et le besoin croissant de maintien à domicile le plus longtemps possible ont amené à s'interroger sur de nouveaux modes d'habitat. L'habitat inclusif et l'habitat partagé constituent une partie de la réponse mais l'objectif plus global est de permettre à l'ensemble des publics fragiles de s'épanouir dans un lieu de vie choisi et agréable.

OBJECTIF
4

OBJECTIF
5

FACILITER L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ À PROXIMITÉ DES SERVICES ET DES EMPLOIS

Dans un contexte d'augmentation des prix de l'immobilier et de tension du marché privé, l'action publique joue un rôle majeur dans l'accession à la propriété des ménages primo-accédants les plus modestes en leur garantissant des logements accessibles à leur budget, tout en répondant aux critères de qualité et de confort attendus.

OBJECTIF
6

OBJECTIF
7

MOBILISER LES BAILLEURS SOCIAUX AU SERVICE DE LA MIXITÉ

Le partenariat avec les bailleurs sociaux constitue le socle fondamental d'accession au logement des ménages les plus précaires et participe au parcours résidentiel des habitants. La diversité du parc permet de répondre aux attentes et besoins des Euréliens, en équilibre entre urbain et rural.



Benoît PICHARD
Directeur Général
de la SA Eure-et-Loir Habitat

« Avec la SA Eure-et-Loir Habitat et l'office départemental Habitat Eurélien, le Département dispose de deux sociétés complémentaires, en bonne santé financière, et bien considérées de leurs locataires. Ces **deux sociétés gèrent la moitié des logements sociaux du département** dans près de 150 communes et ont les moyens de remplir leurs missions, notamment l'accompagnement des populations les plus fragiles, le développement d'habitats adaptés aux seniors ou aux personnes à mobilité réduite et répondre aux défis de la **transition énergétique.** »

03 | FACILITER ET SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS



Pose d'un panneau
de limitation de vitesse

Le réseau routier eurélien, deuxième à l'échelon national, facilite les déplacements quotidiens des Euréliens et accompagne le développement économique et social des territoires.

La forte densité du réseau, les problématiques de trafic notamment poids lourds, les opportunités de développement, l'exigence de sécurité, les défis de la transition écologique, imposent de structurer l'action départementale en matière de déplacements pour cibler les moyens alloués sur l'ensemble des routes départementales.

À travers son plan « Routes 2028 », le Département confirme les efforts financiers sans précédent engagés pour moderniser le réseau routier départemental. Il réaffirme par là-même la mobilisation de ses équipes et moyens techniques au plus près du terrain, acteurs d'une gestion durable du réseau routier et favorisant l'émergence de la route connectée et de services.

Avec « Routes 2028 » le Département porte l'ambition d'un réseau routier d'excellence et lisible, au bénéfice des Euréliens.

en chiffres...

7 550 km
de routes départementales

312
agents au sein de la Direction
des infrastructures qui œuvrent
au quotidien pour l'entretien et
l'aménagement du réseau routier

40 millions €
c'est le montant budget
d'investissement annuel dédié au
réseau routier départemental

+ de 600
prestations de mobilité solidaire
délivrées aux Euréliens par le Conseil
départemental et ses partenaires

Nid de poule, gravillons,
chaussée endommagée... signalez-nous
toute situation anormale
sur MesDemarches.
eurelien.fr



Mes Demarches



FOCUS LE BARREAU DE COULOMBS ET LA DÉVIATION DE NOGENT-LE-ROI



Le contournement du secteur de Nogent-le-Roi illustre le **volontarisme du Département en matière de sécurisation des routes**, de facilitation des déplacements des habitants et plus particulièrement le désenclavement de la vallée de l'Eure.

Ainsi, le Département aura anticipé l'arrivée de l'autoroute A154 qui desservira également cette partie du territoire eurélien au bénéfice d'un **accès privilégié et modernisé** grâce à cette nouvelle infrastructure. Les travaux de la troisième tranche de cette déviation ont commencé en 2023, marquant une étape significative dans ce projet d'envergure.

Reliant Faverolles à Prouais, grâce à la construction du barreau de Coulombs, ce tronçon long de 1 500 mètres mobilisera un investissement approchant les 2 millions d'euros.

Dans la même dynamique, la quatrième et dernière phase prévoit la **construction d'un viaduc qui surplombera la vallée de l'Eure** en reliant la D4 à la D983. Les travaux débiteront en 2024 avec une inauguration prévue en 2026 et un investissement estimé aux alentours de 20 millions d'euros.

Grâce à ces travaux, les habitants de ce territoire, à l'instar de tous les autres sur lesquels s'investit le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, profiteront alors d'une **infrastructure modernisée et parfaitement adaptée aux besoins de mobilité du XXI^e siècle**, offrant ainsi une meilleure qualité de vie à tous.

Les objectifs opérationnels

DÉPLOYER LE PLAN ROUTES 2028

Ce plan structure l'action départementale sur la période 2023-2028 sur le fondement d'un diagnostic qui intègre au plus près les besoins des territoires et les attentes des Euréliens. Il intègre les multiples enjeux : démographiques, socio-économiques, d'emploi, technologiques, climatique et énergétique, etc. qui nécessitent l'adaptation et la modernisation du réseau routier.

OBJECTIF
1

RÉALISER LES GRANDES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

Compétence majeure du Département qui étudie, conçoit et réalise d'importants aménagements (ex. déviations, nouvelles voies, modernisation complète d'un itinéraire, etc.) destinés à assurer une desserte améliorée du territoire par la définition d'équipements favorisant la mobilité, la sécurité, le développement économique et la qualité de vie des Euréliens.

OBJECTIF
2

FACILITER L'INTERCONNEXION ENTRE ROUTES ET TRANSPORTS COLLECTIFS, NOTAMMENT AVEC L'ÎLE-DE-FRANCE

Le Département encourage et souhaite concourir au développement du covoiturage. Il facilite l'accès aux gares ferroviaires et routières qui desservent les grandes villes du département, l'Île-de-France et les métropoles régionales (Orléans, Tours, Le Mans, Rouen...) pour les « navetteurs » et tous ceux qui travaillent ou étudient loin de leur domicile. Il est aussi le porte-voix des Euréliens pour exiger de meilleures conditions (tarifs, qualité de service) de transport auprès des régions et des opérateurs comme la Sncf.

OBJECTIF
3

DÉPLOYER UNE POLITIQUE DE GESTION DU FLUX POIDS-LOURD

Avec l'atout d'un important maillage routier, l'Eure-et-Loir subit un trafic poids-lourd, notamment en transit, avec des taux >15% sur les routes nationales et une partie du réseau routier départemental. Le Département agit pour réorganiser ces flux, adapter les réseaux empruntés, et diminuer les nuisances.

OBJECTIF
4

ENTREtenir ET GÉRER DURABLEMENT LE RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

Le Département a la responsabilité de maintenir en état le réseau routier départemental pour permettre aux Euréliens d'y circuler dans les meilleures conditions 7j/7 et 24h/24. Cette gestion se veut exemplaire sur le plan environnemental en favorisant les techniques d'entretien courant bas carbone, plus économes en ressources (ex. usage de matériaux recyclés) ou encore raisonnées des accotements et fossés.

OBJECTIF
5

OBJECTIF
6

PARTICIPER AUX ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La lutte contre les violences routières est l'affaire de tous. Le Département y contribue en tant que partenaire reconnu en menant des actions pour diffuser une culture sécurité routière et en recueillant les données relatives à l'accidentalité sur les routes qui alimentent un programme d'aménagements spécifiques.

OBJECTIF
7

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS SOLIDAIRES

Les mobilités solidaires apportent des solutions aux personnes éloignées de l'emploi, de la formation, des soins, etc. par le manque d'un moyen de transport individuel. En investissant dans des dispositifs comme le prêt/location/partage de scooters, de véhicules sans permis ou des auto-écoles solidaires, le Département favorise le retour à la vie active et crée du lien social.

OBJECTIF
8

EXPÉRIMENTER DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR RENDRE LA ROUTE PLUS INTELLIGENTE

Le Département développe des infrastructures 2.0 et digitalise ses services pour un meilleur service rendu aux utilisateurs de la route afin de déployer une information routière complète sur les conditions de circulation, renforcer la surveillance du réseau en traçant les interventions et en développant les outils connectés. C'est aussi en accompagnant la recherche et le développement sur ces thématiques que le Département favorise l'émergence de nouveaux outils.



Stéphane LEMOINE

1^{er} Vice-Président du Conseil départemental en charge des infrastructures routières, mobilités et voies douces

« Avec un niveau d'investissement sans précédent, le Département confirme son **ambition en matière d'entretien et de modernisation du réseau routier**. Cet effort se concentre sur la réalisation d'opérations utiles à l'aménagement du territoire et à son **attractivité économique**, tout en anticipant l'avenir, pour **bâtir le réseau routier du XXI^e siècle**. »

04 | FAIRE DE L'EURE-ET-LOIR UN DÉPARTEMENT CYCLABLE



Voie verte départementale
à Illiers-Combray

Après la crise sanitaire et face aux mutations, sociétales, économiques et énergétiques, le développement de la pratique du vélo est au cœur des enjeux environnementaux, de mobilités, de transports du quotidien et de santé publique. Au niveau national (2^e Plan Vélo, Loi d'orientation des mobilités) et régional (Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire), l'ambition d'un report modal des déplacements vers le vélo a été réaffirmée.

Depuis 2011, le Conseil départemental s'est engagé en aménageant trois véloroutes en Eure-et-Loir, inscrites au schéma national des véloroutes et voies vertes et a soutenu techniquement et financièrement le développement de vingt-huit boucles vélos locales.

Pour répondre aux attentes grandissantes des Euréliens en faveur d'un développement des modes de déplacement doux, le Département s'est doté d'un Schéma directeur cyclable ambitieux le 27 mars 2023. Cette nouvelle ambition intègre aussi bien les enjeux du vélotourisme que ceux du vélo du quotidien, afin d'agir sur tous les leviers permettant d'impulser et de faciliter ce report modal vers le vélo. En effet, avec près d'un quart des actifs euréliens qui travaillent et résident dans la même commune et 47% des collégiens qui habitent à moins de dix minutes à vélo de leur établissement, le territoire a un potentiel de développement du vélo important.



FOCUS UNE VOIE « 100 % VÉLO » DE MAINTENON AU NORD DE DREUX



Le Département s'est engagé dans l'aménagement d'une voie verte structurante, faisant partie intégrante du **schéma directeur cyclable**, reliant Saint-Georges-Motel (Eure) à Maintenon. Elle traversera quinze communes et s'étendra sur 35 km environ.

Cette **voie réservée aux déplacements non motorisés permettra aux Euréliens de faire du vélo en toute sécurité** aussi bien pour les balades en famille que pour les trajets du quotidien.

Elle desservira, entre autres, Dreux, Nogent-le-Roi et Maintenon et permettra d'accéder plus facilement aux gares, aux équipements scolaires (4 collèges sur le parcours) et de loisirs et aux commerces de proximité. Répondant également aux **enjeux du « slow tourisme », elle sera un véritable atout de découverte du territoire** (patrimoine bâti, naturel, artisans, produits locaux...), tant pour les Euréliens que pour les touristes. En effet, elle est vouée à intégrer le tracé des itinéraires de la Vallée de l'Eure à Vélo et de *La Véloscénie* en direction du Mont-Saint-Michel. Elle sera le lien entre la véloroute nationale « La Seine à Vélo » (département de l'Eure) et, grâce à sa **connexion au réseau de l'agglomération chartraine, l'eurovéloroute « La Loire à vélo »** (via « La Vallée du Loir à Vélo »).

Ce projet, fait déjà l'objet d'un cofinancement dans le cadre de la convention Région-Département 2022-2027 et pourrait également être financé par le biais de différents appels à projets nationaux, voire de dispositifs européens.

en chiffres...

48%

des Euréliens sont à moins de 20 minutes à vélo de l'une des dix principales villes du département, soit plus de 206 000 habitants.

1,5%

part modale du vélo (2,3% en France)

380 km

d'aménagements cyclables pour relier les différents bourgs-centres et constituer un maillage cyclable départemental dans les dix ans

287 000

personnes seront desservies par ce réseau cyclable, soit 67% de la population d'Eure-et-Loir

Hervé BUISSON

7^e Vice-Président du Conseil départemental en charge de l'eau, de la biodiversité et des mobilités douces



« Notre ambition est de faire en sorte que l'Eure-et-Loir devienne **un département chef de file en matière de développement du vélo**. Ainsi pour que les actifs et leurs enfants aient davantage recours au vélo, il convient d'assurer un accès cyclable aisé et sécurisé vers les zones d'activité et de loisirs, de multiplier les stationnements et de **sensibiliser aux bienfaits de ce mode de transport**. En parallèle, nous souhaitons développer le vélo loisirs ou tourisme pour **renforcer l'attractivité** de notre territoire. »

les objectifs opérationnels

SÉCURISER LES TRAJETS À VÉLO PAR DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Pour développer la pratique du vélo, tant au niveau utilitaire qu'au niveau vélotouristique, il est nécessaire de proposer des aménagements sécurisés aux cyclistes. Ces aménagements s'articuleront autour d'une ossature cyclable sur laquelle viendront se connecter les aménagements locaux des collectivités. Le Département accompagnera techniquement et financièrement ces projets locaux qui devront être qualitatifs et durables.



DÉVELOPPER LES SERVICES DE L'ÉCOSYSTÈME VÉLO

Le Département en tant qu'employeur s'est engagé à être lui-même exemplaire en matière de vélo. Il a pour ambition de développer des équipements et des services, pour ses collaborateurs, sur l'ensemble du territoire. Cet engagement fort pourra se traduire par l'obtention du label Objectif Employeur Pro Vélo (OEPV). Par ailleurs, pour renforcer le vélotourisme et le vélo loisirs pour tous les Euréliens, le Département œuvrera pour le développement des services et des équipements, notamment le long des véloroutes traversant le territoire.

OBJECTIF

1

OBJECTIF

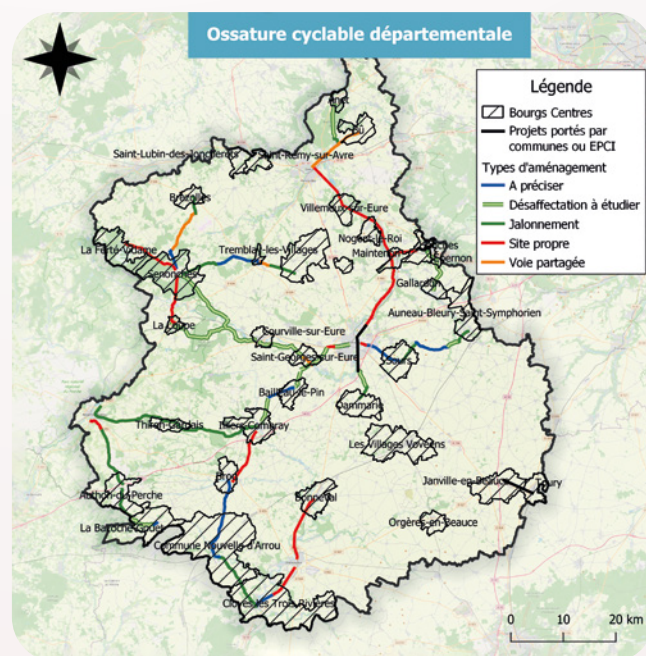
2

OBJECTIF

3

PROMOUVOIR LA PRATIQUE DU VÉLO AU QUOTIDIEN

Pour développer de manière significative la part modale de la pratique à vélo, il est nécessaire de créer les conditions pour éveiller les consciences et engager le changement des pratiques. Pour cela, le Département s'engage à promouvoir le vélo du quotidien auprès des publics cibles, mais aussi à soutenir et communiquer sur les événements vélo loisirs, tourisme et sportif, à travers le territoire, tout au long de l'année. Pour favoriser l'accélération des projets vélo, une démarche de sensibilisation (information, formation des agents de la Collectivité et des élus d'autres collectivités) sera engagée.



Tous les détails sur le Plan vélo du Conseil départemental sur eurelien.fr



+ d'infos sur le Plan vélo

05 | ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DE L'EURE-ET-LOIR



Stéphane Bern
en tournage au château
de Maintenon

Couverture quasi-intégrale du territoire en fibre optique, ancrage de filières industrielles d'excellence telles que la pharmacie et la cosmétique, situation géographique privilégiée, à proximité du Bassin parisien, patrimoine à rayonnement international comme la cathédrale de Chartres sont quelques marqueurs du dynamisme et du « bien-vivre en Eure-et-Loir », en parfaite adéquation avec les nouveaux modes de vie et de travail.

Cependant, le territoire demeure trop souvent méconnu. La notoriété d'un territoire étant une des composantes majeures de son attractivité, le Conseil départemental entend intensifier ses efforts pour faire connaître ses atouts en dehors de ses frontières, en complétant des projets structurants (A154, plan vélo, Campus universitaire...) qu'il porte ou soutient.

Par le renforcement du sentiment de fierté des habitants, pour les encourager à devenir de véritables ambassadeurs du territoire, et en donnant une plus grande visibilité aux atouts naturels, culturels, historiques et économiques de l'Eure-et-Loir, le Conseil départemental stimule l'intérêt des entrepreneurs et des populations en quête d'une qualité de vie équilibrée et dynamique.



FOCUS
L'EURE-ET-LOIR,
DÉPARTEMENT 100% FIBRÉ



Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir s'est investi dès 2010 sur la voie du très haut débit. Son volontarisme lui a permis d'être le **premier département du Centre-Val de Loire à être doté d'une structure publique dédiée pour déployer la fibre optique**. Le syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique a ainsi été constitué à parts égales dans sa gouvernance entre le Conseil départemental et les communautés de communes et d'agglomération concernées, la Région étant également membre fondateur du syndicat.

Sous l'impulsion du Conseil Départemental, **l'investissement public de 145 millions d'euros** a été priorisé en concertation avec les intercommunalités, pour correspondre au mieux aux besoins des habitants et des entreprises d'Eure-et-Loir.

Le projet a été lancé en 2013 pour les études et en 2014 pour les premiers travaux. En 2018, une nouvelle phase a été lancée pour atteindre l'objectif ultime d'une **couverture à 100% du département, y compris les communes rurales les plus isolées** des infrastructures existantes.

Cet atout est un porte étendard sur lequel capitaliser pour en maximiser l'usage de manière à contribuer à l'épanouissement des habitants et au développement des entreprises.



Testez votre éligibilité
au haut-débit sur le site
d'Eure-et-Loir numérique

testez votre éligibilité

en chiffres...

30 000

voyageurs par jour
sur la ligne TER Paris-
Montparnasse – Nogent-le-
Rotrou, la plus fréquentée
de France

10 000

robots culinaires Thermomix
« made in Eure-et-Loir »

8 millions

de personnes dans le
monde qui bénéficient d'une
insuline produite à Chartres
par Novo Nordisk

1913

date de publication du
premier volume du roman
de Marcel Proust, *À la
recherche du temps perdu*,
inspiré de son enfance à
Illiers-Combray

28 567

abonnés aux médias sociaux
du Conseil départemental
(Facebook, LinkedIn,
Instagram, Twitter, Youtube)

I les objectifs opérationnels

ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DU TERRITOIRE AU-DELÀ DE L'EURE-ET-LOIR AU SERVICE DE SON ATTRACTIVITÉ

En poursuivant l'effort de communication engagé sur les réseaux sociaux et la presse nationale, le Conseil départemental s'assure de sa visibilité au-delà de ses frontières. Ces médias représentent l'opportunité de toucher une audience large comme les publics investisseurs, leaders d'opinion ou futurs habitants. —

OBJECTIF

1

FAIRE DES EURÉLIENS LES AMBASSADEURS DE LEUR TERRITOIRE

Les acteurs du territoire, qu'ils soient chefs d'entreprises, associatifs ou simples habitants, sont les meilleurs ambassadeurs de l'Eure-et-Loir. En relayant les performances des sportifs euréliens qu'il soutient, en communiquant sur les événements portés par les associations, en valorisant le travail des producteurs locaux, en améliorant le quotidien des habitants, le Conseil départemental les rend fiers de leur territoire et de son dynamisme. Et ce sont eux qui en parleront le mieux ! —

OBJECTIF

2

DÉVELOPPER LES USAGES EN CAPITALISANT SUR LE DÉPLOIEMENT RAPIDE DE LA FIBRE

Le haut niveau de connectivité du territoire favorise l'adoption et l'utilisation des technologies numériques. Le développement de services en ligne, le renforcement des compétences numériques des habitants et le soutien au développement numérique des entreprises sont des axes à explorer. Le Conseil départemental stimulera aussi les initiatives accompagnant les nouveaux modes de travail et de vie (tiers lieux, télétravail, coworking...) rendus possibles par le numérique. —

OBJECTIF

3

OBJECTIF

4

SOUTENIR LES ÉVÉNEMENTS D'ENVERGURE

En encourageant des événements d'envergure, attirant des visiteurs extérieurs et ayant des retombées en termes de visibilité régionale et nationale, le Conseil départemental souhaite mettre en lumière l'Eure-et-Loir. Un soutien financier et logistique sera apporté. Cette initiative vise à promouvoir la culture, le sport, le tourisme et l'économie locale, tout en renforçant l'attractivité du département. Une mise en valeur exceptionnelle du château de Maintenon y contribuera également. —



Stéphane BERN

Écrivain et journaliste,
créateur de la « Mission patrimoine »

Stéphane Bern a quitté Paris pour vivre dans le Perche, à Thiron-Gardais. Il a écrit un livre sur la demeure qu'il a restaurée : « La vie retrouvée d'un Collège royal ». Il propose également une gamme de produits en lien avec un art de vivre inspiré par l'Histoire.

« J'aime l'idée d'être, en quelque sorte, **ambassadeur de ce département** qui m'a chaleureusement accueilli. J'aime faire découvrir à mes amis les sites les plus remarquables d'Eure-et-Loir comme le château de Maintenon, la Maison de Tante Léonie à Illiers-Combray, le village de Frazé ou le château de Villebon... Au-delà de la **richesse patrimoniale eurélienne**, j'y ai trouvé une **vraie ruralité** si proche de la capitale, **accessible en train ou en voiture**. Outre les facilités offertes par une ville (Chartres, Dreux ou Nogent-le-Rotrou), j'aime la possibilité de télétravailler depuis ma résidence grâce au haut niveau de connectivité et le très haut débit qui couvre le territoire. »

06 | FÉDÉRER LES TERRITOIRES ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE



La proximité de l'Île-de-France ouvre des opportunités pour l'Eure-et-Loir de développer son économie touristique qui se réinvente à base de week-ends et courts séjours à la campagne fondés sur l'itinérance et le ressourcement.

L'offre touristique repose sur un patrimoine culturel riche et diversifié, une nature et des paysages de campagne idéalisables par la clientèle urbaine, une offre d'activités de loisirs en slow tourisme, des hébergements qualifiés notamment dans le domaine insolite, sans oublier la restauration et les produits locaux.

La politique touristique est un levier de valorisation et de revitalisation des territoires par le biais de la marque Let It Slow en Eure-et-Loir. Elle doit permettre d'affirmer la fierté des Euréliens et leur rôle d'ambassadeur du Département.



FOCUS
VOUS REPRENDREZ-BIEN
UNE PETITE COUPE DE CAMPAGNE ?



Vous prendrez bien une petite coupe de campagne ? Telle est l'invitation malicieuse et la **promesse de la marque Let It Slow en Eure-et-Loir** qui décline les territoires et l'offre comme autant d'expériences de slow tourisme à la campagne.

Le Département a validé trois axes stratégiques au plan d'actions d'Eure-et-Loir Tourisme avec l'objectif de **développer l'économie touristique en fédérant les territoires** : accompagner et accélérer les projets touristiques, fédérer les territoires et les réseaux de professionnels dans un esprit de communauté et promouvoir le territoire avec la marque Let It Slow.

Le **slow tourisme** est un tourisme de ressourcement, en accord avec les valeurs du développement durable et de la **reconnexion avec soi-même, avec les autres, avec la nature**. Il se veut responsable, à l'opposé du tourisme de masse. C'est une invitation à ralentir. L'Eure-et-Loir, avec son patrimoine remarquable et sa nature généreuse, dispose d'atouts incontournables pour développer le slow tourisme qui met en avant la micro-aventure, les modes de déplacement doux, les produits et les savoir-faire locaux.



Suivez Eure-et-Loir tourisme sur Instagram

#LetItSlow sur Instagram

en chiffres...

300 millions €

C'est l'ordre de grandeur des retombées économiques annuelles du tourisme en Eure-et-Loir

3 800

salariés se concentrent dans de petites entreprises non délocalisables

1,2 million

de nuitées dans les 2 660 chambres d'hôtel, 781 gîtes et chambres d'hôtes et 1829 emplacements en plein-air (données 2022)

1 000 km

de voies cyclables et 28 boucles locales à vélo

70%

de clientèle française a + de 30% francilienne

Christian LESIEUR

Président du Comité départemental de la Fédération française de Randonnée



« Le CDRP28, avec le soutien du Département, œuvre à la diversification et la sécurisation de 141 circuits de randonnée accessibles à beaucoup de publics. L'effort est mis sur **la découverte de nos sites géographiques et patrimoniaux**. En commun, nous assistons les clubs, les communes et offices de tourisme dans le développement de notre offre vers le tourisme local et la pratique de la marche en général. Toutes les boucles sont balisées dont une quarantaine labellisée pour leur intérêt. »



Credit photo: L'instant présent

les objectifs opérationnels

POSITIONNER EURE-ET-LOIR TOURISME EN ACCÉLÉRATEUR DE PROJETS TOURISTIQUES

Eure-et-Loir Tourisme se donne pour objectif de répondre à la forte demande d'accompagnement des territoires et des porteurs de projets par un service de conseils personnalisés qui s'appuie sur ses ressources, ses compétences et une expertise pluridisciplinaire sur les marchés et l'assistance juridique, le diagnostic de projets, le marketing et la communication.

PROMOUVOIR UNE OFFRE DE VÉLOTOURISME QUI CROISE L'ENSEMBLE DES ATOUTS DU TERRITOIRE

Situé au carrefour de trois véloroutes d'intérêt national, l'Eure-et-Loir développe une offre de vélotourisme qualifiée et diversifiée mettant en valeur les patrimoines naturel et bâti, les savoir-faire locaux, et les événements auprès des itinérants et des Euréliens. Le Département investit dans l'aménagement et la sécurisation des itinéraires et Eure-et-Loir Tourisme accompagne le développement et la structuration de services vélo et la professionnalisation de l'accueil des cyclotouristes.

DÉVELOPPER LES LOISIRS NATURE

Le ressourcement par la nature et la découverte est de plus en plus recherché par les Français. Avec son Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées, le Département protège les chemins et met à disposition du public 3 600 km d'itinéraires balisés et entretenus (pédestres, VTT et équestres). Il s'engage aux côtés des partenaires à développer de nouveaux itinéraires et fait la promotion d'un réseau de boucles locales vélo.



« Let it slow » en Eure-et-Loir

FÉDÉRER ET ANIMER LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DU TOURISME

Eure-et-Loir Tourisme souhaite déployer l'esprit et la dynamique de la marque Let It Slow dans les territoires et auprès des prestataires touristiques au moyen d'un club des ambassadeurs Let It Slow avec un programme de partage contenus et une offre de service et d'accompagnement à forte valeur ajoutée.

PROMOUVOIR LE TOURISME EURÉLIEN SOUS L'ANGLE DU SLOW TOURISME

La marque Let It Slow est l'outil de développement de la notoriété du territoire avec un plan marketing principalement digital, renouvelé et innovant, avec le soutien de la Région. La marque accompagne des actions de promotion et de communication sur les marchés de proximité grand public, le développement d'une stratégie B to B auprès des cibles professionnelles et l'activité de groupes.

OBJECTIF

1

OBJECTIF

2

OBJECTIF

3

OBJECTIF

4

OBJECTIF

5

07 | IMPULSER UNE DYNAMIQUE DE SPORT POUR TOUS



Terrain de basket 3x3
cofinancé par le Conseil
départemental

Le développement de la pratique sportive comporte de nombreux enjeux, sur le plan individuel, social et sociétal : bénéfiques sur la santé et le bien-être, réduction des risques de maladies liées à l'inactivité physique, rôle majeur sur la cohésion sociale, l'éducation et le développement personnel.

Les initiatives prises ces dernières années par le Département ont vocation à engager des améliorations profondes à plus long terme. Il s'agit d'enclencher une nouvelle dynamique sportive qui doit faire grandir la place du sport dans le quotidien des Euréliens.

Le Département encourage la participation sportive de toutes et tous, quel que soit son âge, son sexe, son domicile ou sa condition physique. Il en soutient des initiatives qui facilitent l'accès aux activités sportives, créent un environnement propice à la pratique et améliorent la qualité et l'accès aux infrastructures sportives.

La politique sportive départementale promeut la collaboration entre les différents acteurs. Ces partenariats ainsi établis permettent d'optimiser les ressources.

Le Département poursuit son soutien et sa promotion d'événements sportifs qui attirent des participants et des spectateurs qui contribuent au développement du territoire.

+ d'infos
sur le sport



FOCUS
ENTRETIEN DE LA FLAMME
PARASPORTIVE AU-DELÀ DES JOP



La promotion de l'accès au sport pour tous, notamment pour les personnes en situation de handicap, s'est affirmée avec la **préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024**. Cet élan ne doit pas s'essouffler et entre dans l'un des objectifs des JOP 2024 qu'est l'héritage.

La pratique parasportive s'inscrit dans un mouvement politique du **sport pour tous** qui vise à réduire les obstacles et les freins à la pratique sportive chez les personnes en situation de handicap.

Le Département, à l'aune de ses compétences obligatoires en matière d'action sociale et de solidarités, a **un rôle important à jouer** en la matière. En effet, si le sport fait l'objet d'une compétence partagée entre les différents acteurs territoriaux, le parasport s'inscrit plus volontiers dans une pratique à mi-chemin entre l'action sociale et l'activité sportive.

Le Conseil départemental engage un travail en **partenariat afin de recenser les attentes de ces publics, l'offre actuelle des structures sportives** et ce, dans le but de développer une pratique sportive adaptée aux besoins de toutes et tous.

Il se mobilise par ailleurs pour **faire émerger une offre parasportive de proximité** qui s'appuie sur un maillage territorial des clubs.

en chiffres...

103 587

licenciés dans 1 215 clubs

1 million €

C'est le soutien au mouvement sportif : comités, clubs, licenciés de moins 18 ans, accès au haut niveau.

713 000 €

aux communes pour des travaux d'investissement sur leurs équipements sportifs

1,2 million €

pour permettre la pratique de l'EPS par les 22 532 élèves des 49 collèges publics et privés

+ 200

événements sportifs locaux et départementaux soutenus en moyens financier, humain et logistique

les objectifs opérationnels

SOUTENIR LES PROJETS SPORTIFS ET LES ASSOCIATIONS

Le Département, partenaire incontournable, accompagne la mise en œuvre des projets sportifs territoriaux par son soutien financier tant en fonctionnement qu'en investissement. Il soutient également le mouvement sportif par des aides indirectes en nature et/ou un travail collaboratif dans le montage de projets en vue du développement de la pratique sportive pour toutes et tous.

OBJECTIF
1

FAVORISER LES ESPACES D'ÉCHANGE ET D'INCUBATION DU MONDE SPORTIF

Le Conseil départemental s'engage à fédérer les acteurs de monde sportif et pense le développement et l'organisation de la pratique sportive de demain. Le Département y voit l'opportunité de favoriser les interactions, la mutualisation des moyens humains et matériels.

OBJECTIF
2

AMÉLIORER LE MAILLAGE EN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Pour impulser plus de pratique sportive, le Département continuera à accompagner les investissements des collectivités en faveur des équipements sportifs. Ce soutien ne pourra se faire qu'avec l'appui de diagnostics territoriaux faisant émerger les besoins des euréliens pour mettre plus de sport dans leur quotidien et organiser un maillage optimal du département en matière d'équipements sportifs.

OBJECTIF
3

DÉVELOPPER UNE OFFRE PARASPORTIVE

Le Conseil départemental souhaite augmenter le nombre de pratiquants et accroître le nombre de clubs para-accueillant. De manière opérationnelle, il poursuivra le travail engagé avec le comité paralympique et sportif français pour structurer l'offre parasportive départementale par la mise en œuvre de formations destinées aux clubs. En parallèle, il soutiendra le Comité départemental handisport et contribuera à relancer le Comité départemental de sport adapté.

OBJECTIF
5

OBJECTIF
4

CAPITALISER SUR LE LABEL « TERRE DE JEUX 2024 »

Au-delà de l'événement mondial que sont les JOP2024, le label Terre de Jeux 2024 a été bâti autour de 3 grands objectifs : la célébration, l'héritage et l'engagement. Les initiatives prises ces dernières années doivent permettre au Département d'engager des améliorations sur le long terme pour contribuer à mettre plus de sport dans le quotidien des Euréliennes et des Euréliens.

OBJECTIF
6

DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE AUPRÈS DES PUBLICS ÉLOIGNÉS

Dans le cadre de sa politique sportive et en lien avec les politiques de solidarités, le Département impulsera la mise en œuvre d'actions partenariales avec les associations, les entreprises, les autres collectivités favorisant l'inclusion via des activités physiques ou des activités sportives et dédiées spécifiquement à des publics cibles éloignés de la pratique sportive.



Emmanuelle BOUTET-GÉLINEAU

Conseillère départementale déléguée aux Sports

« Force est de constater que les enjeux sociaux et sanitaires que représente l'accès au sport pour tous sont de plus en plus prégnants. Nous devons veiller à **accompagner les acteurs du monde sportif** pour davantage de sport dans le quotidien des Euréliennes et des Euréliens. »



Marie-Amélie LE FUR

Médaillée paralympique, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français

« Grâce à l'organisation des Jeux de Paris 2024, le parasport français est à un tournant de son histoire. Plus que jamais, ses enjeux sanitaires, sociaux et sociétaux sont reconnus et portés par l'ensemble des acteurs du sport. **La mobilisation des collectivités** en ce sens est essentielle. Leur engagement aux côtés du CPSF, au travers notamment du programme Club inclusif, est une opportunité réelle de renforcer l'accès à la pratique sportive des personnes en situation de handicap, et ainsi leur émancipation et inclusion dans notre société par le sport. »

08 | VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL



Chartres en Lumières :
illumination de la façade de l'hôtel du Département

Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a la responsabilité de la gestion directe et de la valorisation des sites patrimoniaux de La Ferté-Vidame, du château de Maintenon, du musée de l'agriculture et du musée Marcel-Proust - Maison de tante Léonie et de leurs collections. La richesse de ce patrimoine historique et culturel de la Collectivité réside avant tout dans le souci et la volonté de la faire partager avec le plus grand nombre. Le Département travaille pour cela à des projets de développement des sites les ouvrant à de nouveaux publics attirés par des propositions culturelles renouvelées. Il consacre également des moyens humains et financiers importants pour entretenir et valoriser ce patrimoine bâti héritier de cultures séculaires.

À côté de ces grands sites patrimoniaux, les territoires sont riches d'un patrimoine culturel et d'un petit patrimoine local. Leur entretien, leur restauration et leur valorisation, que le Département peut porter par la mise en œuvre d'un « Plan églises et petits patrimoines », contribuent à l'attractivité de l'Eure-et-Loir et pourraient s'intégrer dans la perspective de faire du territoire un premier « Département d'Art et d'Histoire ».



FOCUS
DEVENIR LE PREMIER
« DÉPARTEMENT D'ART
ET D'HISTOIRE »



en chiffres...

88 740

visiteurs au château de Maintenon en 2022, soit 34,5% de public eurélien, plus de 36% de Franciliens et 7% de visiteurs étrangers

34

événements de la saison culturelle du château de Maintenon.

15 628

visiteurs au musée de l'agriculture en 9 mois

1 000 000

de visiteurs annuels à la Cathédrale de Chartres (estimation)

2,8 millions

pages et images numérisées disponibles en ligne sur le site des Archives départementales

Le département est **riche de nombreux édifices religieux, de demeures anciennes ou de petit patrimoine** (fontaines, lavoirs, moulins), que les communes n'ont pas toutes les moyens d'entretenir et encore moins de faire connaître.

En s'inspirant du dispositif du label Ville et pays d'art et d'histoire, il réalisera l'inventaire de ces richesses et viendra en **soutien des communes dans leurs projets** pour la connaissance et la mise en valeur de notre bien historique commun.



+ vidéo

Découvrez les images sublimes du Château de Maintenon !

les objectifs opérationnels

METTRE EN ŒUVRE UN « PLAN ÉGLISES ET PETITS PATRIMOINES »

Le Département s'engage durablement dans la restauration et la préservation du patrimoine des collectivités euréliennes en soutenant financièrement leurs projets.



OBJECTIF

1

PORTER L'AMBITION D'UN « DÉPARTEMENT D'ART ET D'HISTOIRE » ET DÉVELOPPER LE RÉSEAU DES PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Le Département réalisera un inventaire du patrimoine présent dans le département, en fléchant les projets structurants et en créant, entre tous les partenaires, privés et public, un réseau permettant au territoire d'être reconnu pour la qualité de son patrimoine historique et de sa valorisation.

OBJECTIF

2

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU MUSÉE MARCEL-PROUST D'ILLIERS-COMBRAY

Avec la réhabilitation et la mise en accessibilité du monument classé, le Département contribue à ouvrir le musée à un plus large public, et notamment aux familles et collégiens euréliens. Il est garant de la préservation, de la diffusion et de l'enrichissement de la collection « Musée de France » et ambitionne de proposer une offre d'itinéraire proustien sur le territoire, qui fédère les initiatives existantes.

OBJECTIF

3

PRÉSERVER ET DÉVELOPPER LE PARC ET CHÂTEAUX DU DOMAINE DE LA FERTÉ-VIDAME

Autrefois propriété du mémorialiste Saint-Simon puis du roi des Français Louis-Philippe, le Département protège, valorise et anime le site du domaine de La Ferté-Vidame. Il assure une programmation événementielle qui permet d'accueillir un large public, tout en étant garant de la préservation du site. Il facilite l'essor d'activités économiques à même de le développer.

OBJECTIF

6

OBJECTIF

4

OFFRIR AU COMPA UNE TRANSITION EN L'OUVRANT À DE NOUVEAUX PUBLICS

Le futur musée de l'agriculture sera un lieu de rencontre et d'échange entre professionnels du secteur agricole, scientifiques, universitaires et grand public, consacré aux enjeux sociétaux autour de l'agriculture, l'alimentation, le développement durable. Il sera aussi un lieu d'attraction touristique qui propose des expositions ambitieuses et des événements d'envergure sur des sujets d'actualité sur ces mêmes thématiques.

OBJECTIF

5

POSITIONNER LE CHÂTEAU DE MAINTENON EN FIGURE DE PROUE DU PATRIMOINE HISTORIQUE DÉPARTEMENTAL

Le Département met en œuvre une politique ambitieuse d'événements et d'expositions, développe des partenariats (châteaux de la Loire, Versailles, etc.), et offre aux scolaires des activités pédagogiques adaptées et renouvelées. Il conserve et met en valeur les collections historiques restées dans le château ainsi que les jardins, pour lesquels la labellisation « jardin remarquable » est attendue.



Éric GÉRARD

3^e Vice-Président du Conseil départemental en charge de la Culture, de la Vie associative, du Sport et des usages numériques innovants

« **Notre patrimoine est exceptionnel. Le Département le fait connaître du grand public. Le « plan églises et petits patrimoines » en est un bon exemple, tout comme notre volonté de développer une aide départementale autour d'un futur label d'Art et d'Histoire.** »

DÉVELOPPER DES OUTILS NUMÉRIQUES INNOVANTS POUR CONNAÎTRE ET S'APPROPRIER LE PATRIMOINE

Le Département utilise des technologies de pointe qui permet à la fois aux publics éloignés de découvrir le patrimoine historique et archéologique eurélien et aux publics connectés de se l'approprier de façon renouvelée. Le Département travaille à des expériences de visite inédites, ludiques, et immersives de ses principaux sites patrimoniaux.

OBJECTIF

7

OBJECTIF

8

ASSURER LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ÉCRIT ET GARANTIR SON ACCESSIBILITÉ

Chargées de la collecte des archives publiques produites dans le département et des archives privées d'intérêt général, les Archives départementales assurent le traitement et la conservation afin de pouvoir les rendre accessibles à tous dans leur salle de lecture mais également en ligne (archives28.fr). Particulièrement sensibles à l'appropriation de leur patrimoine écrit et de leur histoire par les Euréliens, elles mènent également une active politique de médiation en direction de tous les publics in situ, sur le territoire et en ligne.

09 | DÉVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE ET ARTISTIQUE POUR TOUS



Mon Village en fête
à Nogent-le-Roi (juil. 2023)

La culture est aujourd'hui un véritable enjeu d'animation et d'attractivité d'un territoire. Par son action, le Département propose aux publics souvent les plus éloignés des salles de spectacle vivant, des centres d'art ou des cinémas, un accès aux arts et à la culture. En complément de l'action des agglomérations, il accompagne les initiatives locales en zone rurale portées par des acteurs culturels et propose des événements qui favorisent la rencontre, l'échange et déclenchent l'envie de pousser la porte des lieux de spectacle ou d'art.

Le Département soutient le dynamisme de la création artistique et le renouvellement des propositions artistiques en accompagnant les acteurs culturels à travers des dispositifs spécifiques (festivals, résidences...) et l'attribution des subventions. Pour faciliter l'accès aux lieux de culture, le Département mène des actions de sensibilisation à destination de publics cibles (scolaires, familles, résidents en Ehpad, etc.).

en chiffres...

700 000€

de subvention aux acteurs locaux et aux associations

40

spectacles sur 4 week-ends pour « Villages en fête »

74 000€

pour « Villages en fête »

5 300

spectateurs au festival *Maintenon fait son cinéma*

3 300

spectateurs pour Arts en scène



FOCUS
L'EURE-ET-LOIR VEUT JOUER
LES PREMIERS RÔLES



Steven Spielberg, Orson Welles, Philippe Noiret, Sean Connery as James Bond, Raphaël Quenard, Yves Robert, Gérard Oury, Jean-Marie Poiré, Agnès Varda, Nina Companeez... Ils ont tous tourné en Eure-et-Loir ! Depuis les débuts du cinéma **notre département attire les grands cinéastes** par la diversité de ses paysages, son patrimoine historique exceptionnel et l'authenticité de ses villes et villages.

Le Département s'engage pour que l'Eure-et-Loir reste cette terre de cinéma en soutenant particulièrement les acteurs locaux, porteurs d'une **économie dynamique et d'avenir**, avec ses partenaires naturels comme Ciclic (l'agence régionale pour le livre et l'image).

À l'heure des réseaux sociaux et de la prédominance des vidéos, la question de l'éducation aux médias et à l'image est aussi devenue primordiale. À travers le **soutien aux festivals ou aux initiatives de qualité dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel**, le Département concourt à l'éducation et au regard critique des citoyens de demain.

les objectifs opérationnels

DÉVELOPPER LES ARTS VIVANTS ET PROGRAMMER « ARTS EN SCÈNE » POUR OFFRIR DES SPECTACLES GRATUITS POUR TOUS

Le Département propose aux communes de moins de 5 000 habitants, dans le cadre d'un partenariat, d'accueillir une manifestation et de développer des actions de sensibilisation et de médiation culturelle.

L'organisation de rencontres, d'échanges, et la création de spectacles avec l'aide d'équipes artistiques professionnelles du territoire, dans lesquels les Euréliens sont les principaux acteurs, contribuent au renforcement du lien entre les habitants, les associations et les lieux culturels ou patrimoniaux.

OBJECTIF
1

SOUTENIR LES ACTEURS CULTURELS ASSOCIATIFS ET LOCAUX DANS LEURS INITIATIVES

Afin de garantir une vie culturelle active, le Département met en place les conditions d'accompagnement des porteurs de projets (soutien financier, mise en réseau, interconnaissance, etc.). Il est un partenaire privilégié dès la phase de création.

OBJECTIF
2

PORTER UNE AMBITION POUR L'ART DU VITRAIL

Avec la cathédrale de Chartres, la Chapelle royale de Dreux, les ateliers Lorin ou Loire, le Centre International du Vitrail et l'ensemble des maîtres artisans verriers présents sur son territoire, l'Eure-et-Loir est depuis le Moyen-Âge un haut lieu des arts du verre et le Département encourage leur mise en valeur.

OBJECTIF
4

OBJECTIF
5

ASSURER LA PROMOTION DES ARTS PLASTIQUES

Le Département favorise la présentation d'œuvres d'art contemporain dans les sites départementaux. Il soutient la candidature de L'ar[T]senal au label « centre d'art contemporain » en Région Centre-Val-de-Loire.



Revivez
« Mon village en fête »
à Authon-du-Perche

DÉVELOPPER L'ACCÈS À LA CONNAISSANCE ET LES ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE

Le Département s'appuie sur les événements nationaux ou européens pour faire découvrir les arts et les sciences au plus grand public. Avec ses établissements culturels (musée de l'agriculture, Château de Maintenon, Archives départementales et Musée Marcel Proust) et ses dispositifs d'action culturelle territoriale (Résidences missions, Musique en tous sens, etc.), le Département participe pleinement à l'éducation artistique et culturelle des jeunes Euréliens, en partenariat avec l'Éducation nationale.

OBJECTIF
3



Sylvia BRUYANT

autrice, metteuse en scène et comédienne au sein de la Compagnie Cavalcade

« Cavalcade participe à Arts en scène, pour contribuer à **faire des spectacles populaires pour tous**, notamment dans des zones éloignées des lieux de diffusion, sans renier la qualité artistique. Toutes les représentations sont suivies d'échanges avec les spectateurs, venant souvent pour la première fois, où **nous expliquons nos métiers, l'écriture, le processus de création**. En 2022, nous inaugurons le OFF de Chartres. La même saison, nous jouons dans Arts en scène à Senonches. Certains spectateurs sont ensuite venus nous voir au OFF. Voilà l'intérêt de ce dispositif : **susciter la curiosité et l'envie d'aller au théâtre**. »

OBJECTIF
6

SOUTENIR LES ARTS VISUELS DONT LE CINÉMA

Le Département soutient les acteurs de la filière professionnelle du cinéma, les festivals d'art et d'essai ainsi que l'option Cinéma Audiovisuel (CAV) des classes du secondaire et intensifie les rencontres avec ce réseau.

10 | DÉVELOPPER LA LECTURE PUBLIQUE



Médiathèque La Pergola
à Épernon

Compétence obligatoire du Conseil départemental, le développement de la lecture publique s'appuie sur la Médiathèque départementale d'Eure-et-Loir (MDEL) et son réseau des bibliothèques des collectivités territoriales afin de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture.

Développer la lecture publique en faveur des territoires consiste à constituer, conserver et communiquer des collections de documents culturels sous forme physique ou numérique, ainsi qu'à concevoir et mettre en œuvre des services, des activités et des outils associés aux missions ou aux collections des bibliothèques, de façon à ce que celles-ci soient en mesure de faciliter l'accès à la culture aux personnes en situation de handicap, de contribuer à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme, et de permettre de garantir la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels.



FOCUS
**DÉVELOPPER UNE OFFRE LECTURE
PUBLIQUE EN FAVEUR DES SÉNIORS**



La part des seniors dans la population française ne cesse d'augmenter et dépassera les 30 % d'ici 2030. C'est aujourd'hui **un public qui fréquente peu les bibliothèques** pour des raisons très différentes selon les tranches d'âges et les catégories (jeunes retraités, personnes dépendantes...). Les besoins culturels sont cependant très importants et continueront de progresser parallèlement à l'augmentation de cette population. Les bibliothèques, traditionnellement tournées vers les jeunes publics, doivent se préparer à cette évolution de la population et **s'adapter à ce public senior et à ses pratiques culturelles**, afin de calibrer son offre et la faire évoluer.

La MDEL, en partenariat avec la Maison départementale de l'Autonomie, accompagne d'ores et déjà les bibliothèques par la formation (meilleure connaissance de ces publics et de leurs pratiques culturelles) et par l'ingénierie (accompagnement à la mise en place d'une offre adaptée, mise en réseau, nouveaux outils...).

en chiffres...

102

bibliothèques
communales ou
intercommunales
intégrées au réseau
de la Médiathèque
départementale en 2023

19 538

adhérents sur l'ensemble
du réseau en 2022. Ce
chiffre est inférieur au
nombre d'adhérent des
années pré-Covid

514 906

prêts réalisés en 2022 dans
l'ensemble du réseau

249 300

nombre de documents
(livres, DVC, CD, outils
d'animation, livres numériques)
du fonds de la MDEL en
juin 2023

Ghylaine BRETTEVILLE

Bibliothécaire à la médiathèque de Berchères-sur-Vesgre



« À 45 ans, j'ai décidé de changer de vie professionnelle et eu la chance de pouvoir exercer le métier de bibliothécaire à Berchères-sur-Vesgre. **C'est un métier passion.** Il faut constamment s'adapter, se remettre en question, changer, évoluer et se former. Grâce aux différentes formations suivies à la Médiathèque départementale, j'ai appris à gérer une équipe de bénévoles, lire à voix haute, conter, animer des ateliers d'écriture. Car **travailler en bibliothèque c'est aussi accueillir le public, créer un vrai lieu d'échanges, de rencontres**, d'événements pour les petits et pour les grands ! En proposant des animations, mais aussi un fond régulièrement renouvelé grâce aux réservations faites auprès de la MDEL. C'est aussi un **accompagnement sur une multitude de projets** : l'extension et la modernisation de la médiathèque et services, à l'ouverture d'une Micro-folie (musée numérique), de l'aide pour du désherbage, de l'écoute également... »



Eure-et-Loir médiathèques

Sur mediatheques.eurelien.fr, découvrez toute l'offre (livres numériques, audios, VOD, presse, autoformation...) du réseau des bibliothèques et médiathèques de la MDEL

les objectifs opérationnels

CONCEVOIR ET DÉPLOYER DES ACTIVITÉS ET OUTILS AU SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES

La MDEL évalue chaque année, à l'aide d'outils statistiques et de rencontres sur le terrain, le fonctionnement du réseau pour adapter ses actions au service des bibliothèques et de leurs publics. Elle en décline un programme de formations destinées aux bénévoles et salariés des bibliothèques communales et intercommunales et propose une offre de ressources documentaires et d'outils d'animations, actuelle, attractive et continuellement renouvelée.

OBJECTIF

1

STRUCTURER ET PROMOUVOIR UNE SAISON LITTÉRAIRE

Le paysage des événements littéraires en Eure-et-Loir est riche et diversifié, comme le sont les différentes modalités d'intervention du Conseil départemental pour soutenir certaines d'entre elles. La création d'un agenda des manifestations littéraires qui accompagnera le lancement d'une saison littéraire labellisée permettra au Département de coordonner et fédérer les différents acteurs et de rendre le soutien du Département plus lisible et mieux ciblé, tout en assurant une promotion cohérente de ces événements en Eure-et-Loir.

OBJECTIF

3

OBJECTIF

2

DÉVELOPPER UNE OFFRE NUMÉRIQUE ACCESSIBLE

La MDEL développe l'offre de contenus et de ressources du portail « mediatheques.eurelien.fr » mis à disposition des bibliothèques et de leurs adhérents. Elle déploie chaque année un programme d'animations numériques dans les médiathèques du réseau et le fait évoluer en fonction des besoins. Dans la dynamique des actions déployées à l'échelle du Conseil départemental, elle poursuit le travail de simplification des démarches administratives des bibliothèques par la mise en place d'outils numériques.

OBJECTIF

4

ÉLARGIR LES PUBLICS EN DÉVELOPPANT DES OFFRES SPÉCIFIQUES

La MDEL s'engage à développer les actions en direction du public senior, en lien avec la Maison Départementale de l'Autonomie. Elle poursuit le travail en faveur des adolescents avec le développement du Prix Histoires d'Ados, et porte une attention particulière envers la petite enfance, notamment avec le Centre départemental de l'Enfance. A l'attention de l'ensemble des publics, la MDEL va déployer dès 2024 un projet autour de l'éducation aux médias et à l'information avec les médiathèques d'Eure-et-Loir.

L'EURE-ET-LOIR *en* transition

Des modèles
de production créateurs
de richesse locale



*Un territoire eurélien
mobilisé pour
transformer les
grandes mutations
en opportunités
de développement*



| LES ENJEUX

Le Département d'Eure-et-Loir cherche à maintenir son caractère agricole et industriel en 2040. Ces secteurs, bien que transformés, restent importants, représentant 21% des emplois, ce qui place le département parmi les premiers en termes d'économie productive. La répartition équilibrée de ces activités sur tout le territoire est significative, avec une forte concentration d'emplois industriels dans différentes parties du département.

Cependant, les acteurs socio-économiques doivent faire face aux défis de l'adaptation aux nouveaux processus de production, à la gestion de crises liées à l'énergie, la géopolitique, et au changement

climatique. Les modèles territoriaux les plus compétitifs en 2040 devront concilier exigences productives et écologiques.

Diverses filières économiques du département anticipent déjà ces changements, notamment dans le secteur pharmaceutique et cosmétique.

Pour favoriser ces transitions, le Département s'engage à créer un environnement favorable. Il cherche à éviter les pénuries d'énergie et d'eau, encourager les activités en transition, améliorer l'efficacité des opérations d'aménagement pour préserver les fonctions multiples des sols, soutenir la production d'énergies renouvelables et promouvoir une agriculture contribuant à la souveraineté alimentaire et à la qualité des sols.



Christophe LE DORVEN

Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir

« L'Eure-et-Loir en transition relève le défi des mutations écologiques, énergétiques, sociétales, économiques... et en fait **des forces pour son attractivité**. C'est en innovant et en étant audacieux, par exemple en développant une filière locale de production d'hydrogène, en créant de la valeur relocalisée, avec du sens et sobriété, que nous développerons **des modes de vie durables**. »



| LES CHANTIERS CIBLES 2028... 2040



ÉQUIPER LE DÉPARTEMENT D'UNE INGÉNIERIE 3.0

Le Conseil départemental souhaite ajouter à son ingénierie existante trois nouvelles briques dans l'aide des services départementaux aux territoires : la veille/prospective, l'expérimentation et une boîte à idée des maires.

ÊTRE GARANT DES RESSOURCES DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La préservation des ressources aquatiques, énergétiques et foncières est la condition nécessaire au développement futur de l'Eure-et-Loir. Dans chacun de ces secteurs, le Département souhaite agir et être garant de leur disponibilité en Eure-et-Loir d'ici 2040.

STRUCTURER LA FILIÈRE DE L'HYDROGÈNE VERT, ET LE DÉVELOPPEMENT D'AUTRES ÉNERGIES RENOUVELABLES

À côté d'un accompagnement à des filières d'énergies renouvelables classiques (photovoltaïque, géothermie, etc.), le Département souhaite contribuer à la structuration d'une filière « hydrogène vert » avec un écosystème local.

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE FORMATION COMPLÈTE AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE D'EXCELLENCE

Alors que l'Eure-et-Loir est l'un des départements les plus agricoles de France, son offre de formation dans le secteur reste parcellaire. Celles en agro-alimentaire sont même inexistantes. Ce chantier cible souhaite y remédier.

11 | GARANTIR DURABLEMENT L'ACCÈS À UNE EAU POTABLE DE QUALITÉ



L'eau est une ressource essentielle à la vie et aux activités humaines. Alors que les besoins en eau dans le monde ne cessent d'augmenter, la ressource reste quant à elle limitée.

En France, 62% de l'eau potable provient des eaux souterraines. Les activités humaines et les impacts du changement climatique menacent la distribution d'eau potable en qualité et en quantité. En effet, l'utilisation de l'eau par les différents usagers (citoyens, collectivités, agriculteurs, industriels...) et la sécheresse engendre différents phénomènes comme des pollutions, une mauvaise préservation des milieux, des risques d'incendie, des restrictions, des rendements agricoles plus faibles... L'enjeu principal pour les années à venir consiste à préserver la quantité et la qualité de l'eau pour assurer l'approvisionnement pour la population et les besoins pour l'économie.

Il est donc du devoir de chacun de contribuer à préserver la ressource. Le Département, acteur historique et fédérateur au titre de la solidarité territoriale, s'engage aux côtés des collectivités, pour œuvrer en ce sens.



FOCUS
LE DÉPARTEMENT, FÉDÉRATEUR
D'UN NOUVEAU COLLECTIF
D'ACTEURS AU SERVICE DE L'EAU



Le Département souhaite engager une réflexion globale sur la gestion de l'eau à l'échelle départementale. Cette démarche permettra de **faire face aux incidences du dérèglement climatique** sur l'état des ressources, de contribuer à son nécessaire partage entre les différents usages et de répondre aux enjeux qualitatifs.

En créant un nouveau collectif d'acteurs publics au service de l'eau, cette démarche doit aussi **limiter la complexité administrative et territoriale des compétences et mobiliser plus efficacement les moyens nécessaires** aux investissements conséquents à engager, notamment pour améliorer le rendement des réseaux.

Après avoir validé en 2021 la révision de son **Schéma départemental d'alimentation en eau potable** et devant les enjeux identifiés dans ce dernier, il est nécessaire d'avoir une vision à 360° sur les avantages et les inconvénients des différentes solutions qui s'offrent au Département et ses partenaires en matière de gestion de l'eau (grand cycle et petit cycle). Les objectifs attendus sont l'amélioration de la cohérence, de l'efficacité, et de l'opérationnalité mais également une **plus grande solidarité entre territoires**.

en chiffres...

7 800 km
de réseaux d'alimentation
en eau potable

76%
rendement moyen des
réseaux de distribution

99%
de l'eau potable est issue
des nappes souterraines
en Eure-et-Loir

180
captages pour
l'alimentation en eau
potable à terme conservés

Carole KERVERAN

Adjointe au directeur
de la délégation Centre-Loire
de l'agence de l'Eau Loire-Bretagne



« L'agence de l'eau Loire-Bretagne et le Département d'Eure-et-Loir sont engagés dans un **partenariat étroit** depuis de nombreuses années. Une ambition commune toujours renouvelée qui revêt aujourd'hui une **dimension encore plus stratégique**. Face aux défis du dérèglement climatique, comment garantir une eau de qualité et en quantité, tout en préservant les milieux aquatiques ? Cela passe par une meilleure connaissance de la ressource, **un schéma départemental robuste** et une présence forte auprès des collectivités. »



eaufrance.fr

Prix, qualité, assainissement, réseaux...
Consultez le tableau de bord de l'eau potable
en Eure-et-Loir

les objectifs opérationnels

CONSOLIDER LES DONNÉES POUR CONSTRUIRE UN ÉTAT DES LIEUX PARTAGÉ

La gestion durable d'un territoire passe par la connaissance de ses enjeux et de ses ressources. Les études en cours mettent en avant la nécessité d'acquérir et d'actualiser des données de terrain et de les partager largement afin de mettre en évidence les enjeux (dont l'adaptation du territoire au changement climatique) pour les années à venir et entrevoir les solutions pouvant y répondre.

OBJECTIF
1

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LA RECHERCHE DE NOUVELLES RESSOURCES ET LA PROTECTION DES CAPTAGES

L'Eure-et-Loir assure son alimentation en eau potable à 99% par les eaux souterraines, dont 85% par l'unique nappe de la Craie. Afin d'améliorer la qualité et la quantité d'eau distribuée, il est encore nécessaire de créer de nouveaux forages. Par ailleurs, la préservation de cette ressource est un enjeu majeur pour le territoire afin de limiter les traitements coûteux.

OBJECTIF
2

SOUTENIR UNE JUSTE UTILISATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Mieux partager la ressource en eau entre tous les usages (eau potable et activités économiques) et les milieux naturels est un gage de développement d'un territoire. En raison des changements climatiques notamment, la gestion optimale de cette ressource devient une nécessité. Pour cela, la consolidation des connaissances est indispensable afin d'alimenter des outils d'aides à la décision (modélisation).

OBJECTIF
4

OBJECTIF
3

CONTRIBUER À LA REMISE EN ÉTAT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU

Le département possède 7 800 km de réseau. Avec un taux moyen de renouvellement de seulement 0,4%/an pour un réseau ayant un âge moyen de 66 ans, le rendement moyen est aujourd'hui de 76%. Près d'un quart de l'eau potable des Euréliens fuit donc dans la nature. L'amélioration de ce rendement s'appuie sur un programme de travaux ambitieux, avec une programmation pluriannuelle issue d'études patrimoniales récentes. D'ici 2026, 100% de ces études devraient être réalisées ou engagées.

OBJECTIF
5

FÉDÉRER LES INITIATIVES DE GESTION COLLECTIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

Depuis plusieurs années, la mutualisation s'inscrit au cœur des politiques de l'eau avec une logique d'amélioration des services et des coûts partagés. Pour l'eau potable, l'horizon 2026 laisse entrevoir une vingtaine de structures compétentes contre plus de 200 en 2017. Cette mutualisation pourrait être poussée encore plus loin par la mise en place d'une structure multi compétences, à l'échelle départementale.

12 | CONTRIBUER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Le parc photovoltaïque
à Crucey-Villages

Dans un contexte global de changement climatique et de raréfaction des ressources, l'action locale joue un rôle essentiel pour assurer une transition énergétique durable en promouvant des modes de production renouvelables et une consommation responsable des ressources.

La transition énergétique représente une opportunité de transformation en créant des filières économiques durables, stimulant l'emploi local, non délocalisable, et enracinant le territoire dans une dynamique d'adaptation positive face aux évolutions rapides.

Le Conseil départemental entend jouer un rôle central en activant des leviers d'amélioration en réduisant sa consommation, en optimisant ses achats d'énergie et en favorisant des productions d'énergie alternatives, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie de ses habitants.

La trajectoire vers une souveraineté énergétique territoriale, combinant une utilisation raisonnée des ressources et une augmentation de la part des productions locales renouvelables, constitue donc un enjeu de compétitivité pour le département et de sécurité pour les Euréliens.

« L'énergie est notre avenir ! Économisons-la... et produisons-la ! »



FOCUS DES COLLÈGES TOUJOURS PLUS ÉCONOMES EN ÉNERGIES



À la suite du succès du premier marché global de performance (MGP), avec **30% de diminution de consommation énergétique globale sur 10 collèges**, le Département a contractualisé, en décembre 2022, un second MGP, visant la rénovation et l'amélioration énergétique de 9 collèges. L'ambition a été revue à la hausse avec un objectif de baisse de 42% de la consommation énergétique et une part d'énergie renouvelable portée à 32%.

Les travaux s'échelonnent de 2023 à 2026 et intègrent les périodes d'occupation des sites pour permettre le maintien de l'enseignement dans des conditions optimales. Au-delà du gain économique pour le Conseil départemental et les établissements, c'est un **gain de confort pour les collégiens, les enseignants et le personnel administratif et technique**. Des actions de sensibilisation et d'informations sont également menées et contribueront à l'appropriation des enjeux énergétiques par les collégiens et les adultes, ainsi qu'à la consolidation de l'investissement en travaux par une adaptation des usages.

en chiffres...

80%

C'est l'ambition départementale de production d'électricité renouvelable par rapport à nos besoins sur l'ensemble du territoire, sur base des projets engagés d'ici 2028.

51

véhicules zéro émission détenus par le Département

69

ménages en situation de précarité énergétique accompagnés en 2022 pour un diagnostic sociotechnique, permettant de les orienter vers une solution adaptée.




Le Conseil départemental,
acteur de la sobriété énergétique

+ vidéo


I les objectifs opérationnels

FACILITER LES PROJETS DE PRODUCTION LOCALE D'ÉNERGIE

Le Département se positionne comme un acteur du développement local de projets de production d'énergie renouvelable en facilitant l'implantation et le développement de technologies éprouvées. Il agit également en faveur de filières innovantes et émergentes telles que l'agrivoltaïsme et la mobilité hydrogène. 


OBJECTIF
1

AGIR CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Les dépenses énergétiques grèvent fortement les budgets des Euréliens, et particulièrement des plus fragiles. Pour lutter contre la précarité énergétique et soutenir les Euréliens, le Département pilote le Fonds de solidarité pour le logement d'Eure-et-Loir (FSL28) qui permet l'élaboration de diagnostics sociotechniques, l'accompagnement et l'aide aux travaux d'économie d'énergie. 


OBJECTIF
2

FÉDÉRER DES PARTENAIRES POUR DES ACTIONS COMMUNES DE PRODUCTION, DE CONSOMMATION OU D'ACHAT

La mutualisation constitue un levier d'efficacité et de performance tout particulièrement dans le domaine de l'énergie pour favoriser l'émergence de grands projets de production, de consommation ou d'achat. Avec un coût de l'énergie très volatil et globalement en augmentation, la maîtrise des budgets publics par l'achat direct, sécurisé et mutualisé est une piste privilégiée par le Conseil départemental. 


OBJECTIF
3

DIMINUER LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

La réduction des besoins énergétiques des bâtiments est un axe essentiel de la transition énergétique. Afin de réduire son impact sur le changement climatique et d'assurer une optimisation des finances publiques, le Département s'engage : lancement de marchés globaux de performance sur les collèges, travaux de rénovation des bâtiments (isolation, chauffage, ventilation...) et développement du pilotage de ses installations. 


OBJECTIF
5

DÉVELOPPER LES CAPACITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE DE LA COLLECTIVITÉ

Le Département possède un important foncier dont une partie de toitures, parkings ou délaissés au sol peut être valorisée pour produire de l'énergie renouvelable. La réflexion concerne également les projets neufs, dans le même objectif d'autoconsommation ou d'injection réseau. Ces démarches permettent de réduire le budget énergie ou de générer des recettes, et contribuent au soutien des filières. 

OBJECTIF
4

ACCENTUER LE VERDISSEMENT DE LA FLOTTE DE VÉHICULES DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Engagé depuis 2019, le verdissement de la flotte du Département poursuivra sa progression, tant sur les véhicules zéro émission que sur la recherche d'alternatives au gazole sur la flotte technique. Sur les utilitaires légers, l'abandon des motorisations diesel est engagé également en favorisant l'acquisition de motorisations thermiques à plus faible émission. 

OBJECTIF
6



Xavier NICOLAS

Conseiller départemental
Président d'ÉNERGIE Eure-et-Loir

« Du développement du parc photovoltaïque de Crucey il y a dix ans aux **travaux de sobriété énergétique** et aux équipements en énergie renouvelable du patrimoine bâti du Département, chaque euro dépensé doit maintenant être interrogé au regard de sa **contribution possible à la transition de notre territoire et de la Collectivité.** »



Youcef AIT EL KABOUS

Responsable développement Centre-Val de Loire d'EDF Renouvelables

« Depuis 15 ans, **EDF Renouvelables accompagne le territoire dans sa transition énergétique.** Après avoir mis en service en 2012 la centrale solaire de Crucey, sur une ancienne friche polluée mise à bail par le Département, nous poursuivons aujourd'hui le travail conjoint avec le Conseil départemental et l'ensemble des acteurs du territoire, au travers de **l'extension de Crucey et le développement d'autres projets d'envergure.** »

13 | STIMULER LA VITALITÉ DES TERRITOIRES



La rue des Changes à Brou

En Eure-et-Loir, la majorité des communes compte moins de 500 habitants. Ces territoires ruraux ont connu un regain d'attractivité durant la crise sanitaire qui contraste avec les défis croissants auxquels ils sont confrontés tels que la raréfaction des commerces ou bien encore l'éloignement des services publics.

Pour capitaliser sur cet attrait pour la ruralité, le Département doit s'appuyer sur les Bourgs-Centres, pôles de centralité essentiels offrant les aménités de qualité de vie attendues par les habitants. Préserver le dynamisme de ces territoires, en luttant contre la vacance commerciale ou la fermeture des commerces clés, est un enjeu majeur d'équité territoriale.

Face aux contraintes budgétaires et aux ressources humaines limitées des collectivités rurales, le Département se doit de jouer pleinement la carte de la solidarité territoriale en les accompagnant au plus près de leurs besoins. Cela implique de fournir un soutien financier et une expertise technique pour favoriser l'émergence et la réalisation de projets, afin de stimuler une vitalité équilibrée sur l'ensemble du territoire.



FOCUS L'INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE AU SERVICE DES « BOURGS-CENTRES »



Depuis 2020, le dispositif « Bourgs-Centres » marque une rupture par rapport aux dispositifs d'accompagnement précédents. Tout d'abord, son approche se concentre principalement sur le projet de la Collectivité, inscrit dans une dynamique de bassin de vie. De plus, **la mobilisation de trois partenaires supplémentaires, au côté du Département (État, Région et Banque des territoires) a permis de créer une force de frappe pour le financement des projets des collectivités.**

Les collectivités ont réalisé des études de revitalisation avec le soutien technique et financier de tous les partenaires. Cependant, le manque d'expertise technique dans certaines d'entre elles entrave ou retarde la mise en œuvre des projets approuvés et financés.

Il est donc nécessaire d'adapter ce dispositif pour **offrir aux collectivités une expertise renforcée** après les études. Cette expertise sera fournie **en s'appuyant sur les compétences des services du Département**, des entités affiliées et des partenaires tels que les bailleurs et les chambres consulaires. L'objectif est d'accélérer la concrétisation des projets.

en chiffres...

331

collectivités adhérentes à
Eure-et-Loir Ingénierie (dont
83% des communes euréliennes)

33

communes concernées par le
dispositif partenarial « Action
bourgs-centres en Eure-et-
Loir »

9,2

millions €

C'est le montant de
l'enveloppe financière
départementale consacrée
aux 10 conventions « bourgs
centres » signées.

9,3

millions €

C'est l'enveloppe dédiée en
2023 au Fonds départemental
d'investissement pour soutenir
les communes de moins de
10 000 habitants

I les objectifs opérationnels

ENRICHIR LE DISPOSITIF « BOURGS CENTRES » QUI MAILLE LE TERRITOIRE AUTOUR DES PÔLES DE PROXIMITÉ

Depuis 2018, le dispositif « bourgs centres » soutient les projets des communes par une programmation financière et multi-partenaire basée sur un diagnostic et une stratégie. Un bilan sera réalisé pour améliorer cette initiative, en élargissant les thématiques abordées, en intégrant l'échelle du bassin de vie et en affirmant les priorités du Département.

OBJECTIF
1

SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES PROJETS DES COMMUNES ET DES INTERCOMMUNALITÉS

Les communes et intercommunalités bénéficient du soutien privilégié du Département dans leurs projets pour favoriser l'investissement local et l'attractivité territoriale. Le Fonds départemental d'investissement et l'appel à projets « projets structurants » en sont les principaux dispositifs. Ils seront évalués en 2024 pour en améliorer la portée.

OBJECTIF
2

APPORTER UNE OFFRE D'INGÉNIERIE AUX COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

Depuis dix ans, Eure-et-Loir Ingénierie apporte son expertise aux collectivités euréliennes et a élargi son offre pour répondre au plus près à leurs besoins. La mise en place de la mission de Délégué à la protection de données (DPD) mutualisé et le développement de l'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'aménagement d'espaces publics ou bâtementaire combleront des besoins insatisfaits.

OBJECTIF
3

OBJECTIF
5

POSITIONNER LES MÉDIATHÈQUES EN ACTEURS MAJEURS DE LA VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Le développement d'équipements de lecture publique, de qualité et accessibles à tous les publics est un des axes d'intervention du Conseil départemental. Le déploiement de projets culturels par les médiathèques renforcera, plus encore, leur fonction de lieux de sociabilité. Le Département y contribuera par l'expertise apportée aux collectivités et par son appui financier.

OBJECTIF
4

MOBILISER LES ACTEURS EN CAPACITÉ D'ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS

Les animateurs de territoire accompagnent les collectivités dans la réalisation de leurs projets en mobilisant l'expertise détenue au sein des services, des satellites et des structures partenaires du Département. Ils offrent une ingénierie technique et aident également les collectivités dans la recherche de financements. Ce rôle moteur et mobilisateur sera pleinement mis à profit des collectivités.



Stéphane LEMOINE

1^{er} Vice-Président du Conseil départemental en charge des infrastructures routières, mobilités et voies douces

« **Être à l'écoute des territoires, pour insuffler et accompagner la politique d'aménagement nécessaire à notre département, par son évolution harmonieuse. Cela ne peut se faire que si la proximité est notre leitmotiv. Ensemble pour un territoire dynamique !** »



À la découverte du dispositif « Bourgs Centres » initié par le Conseil départemental

14 | METTRE LES PROJETS STRUCTURANTS AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ



En lien avec sa proximité avec l'Île-de-France et le Grand Paris, le département d'Eure-et-Loir voit son attractivité se renforcer avec le développement de zones d'activités, notamment dans ses franges franciliennes. Le lancement du projet d'autoroute A 154-A 120 marque également une étape décisive dans l'aménagement du territoire eurélien. À moyen terme, l'Eure-et-Loir devra également saisir les opportunités offertes par le Grand Paris Express qui facilitera l'accès à Massy-TGV et à l'aéroport d'Orly.

Afin de faciliter et d'accompagner ce développement, le Département prend toute sa place dans ces projets d'aménagement, pour qu'ils constituent des atouts pour le territoire et préservent le cadre de vie des Euréliens. L'équilibre entre le développement économique du territoire et le maintien d'une activité agricole performante et durable est recherché.

Le Département, avec la mobilisation de ses équipes et au travers des structures départementales existantes, met en œuvre une véritable ingénierie publique pour le foncier et l'aménagement, et soutient les territoires dans un processus de coopération, de dialogue territorial et de renforcement des compétences.



FOCUS
LA SAEDEL, PARTENAIRE
DU DÉVELOPPEMENT LOCAL



en chiffres...

97 km

C'est la longueur de la future autoroute A 154 qui traversera et structurera le département entre Allaines et Nonancourt

1,2 million €

C'est le montant de la participation du Département au Contrat de redynamisation du site de Défense de Châteaudun

30 000

hectares de surface d'aménagement foncier à engager par le Département pour préserver les exploitations agricoles impactées par l'aménagement de l'A154-A120

La SAEDEL est une entreprise publique locale au service du développement territorial, présente sur toute la chaîne de valeur immobilière en Eure-et-Loir sur **une centaine de projets représentant environ 20 millions d'euros d'investissements annuels.**

Codétenue par le Département, cinq villes euréliennes, des entreprises publiques de l'habitat et la Caisse des dépôts, la SAEDEL est historiquement engagée sur les métiers du foncier et de l'aménagement et a largement étendu son offre pour apporter des solutions opérationnelles complètes dans la réalisation de projets d'aménagement et de construction à ses clients publics et privés.

Agile, la SAEDEL constitue **des « équipes-projet » sur mesure en s'appuyant sur ses partenaires institutionnels, ses compétences embarquées et son réseau local de prestataires** pour assurer une ingénierie complète de montage et de réalisation, incluant le financement et le portage des projets.

Engagée pour développement raisonné de nos territoires, la SAEDEL porte des projets contributifs à l'intérêt général, favorise le dynamisme des écosystèmes locaux et la démocratie participative, en minimisant l'impact carbone de ses programmes.

Jacques LEMARE

Conseiller départemental
délégué à l'A154-A120



« Une partie de l'avenir de l'Eure-et-Loir s'inscrit autour du futur axe autoroutier A 154 – A 120 qui le traverse dans sa partie centrale du nord au sud. Tous les territoires seront soutenus et accompagnés par le Département pour leur permettre de **saisir toutes les opportunités offertes** par ce futur aménagement. Le Département mobilisera toute son expertise et ses moyens pour **garantir un développement équilibré** entre l'activité économique et la préservation des espaces agricoles et du cadre de vie. »

les objectifs opérationnels

DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE FONCIÈRE DÉPARTEMENTALE

La raréfaction du foncier disponible et les réglementations liées à la sobriété foncière sont des facteurs qui ont un impact fort sur le développement du territoire eurélien. Le Département, de par ses compétences en aménagement foncier et en maîtrise foncière, a la responsabilité de mettre en place une stratégie foncière pour son territoire afin de garantir un développement équilibré entre l'activité économique et la préservation des espaces agricoles et du cadre de vie. —

CAPITALISER SUR L'AUTOROUTE A 154 POUR DÉVELOPPER LE TERRITOIRE

Ce projet d'importance permettra de positionner le territoire eurélien dans une logique de développement par les débouchés qui seront ainsi créés. Il sécurisera les déplacements quotidiens sur la RN 154 et permettra de générer des opportunités d'aménagement. Présent aux côtés des collectivités traversées, le Département anticipe et accompagne les changements liés à l'A 154 au travers des différentes politiques qu'il met ou mettra en œuvre. —

ANTICIPER L'IMPACT SUR L'EURE-ET-LOIR DE LA MISE EN SERVICE DU MÉTRO DU GRAND-PARIS EXPRESS

La réalisation du Grand Paris Express rapprochera encore les actifs du département de l'Eure-et-Loir des zones d'emploi de l'Île-de-France. La nouvelle ligne de métro connectera notamment Versailles, Saint-Quentin, le Plateau de Saclay, la gare Massy-TGV et l'aéroport d'Orly. Le Département prépare cette mise en service en accompagnant notamment les territoires limitrophes qui pourraient connaître un fort développement économique et démographique. —

OBJECTIF

1

OBJECTIF

4

OBJECTIF

2

OBJECTIF

5

OBJECTIF

3

CONDUIRE LES OPÉRATIONS D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE LIÉES AUX AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS

Le Département dispose d'un service d'archéologie préventive opérationnel qui accompagne les projets des aménageurs publics et privés en accélérant la libération des emprises nécessaires à ces projets tout en contribuant à une meilleure connaissance de l'histoire et de la préhistoire du département. —

CONTRIBUER À LA REDYNAMISATION DES SITES EN RECONVERSION ÉCONOMIQUE

Après la reconversion réussie de l'ancienne base aérienne de Crucey-Villages en ferme photovoltaïque, le Département poursuit son implication dans la redynamisation des sites en reconversion économique. Il participe activement et financièrement au contrat de redynamisation du site de Défense de Châteaudun et encourage les projets qui émergent sur son territoire en apportant son ingénierie et son expertise. —

15 | ACCOMPAGNER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE



La Cosmetic Valley :
Guerlain La Ruche à Chartres

Avec un espace foncier disponible, des infrastructures existantes et futures facilitantes et une grande proximité avec l'Île-de-France, l'Eure-et-Loir dispose d'atouts considérables pour garantir le maintien et le développement d'une activité économique majeure. Ce développement repose d'abord sur plusieurs filières (cosmétique, pharmaceutique, plasturgie, métallurgie, agro-alimentaire) car il ne s'agit pas tant d'être la base-arrière de la région parisienne que de valoriser le plus pertinemment possible les réserves foncières et de renforcer le caractère et le poids d'un bassin industriel local bien identifié.

Le Département entend contribuer à créer les conditions favorables à cet écosystème, garantie d'une croissance économique durable. Permettre ce développement endogène, qui s'appuie sur les forces vives du territoire, c'est-à-dire à la fois sur les acteurs économiques d'aujourd'hui et ceux de demain, c'est donner l'envie d'investir et de s'investir ici pour cultiver le phénomène du « made in Eure-et-Loir ». Donner du souffle aux entrepreneurs et artisans, donner envie aux jeunes Euréliens de les rejoindre, c'est donner corps à un vivier d'acteurs volontaires et fiers d'agir et de produire ici.



FOCUS
AVEC POLEPHARMA,
L'EURE-ET-LOIR PILIER
DE LA SOUVERAINETÉ SANITAIRE
DE LA FRANCE



en chiffres...

4 954

entreprises créées en Eure-et-Loir en 2022

15 617

projets de recrutement en Eure-et-Loir en 2023 (+11% par rapport à 2022)

25 098

salariés dans l'industrie, soit 19,4% des emplois dans le département contre 12,6% en France

6,5

milliards €

d'exportations par les acteurs économiques d'Eure-et-Loir, contre 4,2 milliards d'importations, soit une balance commerciale très largement positive

La filière (bio)pharmaceutique est au carrefour de plusieurs enjeux locaux et nationaux. Polepharma, c'est en effet d'abord une filière économique très attractive, représentant plus de **5 600 emplois sur le territoire, sur des postes parfois relativement accessibles, et d'autres fois qualifiés voire très qualifiés**. Encourager cette filière, soutenir cette grappe d'entreprises et consolider son ancrage, c'est œuvrer à la pérennité de milliers d'emplois en Eure-et-Loir. En assurant la promotion de ces métiers, le Département renforce les capacités de recrutement local et offre des débouchés pour tous les collégiens, lycéens et étudiants de demain.

Renforcer la production de médicaments en France, c'est aussi **contribuer à une politique de souveraineté médicale et garantir la continuité de leur disponibilité pour tous**. C'est donc aussi, et enfin, compléter une politique de santé publique qui a d'abord besoin de praticiens mais aussi d'une filière de recherche, de production et de distribution pharmaceutique qui soit innovante, solide et réactive.

Né à Dreux, Polepharma, dont le siège est installé à Chartres, compte plus de 420 sociétés adhérentes, partout en France.

I les objectifs opérationnels

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES LEADERS

Le Département dispose de compétences fortes en matière d'aménagement du territoire, de routes, d'éducation, d'enseignement supérieur et de promotion du territoire qui constitue un environnement le plus favorable possible au développement économique. Il poursuit l'accompagnement de filières leaders telles que la cosmétique, la pharmacie et la filière agricole.

OBJECTIF

1

ENCOURAGER UN DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL CHOISI PAR LES TERRITOIRES

L'Eure-et-Loir, comme tous les départements du grand Bassin parisien, fait l'objet d'une pression foncière pour recevoir certains établissements industriels ou logistiques. Le Département est au côté des intercommunalités pour accueillir ces initiatives et traduire ce mouvement en un essor industriel maîtrisé.

OBJECTIF

2

DÉVELOPPER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

Entreprendre, c'est s'engager, embarquer avec soi des envies, des investissements, des équipes. Parce que c'est la sève d'un territoire qui par là se régénère, le Département souhaite encourager l'entrepreneuriat notamment pour les jeunes et lors de reconversions professionnelles.

OBJECTIF

3

OBJECTIF

4

METTRE EN VALEUR LES SAVOIR-FAIRE DES ENTREPRENEURS ET DES ARTISANS

Le talent ne suffit pas toujours : (se) faire connaître est tout aussi important. Pour cela, grâce aux outils dont il dispose en propre (magazine Eurélien, réseaux sociaux, etc.), le Département assure la promotion des talents d'ici pour qu'ils prospèrent aussi ailleurs. En lien avec sa politique en faveur des territoires, le Département développe aussi des partenariats avec les différentes chambres consulaires. Ceux-ci se traduisent par des conventions annuelles au travers desquelles le Département poursuivra son soutien à des manifestations spécifiques qui mettent en avant les savoir-faire des entrepreneurs et des artisans localement ou nationalement (Artisanales, Salon international de l'agriculture...).



Michael HOMUTH

Directeur de la production
chez Vorwerk

« **Un réseau routier performant est indispensable au développement industriel. Quand nous avons annoncé l'investissement de 57 millions d'euros pour l'implantation d'un nouveau site de production Thermomix à Donnemain-Saint-Mamès, le Département s'est mobilisé pour réaliser les aménagements dont nous avons besoin pour améliorer la liaison vers l'autoroute A10. »**

Le stand du Conseil départemental aux Artisanales de Chartres en 2023



16 | DYNAMISER L'OFFRE DE FORMATIONS



Eure-et-Loir Campus : l'atelier de mise en pratique de Polytech

Le dynamisme de l'Eure-et-Loir repose sur un tissu économique à forte valeur ajoutée, notamment dans les secteurs de la pharmacie et de la cosmétique, qui nécessitent des compétences spécifiques. Répondre à ces besoins, par une offre de formation diversifiée, c'est renforcer la compétitivité du territoire.

Parallèlement, il est important que les populations aient accès à des formations répondant à leurs aspirations, indépendamment des contraintes géographiques, économiques ou sociales. Favoriser cette accessibilité, c'est assurer l'équité territoriale.

Pour répondre à ces deux enjeux, le Conseil départemental assume, depuis plus de vingt ans, un rôle clé pour le développement de la formation supérieure, aux côtés de la Région et des acteurs académiques. Eure-et-Loir Campus, en est l'illustration la plus emblématique, avec une offre qui s'enrichit chaque année au prix d'un investissement fort et continu. Cette dynamique doit se poursuivre en renforçant le maillage territorial et en ouvrant de nouvelles perspectives, dans des secteurs peu explorés mais à fort potentiel, comme la valorisation agricole, composante identitaire et économique majeure du département.



FOCUS LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ POUR LA SANTÉ



L'accueil de l'Institut de soins infirmiers Santé (IF Santé), à l'horizon de la rentrée universitaire 2026-2027, dans son lieu « totem », Eure-et-Loir Campus, en est le meilleur témoignage.

Ce projet découle de la volonté du Conseil départemental, partagé avec la Région Centre-Val de Loire, les hôpitaux de Chartres et Chartres Métropole. Ainsi, ce sont **410 nouveaux étudiants qui intégreront Eure-et-Loir Campus** pour devenir infirmiers, aides-soignants ou ambulanciers.

Des travaux d'extension et de transformation seront nécessaires pour accueillir cette nouvelle offre et garantir les meilleures conditions d'études pour les apprenants ainsi que pour les équipes pédagogiques. Ce projet contribuera à renforcer la **vocation « santé-bien-être » d'Eure-et-Loir Campus**, en complément de l'usine-école (Polytech), de la pharmacie-école (CFA Pharmacie) et des salles de manipulation et de simulation (IF Santé).

en chiffres...

66

formations postbac allant de bac+2 à Bac+5

630

étudiants à Eure-et-Loir Campus

27

promos accueillies sur le site d'Eure-et-Loir Campus

4

laboratoires de recherche à Eure-et-Loir Campus



Découvrez le site
d'Eure-et-Loir Campus !

+ vidéo

les objectifs opérationnels

DÉVELOPPER ET VALORISER L'OFFRE DE FORMATIONS

Dans une logique d'adaptation continue, des échanges constants avec les filières locales sont assurés. De nouveaux formats seront initiés pour les promouvoir. Des ateliers réunissant des acteurs locaux seront organisés pour recenser les besoins en formation et les décliner au plus près des besoins.

OBJECTIF 1

CONFORTER EURE-ET-LOIR CAMPUS COMME LOCOMOTIVE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Eure-et-Loir Campus, a vocation à être la plateforme de l'enseignement supérieur en Eure-et-Loir. Il propose, en ce sens, des actions permettant la rencontre entre l'enseignement supérieur et les habitants du territoire (collégiens, lycéens, entreprises, professionnels de l'éducation...).

OBJECTIF 2

VALORISER LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Les activités de recherche présentes en Eure-et-Loir méritent d'être mises en lumière, le Département propose un calendrier d'événements de vulgarisation scientifique pour le grand public qui y participe grandement tout comme une large diffusion de la culture scientifique et technique.

OBJECTIF 3

OBJECTIF 4

DÉVELOPPER UNE NOUVELLE OFFRE DE FORMATION AUTOUR DE LA TRANSFORMATION AGRICOLE

Riche de la production agricole eurélienne, de quantité et de qualité reconnues, le Département souhaite ancrer localement la plus-value issue de la transformation des matières premières. Un des leviers à activer est l'enracinement de compétences permettant cette valorisation des productions locales.



Évelyne LEFEBVRE

6^e Vice-Présidente du Conseil départemental en charge de la solidarité, l'autonomie, la santé publique et des ressources humaines

« Le Département mène une politique volontariste dans le domaine de la formation depuis plus de 20 ans. L'objectif est à la fois de **permettre aux Euréliens de poursuivre leurs études**, y compris dans l'enseignement supérieur mais aussi **d'attirer des nouveaux talents sur le territoire.** »



Éric BLOND

Président de l'Université d'Orléans

« Attaché au **maillage territorial** et au **rôle d'ascenseur social et d'acteur économique de l'Université**, la qualité des enseignements pluridisciplinaires de l'université d'Orléans à Chartres se retrouve au sein d'une spécialité de l'école d'ingénieurs Polytech, de l'IUT, de l'Inspé et de la capacité en droit. »

17 | AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ ET LA NATURE



Vallée de l'Aigre
à Romilly-sur-Aigre

Pollinisation, régulation du climat, épuration de l'eau et tant d'autres services sont orchestrés par la nature, gratuits et techniquement irremplaçables. La biodiversité est tout simplement indispensable à la vie sur terre. Elle permet de nous nourrir, nous vêtir, nous loger, nous soigner et aussi de nous sentir bien

Si l'apparition et la disparition d'espèces sont des phénomènes naturels, le rythme d'extinction actuel est 100 à 1 000 fois supérieur au taux naturel. À l'échelle nationale et locale, les facteurs principaux entraînant l'appauvrissement du vivant sont la destruction d'espaces naturels, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

Les actions à entreprendre pour la crise de la biodiversité sont communes à celles pour l'adaptation aux changements climatiques. La végétalisation des villes et villages, la restauration des corridors écologiques comme les trames vertes et bleues, aussi appelées solutions fondées sur la nature, sont des exemples qui favorisent conjointement la biodiversité et un développement raisonné des territoires.



FOCUS LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE DES COURS D'EAU GARANTIE



en chiffres...

4

espèces de plantes invasives inventoriées et cartographiées afin d'envisager un plan de lutte (*renouée du Japon, berce de Caucase, chardon marie et ambrosie*)

95,3%

du territoire eurélien n'est pas artificialisé. 11% est en espace boisé ou semi naturel (84% sont en zones agricoles)

+ de 60%

des cours d'eau ne sont pas en bon état

11

sites éco pâturés par la cinquantaine de moutons d'Ouessant départementaux

80

arbres au recensement départemental, 14 arbres labellisés « Arbres remarquables »

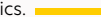
Le Conseil départemental d'Eure-et-Loir a souhaité être **exemplaire en matière de restauration de la continuité écologique des cours d'eau** et s'est engagé sur un recensement des ouvrages d'art (ex. ponts) pouvant l'impacter.

Sur une vingtaine d'ouvrages, des perturbations hydromorphologiques ont été mises en évidence par des études menées par les syndicats de rivières.

Une première tranche de travaux sur neuf ouvrages a débuté dès 2023. **Quatre ouvrages d'art feront l'objet de travaux financés** par le biais de l'appel à projets « Eau et biodiversité » de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et cinq autres sont inscrits au Contrat territorial « Loir amont 2 » avec un cofinancement de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Région. Le montant des travaux est estimé à 625 000 euros sur trois ans. Des **études post-travaux et un suivi environnemental** sont prévues dès 2024 afin de connaître les incidences des travaux réalisés. Un marché public spécifique est en cours de rédaction afin de disposer de prestations adaptées.


I les objectifs opérationnels

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ PAR LE FAUCHAGE RAISONNÉ DES ACCOTEMENTS ET L'ÉCO-PÂTURAGE

Le fauchage raisonné tend à rationaliser l'entretien en bord de route afin que les enjeux environnementaux et économiques soient pleinement intégrés et pris en compte dans la réalisation des objectifs de maintien de sécurité et de conservation du patrimoine routier. L'éco-pâturage de moutons initié sur les dépendances vertes routières et les bassins de rétention s'étend progressivement à d'autres sites et équipements départementaux (collèges, ENS, SDIS...). Le Département peut également conseiller des porteurs de projets publics. 


OBJECTIF
1

VALORISER LES ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Au titre de la politique ENS et afin d'accompagner le territoire face au changement climatique, le Département agit pour la protection de la biodiversité par la préservation des milieux et des sites dont il est propriétaire. Il valorise ces ENS auprès des différents publics (grand public, scolaires, seniors, collectivités...) et soutient également les partenaires (collectivités, associations...) dans la réalisation de leurs projets de restauration et de valorisation de leurs sites. 

OBJECTIF
2


PRÉSERVER LES COURS D'EAU ET RESTAURER LEURS FONCTIONS NATURELLES

Les échéances pour l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau ont été revues dans les Schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) 2022-2027. Le Département soutient techniquement et financièrement les syndicats de rivières dans leurs projets et il s'est engagé dans une programmation de travaux sur ses ouvrages d'art afin de satisfaire aux objectifs environnementaux. Bien que des mesures aient déjà été prises, les objectifs ne sont pas atteints. Sur les deux bassins, des travaux sur les rivières sont encore nécessaires. 

OBJECTIF
3

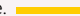
OBJECTIF
4

PROTÉGER LES MARES ET LES PETITES ZONES HUMIDES REMARQUABLES

Les milieux humides constituent pour certaines communes les derniers réservoirs de biodiversité (faune, flore). Le Département s'est engagé à participer activement à leur préservation en accompagnant les structures publiques et les associations compétentes notamment dans le cadre du « Plan mares 28 » et les inventaires des zones humides (Meuvette, Blaise, Eure). 


OBJECTIF
5

ADOPTER UN « PLAN ARBRES » POUR VALORISER LES SITES NATURELS

Le premier recensement des arbres remarquables a permis de mettre en valeur des spécimens et de les valoriser. Ce travail mérite d'être poursuivi, voire enrichi. Par ailleurs une réflexion devra être menée pour développer la présence du végétal, notamment sur nos sites départementaux (collèges, sites administratifs, Ehpad...). Cette stratégie de renaturation s'inscrit pleinement dans l'adaptation au changement climatique. 

OBJECTIF
6

SOUTENIR LES PROJETS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX DÉDIÉS À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Conscient des enjeux transversaux liés à la transition écologique et au changement climatique, le Département a souhaité impulser une dynamique pour accompagner techniquement et soutenir financièrement les collectivités (communes, communautés de communes, syndicats), les associations et les agriculteurs dans leurs projets en matière de restauration et de préservation de milieux naturels, de plantation de végétaux, de gestion des eaux pluviales et de mobilités douces (à pied, à vélo). 



Michel PRÉVOST

Président du Conservatoire des Espaces Naturels (Cen) Centre-Val de Loire

« Dans le contexte actuel d'érosion massive de la biodiversité et d'urgence climatique, chaque mètre carré de nature préservé a un rôle à jouer pour conserver les espèces et favoriser la résilience de nos sociétés. Grâce à son réseau de 28 aires protégées (300 ha) et via l'accompagnement des acteurs au sein de quatre espaces naturels sensibles, le Cen Centre-Val de Loire contribue à la mise en valeur et la préservation du patrimoine naturel eurélien depuis plus de 25 ans. La spécificité de **l'action conjointe du Département et du Conservatoire** réside dans la mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur des mares qui, organisées en un maillage dense, constituent un patrimoine naturel commun à l'ensemble des communes d'Eure-et-Loir. »



Plan mares :
le Département, gardien
de la biodiversité

+ vidéo

18 | CULTIVER LES CIRCUITS COURTS ET SOUTENIR LES INITIATIVES AGRICOLES

Le Département
au salon international de
l'agriculture en 2023



Grâce aux innovations technologiques et à l'évolution des pratiques, les agriculteurs euréliens sont à l'avant-garde pour réussir à concilier une agriculture nourricière, garantissant la souveraineté alimentaire de la France et de l'Europe et une agriculture toujours plus respectueuse de la planète, en poursuivant les efforts considérables entrepris ces dernières décennies pour diminuer leur impact (gaz à effet de serre, qualité de l'eau, biodiversité).

Pour accompagner cette mutation, le Conseil départemental s'est attaché à faciliter la diversification des exploitants souhaitant s'orienter vers des productions agricoles répondant directement aux attentes des consommateurs euréliens. Cette politique favorisant les « circuits courts » contribue à structurer une filière locale destinée à l'approvisionnement de la restauration et soutient le déploiement d'offres plus proches des secteurs de consommation. Elle actionne plusieurs outils simples et opérationnels : marchés publics alimentaires pour la restauration collective des collèges et des Ehpad, plateformes Agrilocal28 et Sur le Champ !, soutien aux légumeries, conserveries, etc. Au-delà, le Conseil départemental accompagne les investissements productifs agricoles et apporte informations et conseils grâce à ses équipes et à la mise en réseau de tous ses partenaires.

Enfin, le Département reste le partenaire naturel de la Chambre d'agriculture et soutient la marque « Terres d'Eure-et-Loir » qu'il a initiée avec elle.



FOCUS
MANGER SAIN
ET EURÉLIEN AU MENU



en chiffres...

340 000€

C'est le soutien apporté par le Département chaque année au titre de sa politique agricole axée sur les circuits

1 654 794

repas fournis dans les collèges publics en 2022

320

agriculteurs d'Eure-et-Loir pratiquent la vente en circuits courts soit 9 % des exploitations agricoles en 2020

190 000€

c'est l'enveloppe mobilisée par le Département entre 2017 et 2022 pour soutenir 21 projets portés par des producteurs locaux.

130

Adhérents à « Terres d'Eure-et-Loir » (producteurs, artisans, magasins, restaurants...)

Initié en 2018 avec l'adhésion du Département à la plateforme Agrilocal28, l'achat local dans la restauration collective sera renforcé via **un marché alimentaire départemental. Accessible dès 2024 aux collèges et lycées, il sera ouvert en 2027 aux Ehpad.** Il vise à répondre à plusieurs enjeux. Économique, en offrant des débouchés et des engagements aux producteurs et artisans locaux pour faire évoluer leurs exploitations et activités. De solidarité, en réservant un marché aux porteurs de **projet de légumeries à caractère social** (Adapei 28). Environnemental, en réduisant le bilan carbone du transport des denrées alimentaires en valorisant les produits locaux.

Les établissements acheteurs accéderont au marché en adhérant à un groupement départemental qui ne sera pas uniquement un lieu d'achat groupé. Il sera aussi l'entité fédératrice autour des sujets liés à l'alimentation. Des **échanges de recettes, de bonnes pratiques liés à la lutte contre le gaspillage alimentaire**, mais aussi des temps de rencontres dans les exploitations ou entre chefs de cuisine seront proposés aux adhérents.



Christelle MINARD

2^e Vice-Présidente du Conseil départemental en charge de la transition écologique et de l'attractivité du territoire

« Le Département continuera de déployer divers outils pour **développer les circuits courts**. Il facilite les relations entre producteurs et acheteurs. Il le fait via la plate-forme Agrilocal, et en visant à court terme le portage du marché alimentaire des collèges. Le **partenariat avec la Chambre d'agriculture** et la SCAEL a permis de développer la plate-forme logistique " Sur le champ ! ". Via des subventions directes, le Département aide les agriculteurs à développer leurs projets d'investissements. »



Matthieu BONNET

Agriculteur / Président de Terres d'Eure-et-Loir

« Le succès de la marque "Terres d'Eure-et-Loir" ne se dément pas. Créée il y a vingt ans avec le soutien du Conseil départemental, elle participe activement à la réalisation des objectifs de développement des circuits courts par ses missions et **forte de ses 130 adhérents : permettre aux Euréliens de mieux identifier les produits de leur terroir, promouvoir produits et producteurs locaux, fédérer les producteurs locaux et développer et valoriser les productions euréliennes.** »

les objectifs opérationnels

FAVORISER LA CRÉATION D'OUTILS ET DE PROJETS DE DIVERSIFICATION AGRICOLE

Le Département créé un environnement favorable au développement d'outils de diversification agricole grâce à la plate-forme Agrilocal28 (outil dématérialisé de mise en relation gratuit entre les producteurs et la restauration collective), et Sur le Champ ! outil physique de livraison entre professionnels de la restauration et de la distribution alimentaire. Le Département favorise le développement de nouveaux outils via des appels à projets, des financements spécifiques, un apport en ingénierie. —

OBJECTIF

1

SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES PROJETS DES PRODUCTEURS LOCAUX AU TITRE DES CIRCUITS COURTS

L'enjeu est de définir un dispositif d'intervention du Département en articulation avec la Région, compétente en matière économique et autorité de gestion pour les fonds européens, pour la nouvelle période de programmation 2023 / 2027. Un dispositif d'intervention sera proposé afin de soutenir financièrement les projets des producteurs et de faire effet levier pour mobiliser d'autres financements. —

OBJECTIF

2

ACCOMPAGNER LES PROJETS ALIMENTAIRES DE TERRITOIRE PORTÉS PAR LES COLLECTIVITÉS

En lien avec l'État et la Chambre d'agriculture, le Département a créé une instance départementale qui a un rôle d'information, de mutualisation, de coordination et d'échanges d'expériences sur les démarches de territoires et les projets en particulier avec les intercommunalités porteuses de « programmes alimentaires de territoires. » Elle a vocation à se réunir régulièrement pour faire vivre et animer cette démarche partenariale. —

OBJECTIF

4

OBJECTIF

3

CONTRIBUER À DONNER DES DÉBOUCHÉS AUX CIRCUITS COURTS EN RESTAURATION COLLECTIVE

Le sourcing réalisé pour la construction du marché alimentaire a révélé un intérêt et une capacité à répondre aux volumes de près de 60 agriculteurs. Afin qu'ils soient plusieurs à intégrer le marché, un zonage géographique de certains lots est prévu. Pour les autres producteurs, la plate-forme Agrilocal28 continuera de vivre et leur permettra de travailler ponctuellement avec la restauration collective. —

Le Département soutient les circuits courts



CAP28



HORIZON
#3

L'EURE-ET-LOIR responsable

Des parcours de vie
accompagnés dans
leur diversité



*Un département
qui lutte contre les
vulnérabilités et
accompagne les
Euréliens dans leur
parcours de vie*



LES ENJEUX

Au fil des quarante dernières années, l'action sociale en France a évolué en réponse à de nouveaux besoins. Autrefois centrée sur les personnes âgées et certains actifs, elle a dû s'élargir pour faire face au chômage structurel.

Si les Départements sont désormais les principaux acteurs de l'action sociale, ils doivent coordonner de multiples intervenants du secteur pour répondre à des besoins sociaux qui ont évolué, touchant des personnes vulnérables parfois heurtées.

Ces évolutions rendent obsolètes les réponses traditionnelles basées sur des catégories de publics,

bouleversées par de nouvelles urgences sociales et le vieillissement de la population eurélienne qui aura achevé sa croissance rapide en 2040 (la part des plus de 65 ans avoisinera 30% (contre 25% à l'échelle nationale), soit 10% de plus qu'en 2020).

Pour faire face à ces défis, le Conseil départemental choisit de rendre l'action sociale plus adaptable aux situations de vie des habitants d'Eure-et-Loir. Ce qui nécessite d'adapter les pratiques et les métiers de l'action sociale aux nouvelles fragilités et d'accroître le nombre de professionnels du « lien » pour répondre aux besoins des personnes âgées et actives, tout en garantissant un accueil adapté, coordonné et de proximité aux usagers.



Christophe LE DORVEN

Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir

« L'Eure-et-Loir responsable est attentif à accompagner tous les Euréliens dans leur parcours de vie. Il contribue à **donner à chacun les chances de s'épanouir** et d'être pleinement inclus dans la société lorsqu'on est par exemple en situation de handicap ou de vieillir dans la dignité. Il œuvre aussi à **consolider le socle de la cohésion** : il défend nos valeurs républicaines, protège les plus vulnérables et aide les Euréliens face aux difficultés. »



PERMETTRE À CHACUN DE TROUVER SA VOIE DANS L'EMPLOI

Avec ses partenaires, le Département est convaincu que les activités génératrices de revenus constituent une voie privilégiée pour offrir une sortie durable du revenu de solidarité active. Dans le respect des diversités de parcours, l'accompagnement vers l'emploi est un enjeu économique et social majeur.

| LES CHANTIERS CIBLES 2028... 2040



DÉPLOYER UNE PLATE-FORME POUR FACILITER DES PARCOURS DE VIE AUTONOMES

Grâce à cette plate-forme coordonnée par le Département, physique, téléphonique et numérique, les différentes structures d'accueil des personnes âgées et services d'aides à domicile seront plus facilement accessibles. Avec une information plus lisible, des conseils plus individualisés le parcours des personnes âgées et de leur famille sera fluidifié.

ŒUVRER À L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES JEUNES

L'épanouissement des jeunes en Eure-et-Loir est une priorité du Département. La politique jeunesse du Département mise encore plus fortement sur la promotion du sport et de la culture qui portent des valeurs essentielles pour « faire société ». Dans ses collèges, le Département sera également encore plus attentif à l'inclusion de tous les élèves qui doivent pouvoir s'y épanouir protégés des harceleurs et respectés dans leur différence (handicap...).

19 | PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT CITOYEN ET LES VALEURS RÉPUBLICAINES



Les valeurs républicaines, principes fondamentaux de notre société, garantissent le respect des droits et des responsabilités de chacun. Elles sont les bases sur lesquelles s'édifie l'identité et se façonne l'action du Département, dans un souci constant de cohésion et d'ouverture à l'autre.

La participation active des habitants à la vie locale est essentielle pour faciliter cette cohabitation harmonieuse. Face à une défiance croissante envers les institutions, le Département encourage l'engagement individuel au service du collectif, ancrant, ainsi, l'appartenance à une même communauté de destin.

La diversité des territoires et des populations constitue une richesse pour l'Eure-et-Loir, à condition de prévenir l'intolérance et le communautarisme excessif. L'égalité de traitement pour tous les habitants, quelles que soient leur lieu de résidence, leur situation sociale ou leur croyance, en est un élément clé. Le Conseil départemental applique quotidiennement le principe de laïcité, veillant à ce que les différences, sans les gommer, ne deviennent pas des obstacles.

En promouvant les valeurs républicaines, le Département contribue à construire une société de respect mutuel favorisant l'épanouissement collectif et individuel des Euréliens.

en chiffres...

4,4

millions € votés en 2023 pour soutenir le monde associatif

114

volontaires du Service civique accueillis depuis 2015 dont 61% de femmes

250

personnes âgées participantes pour créer un spectacle dans le cadre de la résidence de création de la compagnie Cavalcade

61 000

bénévoles en 2022



FOCUS LE CDJ : UNE ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ



Le Conseil départemental des jeunes, créé en 1999, est une véritable école de la démocratie et de la citoyenneté. Il constitue une instance précieuse d'animation pédagogique visant à sensibiliser, former et accompagner les jeunes élus, afin de **transmettre les valeurs républicaines et citoyennes au sein des collèves**. Ces jeunes découvrent l'institution départementale et apprennent les mécanismes de la démocratie. Cette initiative favorise l'éveil civique en impliquant les collégiens dans la vie publique et en leur faisant découvrir les actions du département.

L'engagement est le maître mot : **s'engager pour le bien collectif, respecter ses engagements et en comprendre les enjeux**.

Les jeunes élus acquièrent ainsi les compétences nécessaires pour **devenir des acteurs et des ambassadeurs**, diffusant les actions auprès de leurs pairs et de la communauté éducative. Ils abordent des thèmes variés, tels que le **devoir de mémoire**, le **handicap** et le lien **intergénérationnel**. Ils continuent également à s'impliquer et à soutenir les actions liées aux 17 objectifs de **développement durable** et à l'agenda 2030, afin de comprendre les grands enjeux du territoire et d'agir en conséquence.



+ d'infos

les objectifs opérationnels

SOUTENIR LE MONDE ASSOCIATIF

Le Département soutient financièrement les associations, piliers de l'engagement collectif, dans divers domaines tels que les solidarités, l'éducation, la culture et le sport. Les manifestations culturelles, sportives et festives bénéficient également d'un soutien, renforçant l'attrait des territoires. Une plateforme associative départementale sera développée pour mettre en valeur ces actions.

OBJECTIF
1

FAIRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES UN TERREAU DE LA CITOYENNETÉ

Le Conseil départemental des jeunes (CDJ) est un espace d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie. Les jeunes proposent des projets et des actions pour améliorer la vie des collégiens.

Ils partagent leur expérience et diffusent des outils pédagogiques. Le CDJ encourage l'engagement et la participation active des jeunes.

OBJECTIF
2

PROMOUVOIR LES VALEURS RÉPUBLICAINES ET LA LAÏCITÉ

Depuis 2022, le Département forme ses agents à la laïcité et à la qualité de l'accueil du public. Pour accompagner les agents dans l'application du principe de laïcité, et de l'obligation de neutralité, une charte des valeurs républicaines et de la laïcité sera adoptée et un référent laïcité nommé.

OBJECTIF
3

PROMOUVOIR LE SERVICE CIVIQUE, LA RÉSERVE CITOYENNE ET LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le soutien à l'engagement volontaire des jeunes est essentiel pour promouvoir la citoyenneté. Les missions de Service Civique dans les domaines de la Solidarité, de la Culture, de l'Environnement, de l'Éducation, de la Mémoire et de la citoyenneté sont encouragées. L'accueil sera également étendu aux volontaires du Service national universel.

OBJECTIF
4

OBJECTIF
5

SOUTENIR DES PROJETS INNOVANTS QUI FAVORISENT LA MIXITÉ ET LE LIEN SOCIAL

Le Département soutient des projets innovants favorisant la mixité sociale en collaboration avec ses partenaires. Les services départementaux développent, en proximité, au sein des Maisons départementales des solidarités, des actions pour permettre aux jeunes de découvrir les arts et la culture, promouvant ainsi des valeurs citoyennes et l'action envers autrui.

OBJECTIF
6

DÉVELOPPER DES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS

La culture favorise la rencontre de l'autre, en reconnaissant à la fois sa différence et sa similarité. L'expérience intergénérationnelle permet de lutter contre les préjugés en favorisant le vivre ensemble par la transmission de savoirs et d'expériences à travers les échanges entre générations. Le Département promeut ces actions.



Dominique SCHNAPPER

Présidente du Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République auprès du ministre de l'Éducation nationale

« Toutes les dispositions prises pour appliquer le **principe de laïcité** dans les diverses instances de la sphère publique traduisent le **projet républicain d'émancipation de tous les êtres humains**. Elles assurent la **liberté de conscience et l'égalité en droits de chacun** et permettent la fraternité entre tous. »

20 | ASSEOIR LA RELATION USAGERS SUR LA CONFIANCE



Les citoyens s'attendent à pouvoir interagir avec le Département de manière fluide et sans obstacles, que ce soit en personne, en ligne ou par téléphone. On parle alors de relation omnicanale. Un accès simple à des informations compréhensibles, des délais annoncés et respectés, ainsi que la possibilité de suivre l'évolution du statut de leur demande, constituent autant d'exigences auxquelles le Conseil départemental se doit d'apporter des solutions. Tel est le prix d'une confiance renouvelée des citoyens envers l'Institution départementale.

L'expérience vécue occupe une place centrale dans cette relation de confiance. Elle implique un échange et une écoute continue pour répondre aux besoins exprimés. À cet égard, le déploiement d'outils numériques peut être considéré comme une opportunité, car il permet à la fois de fluidifier les interactions et d'accroître le temps consacré par les agents du Conseil départemental à l'accompagnement direct des populations. Cette transition numérique devrait donc améliorer la relation humaine mais ne pas la remplacer. Elle sera accompagnée de mesures de soutien pour les populations qui ne maîtrisent pas l'utilisation des outils numériques.



FOCUS MON ASSISTANT DÉPARTEMENTAL EN LIGNE



Depuis les sites et applications du Département, les habitants auront accès à un fil de discussion où ils pourront poser des questions et obtenir **des réponses ciblées sur l'ensemble des domaines d'intervention du Conseil départemental** (services sociaux, éducation, culture, routes, etc.). Les utilisateurs seront ainsi orientés vers les bons interlocuteurs, évitant ainsi les effets rebonds, avec un accès aux démarches en ligne adaptées à leurs besoins.

Cet assistant départemental en ligne prendra la forme d'un agent conversationnel, plus connu sous le terme de chatbot, offrant une **disponibilité 24h/24 et 7j/7 pour des réponses instantanées et efficaces**. S'appuyant sur l'intelligence artificielle, il sera capable de peaufiner le profil de l'utilisateur en analysant ses questions, ses préférences et ses besoins spécifiques, afin d'adapter précisément ses réponses et de les personnaliser.

Ce projet **améliorera la relation entre le Conseil départemental et ses usagers** en facilitant l'accès à l'offre de service en renforçant l'efficacité globale de l'administration.

en chiffres...

23 761

familles euréliennes ayant fait l'objet d'un accompagnement social en 2022

134

permanences sur le territoire assurées par les services départementaux

32%

c'est la part de la population de plus de 15 ans ayant des compétences numériques faibles



Retrouvez toutes les démarches en ligne proposées par le Conseil départemental sur MesDemarches.eurelien.fr

MesDemarches.eurelien.fr

les objectifs opérationnels

ASSOCIER LES USAGERS À LA SIMPLIFICATION DE L'OFFRE DE SERVICES

L'expérience que vivent les usagers occupe une place centrale dans la perception qu'ils peuvent avoir du Département. Pour la mesurer et adapter les réponses à apporter au plus près des attentes, les usagers seront invités à s'exprimer sur leur ressenti au travers d'enquêtes de satisfaction et de comité d'usagers. ▬

OBJECTIF
1

ASSURER UNE ÉQUITÉ DE TRAITEMENT DANS UNE RELATION OMNICANALE ET UN ACCUEIL PERSONNALISÉ

Les usagers sont en attente de niveaux de réponse équivalents quel que soit le point de contact qu'ils choisissent. On parle alors d'omnicanauté de la réponse. L'harmonisation des outils d'accueil physique, téléphonique ou numérique est une des conditions à remplir. ▬

OBJECTIF
2

S'ENGAGER SUR DES DÉLAIS DE RÉPONSE

La réactivité des réponses qui leur sont apportées ainsi que leur visibilité constituent l'une des attentes majeures des usagers. La communication et la mesure de ces délais sont des indicateurs essentiels pour les citoyens quant à l'efficacité des services départementaux. ▬

OBJECTIF
3

ACCOMPAGNER L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Un tiers des Euréliens a des compétences numériques faibles. Il est indispensable de les accompagner pour que le numérique ne soit pas un outil pénalisant, mais bel et bien un facteur de simplicité partagée. Être à l'aise avec le numérique est en effet devenue la condition d'une autonomie pleine et entière. ▬

OBJECTIF
4

OBJECTIF
5

RENFORCER L'INFORMATION DES USAGERS ET LA RENDRE PLUS SIMPLE, QUALITATIVE ET ACCESSIBLE

L'utilisation d'un langage accessible, de supports visuels et de mises en pages ergonomiques favorisent l'inclusion et l'engagement des usagers en rendant l'information administrative plus accessible à tous. Rendre l'information administrative facile à lire et à écrire doit devenir un automatisme. ▬



Anne-Sophie MILGRAM

Directrice du chantier
« simplifier 10 moments de vie des Français » à la Direction interministérielle de la transformation publique

« **Le véritable "expert" de la relation avec l'administration, c'est l'utilisateur.** Bien souvent, lui seul a une perception du parcours administratif global, qui ne se résume pas à une simple démarche à effectuer, mais qui consiste en des interactions avec plusieurs administrations, des documents à fournir, des dossiers à constituer, des délais à respecter, etc. »



MesAides28.fr

Évaluez vos droits en trois étapes sur MesAides28.fr

21 | CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ ET À LA PROTECTION

Suivez l'actualité du Service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir sur son site internet



L'actualité nous rappelle régulièrement la nécessité pour les autorités d'anticiper les événements majeurs, de protéger les citoyens et de les accompagner dans leur quotidien.

Par la nature de ses métiers et de leurs évolutions, par sa proximité avec les acteurs du territoire et les Euréliens, le Conseil départemental a noué des liens solides. Les racines de ses savoir-faire dans le domaine de l'ingénierie bâtiminaire et des matériels sont mis au service du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) d'Eure-et-Loir. Par ce solide partenariat, le Département est un acteur reconnu pour innover, développer des synergies, mettre en mouvement les forces disponibles...

L'ADN du Département c'est aussi de prévenir et d'accompagner les personnes évoluant dans un environnement physique et social favorisant les violences. C'est une grande cause nationale pour laquelle le Conseil départemental prend toute sa part.



FOCUS PRIORITÉ À LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAMILIALES



en chiffres...

85

sites du SDIS sur lesquels intervient la Direction de l'immobilier et des facilités du Département

320

agents départementaux formés Sauveteurs secouristes au travail

1 125

saisines des Intervenants sociaux du Conseil départemental par les forces de l'ordre
29 % afférents à des différents familiaux,
38 % de violences conjugales et de violences intrafamiliales,

Le Département d'Eure-et-Loir est l'un des premiers à avoir déployé ce dispositif innovant en 2006 prévu par la loi. Les intervenants sociaux traitent des problématiques sociales en temps réel ; le plus souvent en **situation de crise** et/ou dans l'urgence. Les principales missions peuvent se résumer ainsi :

- ▶ **accueil et écoute active** en évaluant la nature des besoins sociaux révélée dans le cadre de l'activité des forces de l'ordre ;
- ▶ intervention sociale de proximité selon la situation de crise, voire d'urgence ;
- ▶ participation au **repérage précoce des situations de détresse sociale** afin de prévenir une éventuelle dégradation ;
- ▶ **informations et orientations** spécifiques vers les services sociaux de droits communs et/ou spécialisés ;
- ▶ facilitation du **dialogue** interinstitutionnel entre les services de sécurité publique et la sphère sociomédico-éducative.

I les objectifs opérationnels

PROGRAMMER LA CONSTRUCTION ET ASSURER L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES BÂTIMENTS DU SDIS

Le Conseil départemental assure des prestations d'ingénierie pour le compte du SDIS dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier. Il s'agit de piloter les travaux dits de « grosses réparations », de mettre en œuvre le programme pluriannuel des investissements du SDIS, de répondre aux demandes de réparation et d'amélioration, de proposer un plan pluriannuel de maintenance, de prévention et d'entretien des bâtiments ainsi que des installations techniques.

OBJECTIF
1

CONTRIBUER FINANCIÈREMENT AU FONCTIONNEMENT DU SDIS ET AU RENOUVELLEMENT DES VÉHICULES ET MATÉRIELS

Le renforcement des échanges et de son rapprochement avec le SDIS permettent au Département d'être au plus proche de ses besoins et attentes. La convention établie en ce sens offre au Département une meilleure visibilité quant à l'évolution du contingent dans les années à venir et permet de garantir et accroître la qualité des missions menées par le SDIS. C'est notamment le cas en mettant en place une approche spécifique pour soutenir le programme de renouvellement du matériel roulant.

OBJECTIF
2

RENFORCER LA MISE EN COMMUN DE COMPÉTENCES ENTRE LE SDIS ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Les coopérations et mutualisations entre le SDIS et le Département sont multiples, en particulier dans les domaines bâtimentaires, tant en termes de construction que d'entretien. Un projet de mise en commun de leurs garages est programmé pour l'entretien de leurs véhicules et engins (près de 1200 au total). D'autres collaborations étroites sont projetées, comme dans les domaines de l'informatique, de la formation, de la commande publique, du contrôle de gestion ou encore l'usage des drones.

OBJECTIF
3

DÉVELOPPER LES ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES ET DE SENSIBILISATION AUX PREMIERS SECOURS

Le Conseil départemental développe la politique de prévention des risques en apportant du conseil et des outils à ses managers : document unique, études de postes, accompagnement des collaborateurs en situation de handicap. La généralisation de la formation des agents aux gestes de premier secours est également à l'œuvre par le biais de plusieurs sessions annuelles des modules « Sensibilisation aux gestes qui sauvent » et « Sauveteur secouriste du travail ».

OBJECTIF
4

OBJECTIF
5

PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Fort de plus de 17 années d'intervention au sein des brigades de gendarmerie par ses intervenants sociaux. Le Conseil départemental souhaite étendre ce dispositif dans les zones urbaines où les difficultés sont plus prégnantes : Dreux et Chartres, au service de l'ensemble des Euréliens se trouvant confrontés à une situation de violence ou de crise. Il est envisagé en complément de la présence des médiatrices familiales de renforcer le dispositif d'un psychologue spécialisé sur les psycho-traumatismes. L'objectif est d'intervenir au plus tôt pour donner suite au vécu d'une situation traumatisante et ainsi éviter la dégradation des situations générant des violences intrafamiliales ou troubles du comportement.

OBJECTIF
6

SOUTENIR L'EXPÉRIMENTATION DE SOLUTIONS INNOVANTES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Des solutions technologiques innovantes et des outils d'intelligence artificielle performants offrent de formidables opportunités en matière de sécurité publique, en particulier sur le réseau routier départemental. Les routes de demain doivent permettre d'améliorer la sécurité et la fluidité des transports, et le confort des usagers. Des expérimentations seront menées dans divers domaines, en particulier ceux des technologies phosphorescentes, des réseaux de capteurs, de signalétiques intelligentes ou encore de vidéoprotection.

OBJECTIF
7

RÉDUIRE LA DÉLINQUANCE EN DÉVELOPPANT LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

La prévention spécialisée a pour mission de prévenir et réduire les phénomènes de marginalisation et de décrochage social des jeunes d'un territoire prescrit. Elle vise à renforcer les capacités éducatives de l'environnement familial et social de ces jeunes. Elle s'inscrit dans une logique citoyenne en redonnant aux jeunes des repères.



Colonel Sébastien GRAS
Directeur du SDIS d'Eure-et-Loir

« Avec 31 567 interventions en 2022, **les personnels du SDIS s'engagent 24h/24h à protéger les Euréliens.** Pour y parvenir, face aux nouveaux enjeux climatiques, technologiques et sociétaux, le SDIS doit, **de manière permanente, s'adapter et innover.** Le travail de prospective et de mutualisation réalisé conjointement avec le Conseil départemental permet de concrétiser cette volonté. »

22 | RENFORCER LA COHÉSION ET LA SOLIDARITÉ



Chef de file de l'action sociale et médico-sociale, le Département est au cœur des solidarités humaines et territoriales. Ses services sont aux cotés des Euréliens à tous les âges de la vie. En favorisant la cohésion sociale et en encourageant la solidarité, le Département permet de maintenir un lien social fort entre les habitants et de garantir la qualité de vie sur son territoire.

Face aux nombreux enjeux (sociétaux, démographiques, économiques) et au contexte de crises successives (sanitaire, climatique, géopolitique, énergétique) le Conseil départemental accompagne les plus vulnérables, fragilisés ou en difficultés et adapte ses prestations et offres de service. Le défi des services du Département est donc de répondre aux attentes plurielles des Euréliens : social, numérique, économie dynamique et solidaire, transition écologique, logement, parentalité, gestion familiale, santé, prévention des risques, etc.

Dans le cadre de ses compétences confiées par la Loi ou dans celui des politiques volontaristes décidées par les élus, le Département, qu'il les pilote, ou qu'il en soit partenaire, s'efforce de jouer son rôle dans un esprit de co-construction et de co-responsabilité avec ses habitants, les forces vives des territoires, et en proximité, humanité et respect de la dignité de chacun.



FOCUS
LES MAISONS DÉPARTEMENTALES
DES SOLIDARITÉS ET
DE LA CITOYENNETÉ AU PLUS PRÈS
DES EURÉLIENS



en chiffres...

60%

du budget du Conseil départemental consacré aux solidarités (soit + de 250 millions d'euros annuellement)

5 MDSC

Maisons départementales des solidarités et de la citoyenneté qui couvrent le territoire départemental

5 km / 15 min

C'est le rayon dans lequel se trouve un lieu d'accueil pour chaque Eurélien permettant d'accéder à l'offre de services et d'accompagnement de la Collectivité.

40 000

ménages euréliens connus des services sociaux

Le Conseil départemental a souhaité moderniser sa politique territoriale en déployant des Maisons départementales des solidarités et de la citoyenneté (MDSC) regroupant **l'ensemble des services territoriaux** Aide sociale à l'enfance (ASE), Protection maternelle et infantile (PMI), Action sociale, Insertion et Autonomie.

Au plus près des usagers, sur 134 lieux de **consultations externalisées, le Conseil départemental permet aux Euréliens d'accéder à une offre harmonisée** d'accueil, d'information et d'orientation vers l'ensemble des droits, aides et dispositifs des solidarités, ainsi qu'à **une offre d'accompagnement privilégiant l'approche globale** et coordonnée des situations. Ce maillage territorial permet à chaque Eurélien d'accéder à l'offre de services et d'accompagnement du Département. Il se poursuit avec notamment l'ouverture d'une MDSC aux Villages Vovéens, pour mieux accompagner les besoins des habitants de la Beauce.

Véritables ambassadrices de la Collectivité sur le territoire, les MDSC tissent au quotidien des liens étroits avec l'ensemble des partenaires locaux.

Évelyne LEFEBVRE

6^e Vice-Présidente du Conseil départemental en charge de la Solidarité, l'Autonomie, la Santé publique et des Ressources humaines



« La cohésion sociale est l'ensemble des processus individuels et collectifs qui contribuent à **assurer à chacun l'égalité des chances** et des conditions favorables à l'équité, à l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel.

Le département s'engage depuis de nombreuses années à développer une **politique sociale volontariste** visant à la construction d'une société solidaire et co-responsable pour des parcours de vie toujours améliorés. »

Plus d'infos sur l'offre d'accompagnement social des services du Conseil départemental



Près de chez vous !



+ d'infos

les objectifs opérationnels

RECRÉER DU LIEN PAR DES ACTIONS COLLECTIVES D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Les actions collectives visent à susciter l'engagement et à regrouper des personnes touchées par un problème social ou partageant un même besoin pour y répondre. Les moyens dédiés seront renforcés au sein des MDSC pour programmer et planifier annuellement un ensemble d'actions en transversalité et en partenariat. ■

OBJECTIF
1

ADAPTER L'OFFRE DE SERVICES AUX NOUVELLES FORMES DE PAUVRETÉ ET DE VULNÉRABILITÉ

Le Département ajuste son offre de services, que ce soit en termes de dispositifs ou de mesures d'accompagnement, face aux nouveaux enjeux sociétaux et environnementaux : isolement social, conséquences du changement climatique, cherté des énergies. Par exemple, le Département renforce les liens entre MDSC et mairies pour accompagner les personnes en situation d'isolement social, ou encore travaille à prévenir et protéger les ménages des effets climatiques. ■

OBJECTIF
4

PERMETTRE AUX USAGERS D'ÊTRE ACTEURS ET RESPONSABLES DE LEURS PARCOURS

L'objectif est de repositionner les professionnels sur le cœur de leur métier : « l'accompagnement des personnes ». Cela se traduit par le passage d'une logique de guichet d'accès aux droits pour en adopter une qui redonne le pouvoir d'agir à l'usager. Ainsi, il sera mieux aidé à se remobiliser et à devenir acteur de son parcours pour se saisir des prestations ou services qui lui sont proposés, résoudre ses difficultés et gagner en autonomie. ■

OBJECTIF
2

OBJECTIF
3

COORDONNER LES DIFFÉRENTES INTERVENTIONS SOCIALES PAR UN RÉFÉRENT DE PARCOURS

L'accompagnement par un référent de parcours permet de donner du sens et de guider l'usager qui rencontre diverses problématiques et fait l'objet de différentes interventions par divers professionnels. Le référent de parcours fait l'interface avec les autres professionnels pour permettre à l'usager de décider de son parcours ou de son projet de vie. Cette innovation permet ainsi une réponse coordonnée face à l'émergence de nouvelles formes de pauvreté. ■

OBJECTIF
5

ACCOMPAGNER LES AIDANTS

Acteur essentiel mais souvent méconnu, l'aïdant soutient un proche malade ou en situation de dépendance. Le Département a à cœur d'accompagner les proches aidants et de les épauler en leur proposant des solutions comme des groupes de soutien, des ateliers santé, des moments de répit... Les services départementaux se mobilisent pour faciliter leur accueil, leurs démarches et leur accès aux droits. ■

23 | ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI



L'accompagnement vers l'emploi est un enjeu économique et social crucial, nécessitant la mobilisation de tous les acteurs, y compris le Conseil départemental d'Eure-et-Loir en tant que chef de file de l'insertion.

Les parcours vers l'emploi peuvent varier, mais l'intégration dans l'emploi ou la création d'une activité génératrice de revenus permet de sortir durablement de la grande pauvreté. Cette intégration sur le marché du travail, indissociable de l'accompagnement social visant à surmonter les obstacles au retour à l'emploi, s'oppose également à l'exclusion et à la précarité.

La multiplication des acteurs accompagnant les demandeurs d'emploi, notamment les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA), complexifie l'accès à l'offre. La coordination et la mise en commun des ressources sont centrales pour une efficacité optimale des politiques d'accompagnement vers l'emploi. Le « Réseau pour l'emploi » que rejoindront le Conseil départemental et France travail (ex-Pôle emploi), jouera un rôle clé dans cette démarche.

Des milliers d'Euréliens cherchent un emploi, tandis que les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement... Le Conseil départemental entend pleinement assumer un rôle clé dans la mise en relation entre les demandeurs d'emploi et les employeurs euréliens !



FOCUS BOOSTEMPLOI DYNAMISE LA RECHERCHE D'EMPLOI



Le Département a créé, en 2009, aux côtés des acteurs de l'emploi, le dispositif Boostemploi avec **un éventail d'outils visant à accompagner les Euréliens vers l'emploi** et les entreprises dans leur recherche de candidats.

Parmi ces services, on retrouve les événements Boostemploi. Le **Café Boostemploi** rassemble 10 à 15 employeurs en recrutement sur une demi-journée. Généraliste ou thématique, il met à disposition un stand de « coaching de dernière minute » ainsi qu'un espace numérique. Pour une entreprise ciblée qui propose plusieurs postes, le **Boostemploi Flash** est déployé au cours d'une demi-journée directement dans les locaux de l'entreprise. Enfin, des **webinaires** sont organisés pour présenter des activités pendant une durée de 45 minutes à 1 heure.

En parallèle, le **site internet Boostemploi** permet, aux demandeurs d'emploi et aux recruteurs, la recherche d'opportunités basée sur les compétences et la localisation. De plus, le site offre **trois services pour lever les freins à l'emploi : la garde d'enfants, la mobilité et le logement**.

En cas de besoin, les utilisateurs peuvent également accéder à une hotline qui propose un service d'accompagnement et de **suivi personnalisé**.



Boostemploi

en chiffres...

7 781

foyers allocataires du RSA, en mai 2023, soit environ 19 000 individus

16%

des allocataires du RSA ont bénéficié d'une formation 2022

38%

C'est le taux de sortie dynamique positive des bénéficiaires du RSA accompagnés avec la méthode « ACOR »

5 800


heures d'insertion générées par les marchés publics en 2022

37,5%

C'est le taux d'allocataires du RSA familles

I les objectifs opérationnels

ASSURER L'OUVERTURE DES DROITS ET UN DÉMARRAGE RAPIDE, ADAPTÉ ET RÉGULIER DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ALLOCATAIRES DU RSA

Le Département a en charge le paiement de l'allocation RSA, la gestion est assurée par les services de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et de la Mutualité sociale agricole (MSA). Pour éviter une installation durable des allocataires au sein du dispositif RSA, une réforme des plate formes d'orientations ainsi que du premier document de contractualisation avec l'usager est en cours. Avec une amélioration des échanges de données concernant l'ouverture des droits entre la CAF et la Collectivité, pour assurer une prise en charge rapide de l'usager dès l'ouverture de droit. 


OBJECTIF

1

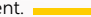
OBJECTIF

2

ACCROÎTRE LA REPRISE D'EMPLOI CHEZ LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Pour favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA (bRSA), la Collectivité est convaincue de la nécessité de créer des ponts entre les entreprises et les personnes privées d'emploi. En ce sens, la Collectivité s'attachera à développer les périodes d'immersion en entreprise, ainsi que les périodes de stage ou de bénévolat pour favoriser la reprise d'activité pour les bénéficiaires du RSA. 


DYNAMISER LES PARCOURS DE FORMATION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Pour favoriser le retour à l'emploi, le développement des dispositifs de formation qualifiante pour les bénéficiaires du RSA (bRSA) sera une priorité de la Collectivité. Pour se faire, il est important de s'assurer que les formations permettront aux bRSA d'avoir accès à un emploi durable. De plus, le Département s'est doté de l'outil OUIFORM afin de favoriser l'accès aux programmes de formation pour les usagers, via leur référent. 

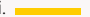
OBJECTIF

3

FLÉCHER LES ACTIONS BOOSTEMPLOI SUR LES MÉTIERS EN TENSION

Les dispositifs Boostemploi sont renforcés sur les métiers sous tension en réalisant des Cafés Boostemploi et des Boostemploi Flash, afin d'offrir l'opportunité aux entreprises de trouver de nouveaux talents, et aux usagers de rencontrer ces entreprises. 

RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA DE LONGUE DURÉE

L'accompagnement des bénéficiaires du RSA (bRSA) de longue durée est un enjeu majeur pour la Collectivité car il représente une grande majorité des allocataires du RSA. Afin d'offrir une solution pertinente à ce public, un Pass insertion visant à aider l'usager à se remobiliser dans le cadre d'un suivi pluridisciplinaire et renforcé, va être réfléchi. 

OBJECTIF

4

OBJECTIF

6


OBJECTIF

5

OBJECTIF

7


VISER 100% DE CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

La Collectivité, dans une logique de développer l'emploi des personnes privées d'emploi au sens large, tend à insérer des clauses sociales dans l'ensemble de ses marchés publics. De plus, elle s'est également positionnée auprès de l'État, afin de devenir un des facilitateurs des clauses d'insertion du département, dans le but d'accompagner les acheteurs publics et privés dans leur intégration des clauses sociales d'insertion dans leurs marchés. 

OBJECTIF

8

PRÉPARER ET ACCOMPAGNER L'INSERTION ET L'AUTONOMIE DES JEUNES MAJEURS À LEUR SORTIE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Afin de favoriser le retour à l'emploi des jeunes sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), le Conseil départemental s'engage dans une logique d'anticipation et d'orientation des jeunes notamment via la découverte des différentes filières mais également un temps d'orientation des jeunes 2 à 3 ans avant la majorité. L'ambition d'atténuer les sorties sèches de l'ASE peut se faire via le développement de multiples passerelles à l'image de la promotion des opportunités service civiques auprès des jeunes de l'ASE. 



Bertrand MASSOT

5^e Vice-Président du Conseil départemental en charge de l'Enfance, la Famille, l'Insertion et l'Emploi

« **Faciliter les recrutements** et le retour à l'emploi est l'une des priorités du Conseil départemental. Nous déployons une politique agile et volontariste, **directement connectée aux besoins** des employeurs, pour **accompagner les Euréliens sur l'ensemble du territoire.** »

24 | PROTÉGER LES ENFANTS ET SOUTENIR LA PARENTALITÉ



Si la responsabilité d'élever un enfant et d'assurer son développement incombent au premier chef à ses parents, la politique de prévention et de protection de l'enfance dont le Département est le chef de file, peut intervenir en cas de défaillance parentale majeure. Les dispositifs mis en place sont alors guidés par un seul impératif : garantir en toute circonstance les besoins fondamentaux de l'enfant. Cette mission peut prendre la forme d'un accompagnement au renforcement des compétences parentales et, dans les cas les plus graves, peut nécessiter un éloignement temporaire de l'enfant de son foyer familial, et son accueil dans un établissement habilité.

Dans l'intérêt de coller au plus près aux besoins des enfants, le Département mène par ailleurs une politique de diversification de son offre avec, par exemple, la mise en place de placements éducatifs à domicile, dispositif hybride à mi-chemin entre l'action éducative et le placement classique.

La protection de l'enfance est d'autant plus efficace qu'elle peut compter sur l'ensemble des citoyens ainsi que sur un grand nombre de professionnels avertis, tels que les enseignants, les sage-femmes ou encore les médecins qui agissent aux côtés du Département.



FOCUS
**LE CENTRE DÉPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**



Le Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) constitue le **principal lieu d'accueil d'urgence du Département en matière de protection de l'enfance**. Il assure des missions d'accueil, d'évaluation, d'hébergement, d'accompagnement et d'écoute, pour tous les enfants et adolescents mineurs. Il est composé d'un établissement principal à Champhol et de services répartis sur le territoire eurélien.

Il propose une large palette de mesures qui permet de **personnaliser les réponses apportées à l'enfant et à sa famille** : service éducatif renforcé, placement à domicile, internat pour mineurs non accompagnés. Toutes ces actions sont rendues possibles grâce à une implication forte de chaque agent qui se relaie jour et nuit, 24/24, à l'image du service des urgences hospitalières.

Le CDEF est aussi **un laboratoire qui innove au service des enfants**. C'est ainsi qu'est née la ferme pédagogique qui offre aux enfants plaisir, repères et valeurs éducatives au travers du contact avec les animaux.



+ vidéo

Famille d'accueil :
un métier riche
de sens !

en chiffres...

2 300

enfants suivis par la
protection de l'enfance

62

millions €

de budget pour la protection
de l'enfance en 2023

154

places d'hébergement au
CDEF, 62 enfants suivis à
domicile et 200 agents.

311

assistants familiaux agréés
par le Conseil départemental

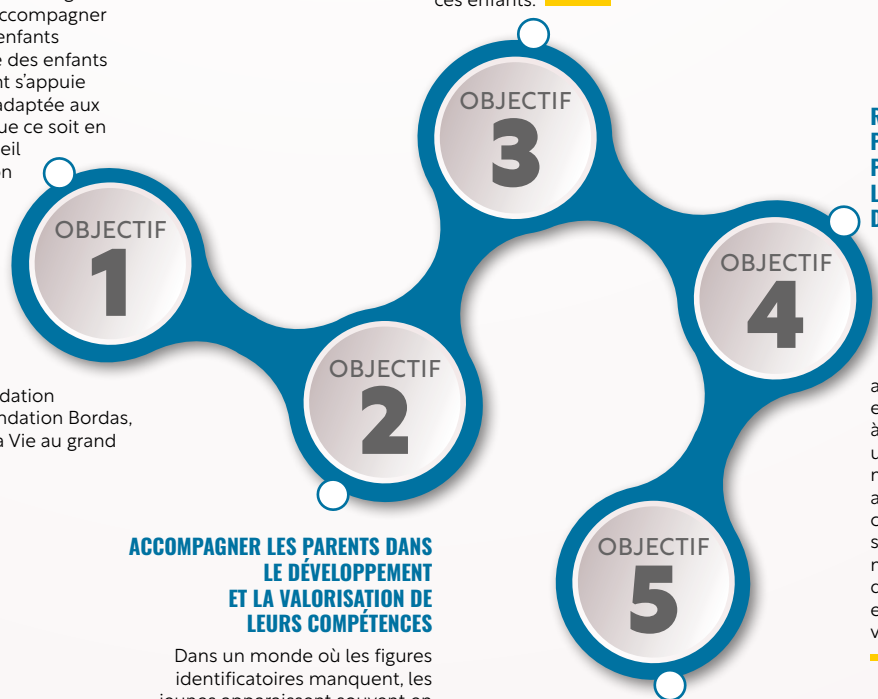
8 408

places disponibles auprès
des 2 408 assistantes
maternelles agréées par le
Département.

| les objectifs opérationnels

SÉCURISER LE PARCOURS DE L'ENFANT ET DIVERSIFIER LES MODES D'ACCUEIL DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Afin d'accompagner au mieux l'enfant dans son parcours au sein de l'aide sociale à l'enfance, le Département entend généraliser la mise en œuvre du projet pour l'enfant à l'ensemble des mesures ; accroître de manière substantielle le recours aux tiers dignes de confiance, au parrainage et au mentorat ; mieux accompagner le retour à domicile des enfants confiés. Pour le bien-être des enfants accueillis, le Département s'appuie sur une offre diversifiée adaptée aux spécificités de l'enfant, que ce soit en placement familial (Conseil départemental, Fondation Grancher, l'Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte d'Eure-et-Loir (ADSEA)) ou en établissement (Apprentis d'Auteuil, Hébergement éducatif mixte pour adolescents (SHEMA) de l'ADSEA, Fondation Chevallier de Beauce, Fondation Bordas, Village SOS, Fondation La Vie au grand air).



ACCOMPAGNER LES PARENTS DANS LE DÉVELOPPEMENT ET LA VALORISATION DE LEURS COMPÉTENCES

Dans un monde où les figures identificatoires manquent, les jeunes apparaissent souvent en manque de repères. Pour éviter les sorties de route, certains parents ont besoin d'un accompagnement soutenu dans l'exercice de leur parentalité. Les enjeux consistent à rendre accessibles les dispositifs de soutien à la parentalité notamment en milieu rural ; valoriser la construction du lien parents-enfants ; favoriser une éducation positive et bienveillante.

Vous recherchez un assistant maternel ?



Assistants maternels 28

TRAITER LES SITUATIONS COMPLEXES EN RENFORÇANT LES COOPÉRATIONS INSTITUTIONNELLES

Le Département est souvent démuné pour prendre en charge des situations d'enfants souffrant de troubles pluriels (le département ne dénombre pas moins de trente situations d'enfants nécessitant des réponses alliant le soin, l'éducatif et le médico-social de manière combinée). Un des enjeux du comité départemental pour la protection de l'enfance que le Département expérimente, sera de dégager des solutions permettant une prise en charge adaptée de ces enfants.

OBJECTIF 3

RENFORCER LES PARTENARIATS POUR MIEUX REPÉRER LES SITUATIONS DE VULNÉRABILITÉ

Les enfants, les jeunes et les familles monoparentales, sont les premières personnes touchées par la pauvreté. Trop d'enfants grandissent aujourd'hui dans un environnement attentatoire à leur développement, lié à une situation de précarité matérielle, sociale et affective. L'un des objectifs consiste à prévenir et supprimer les situations manifestement porteuses de danger grâce à un travail en réseau en lien avec les villes et le tissu associatif.

OBJECTIF 5

RENFORCER LE MAILLAGE TERRITORIAL EN OFFRE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

L'ambition affichée au niveau partenarial dans le cadre du schéma des services aux familles est de permettre à chaque famille de disposer d'une place d'accueil de qualité pour son jeune enfant, de son choix, partout sur le territoire, à un coût raisonnable.



Bertrand MASSOT

5^e Vice-Président du Conseil départemental en charge de l'Enfance, la Famille, l'Insertion et l'Emploi

« Compte tenu des parcours de vie traumatiques des enfants confiés, le Département a une **obligation à la fois légale et morale** de leur offrir un service public de la plus haute qualité. Pour ce faire, la Collectivité a engagé des **audits qualité dans l'ensemble des établissements** habilités à l'aide sociale à l'enfance. Une fois ces audits finalisés, leurs recommandations feront l'objet de plans d'actions visant à **garantir en toute circonstance les droits des enfants ainsi que leur épanouissement.** »



Didier LESUEUR

Directeur de l'ODAS (Observatoire national de l'action sociale)

« Parce que l'isolement est source de danger pour les enfants, l'enjeu de la prévention est de **soutenir le développement des liens sociaux.** De surcroît, en protection, la préoccupation est de permettre aux enfants de tisser des liens sur lesquels ils puissent compter tout au long de leur vie. »

25 | GARANTIR AUX PERSONNES ÂGÉES DES PARCOURS DE VIE DIGNES ET ADAPTÉS



À l'image du pays, l'Eure-et-Loir est engagé dans un mouvement de vieillissement démographique qui va progressivement s'accroître. Aujourd'hui, 28% de la population a plus de 60 ans et 3,5% plus de 85 ans.

Les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) maillent le territoire et offrent des capacités d'accueil suffisantes pour les besoins exprimés. Pour autant, une évolution est observée dans les attentes de la population : pouvoir vieillir et vivre le plus longtemps chez soi.

A travers son schéma de l'autonomie, le Département a le souhait de favoriser ce vœu de la majorité des Euréliens, en accompagnant la construction et la faisabilité de véritables parcours des personnes les plus âgées, en particulier celles qui sont en perte d'autonomie.

Intégrant le développement des nouvelles technologies et une démarche préservant davantage l'environnement, ces parcours doivent proposer une offre plurielle, ouverte sur la cité : hébergement permanent, accueil de jour et hébergement temporaire liés à des plates-formes de répit et tiers-lieux.

Ils pourront s'appuyer sur les différents professionnels qui travaillent en établissements, dans les services à domicile, au sein des institutions ou dans le monde de l'entreprise.



FOCUS SERVICES À LA PERSONNE : DES PROFESSIONNELS ET DES MÉTIERS MIEUX VALORISÉS



En accompagnement de certaines mesures nationales, le Conseil départemental a considérablement relevé son **soutien aux services d'aide et d'accompagnement à domicile** (SAAD) par financement direct ou indirect. L'objectif est de permettre une revalorisation des métiers et des salaires des intervenants. Il s'engage également à partir de 2023, pour les sept prochaines années, à lancer des appels à candidatures annuels auprès des 38 SAAD du Département pour apporter de nouveaux crédits en faveur d'**actions en direction des bénéficiaires et des aidants**. En complément, il apportera des moyens supplémentaires aux services à domicile pour le déploiement d'**actions de formation et d'amélioration des conditions de travail**. Parallèlement, les services départementaux, travaillent en lien avec les autres acteurs institutionnels de l'emploi, à **favoriser l'attractivité des métiers du grand âge** ; des métiers, certes exigeants, mais qui apportent du sens par leur forte dimension humaine et par l'attention portée aux citoyens les plus vulnérables.

en chiffres...

43

Ehpad sont répartis sur le Département avec 4 407 places dont 3 482 places pouvant bénéficier de l'aide sociale

5 700

Euréliens bénéficient de l'APA à domicile

38

services d'aide et d'accompagnement à domicile interviennent chez les bénéficiaires de l'APA

50,4 millions €

sont consacrés par le Département au financement de l'APA et aux frais de séjours des personnes âgées en perte d'autonomie



Faites votre demande d'APA
à domicile sur MesDemarches.eurelien.fr

Demande en ligne

I les objectifs opérationnels

POSITIONNER LES EHPAD DANS LE PARCOURS DE LA PERSONNE ÂGÉE PAR UNE DIVERSIFICATION DES SERVICES

La bonne répartition géographique des Ehpads en Eure-et-Loir, offre l'opportunité de les positionner comme des centres de ressources accompagnant le vieillissement démographique. Pour ce faire, ils évoluent vers une offre de service plus étendue avec davantage de pôles d'activités et de soins adaptés aux personnes porteuses de maladies neuro-dégénératives mais également des services tournés vers les personnes à domicile.

OBJECTIF
1

INVESTIR DANS LA SILVER ÉCONOMIE ET DES PROJETS D'AVENIR POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES POPULATIONS

Pour mieux vieillir à domicile, il est essentiel de poursuivre le développement de nouveaux services, des aides techniques et de nouvelles technologies, en appui de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie. Dans ce domaine aussi, en collaboration avec les caisses de retraite et ses divers partenaires, l'Eure-et-Loir a l'ambition de devenir un territoire innovant et attractif.

OBJECTIF
2

RENFORCER LA COORDINATION ENTRE LES ACTEURS DE L'AIDE ET DU SOIN À DOMICILE

La multiplicité des acteurs de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile, de par leur nombre et leurs divers types d'interventions, représentent une complexité pour les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants. Une organisation plus intégrée et plus coordonnée de ces intervenants, par des regroupements en services autonomie à domicile, apportera une plus grande fluidité dans les parcours des personnes.

OBJECTIF
3

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE ET DES GÉRONTOLOGIES EN EHPAD

Le Département participe au programme ESMS numérique qui, notamment, via le dossier unique informatisé (DUI), facilite un partage d'informations sécurisé et respectueux de l'éthique, entre les intervenants auprès du résident. Il encourage l'usage de gérontotechnologies dans les Ehpads dès lors qu'elles viennent renforcer l'accompagnement humain des personnes vivant en établissement.

OBJECTIF
4

OBJECTIF
5

FAVORISER LE MAINTIEN À DOMICILE EN RENFORCANT L'ACCUEIL SÉQUENTIEL

L'accroissement des solutions d'accueil en établissements, de jour comme de nuit, ainsi que la coordination entre services à domicile et Ehpads, représentent un objectif fort pour que les personnes âgées en perte d'autonomie puissent s'inscrire dans un parcours de vie qui leur offre des solutions multiples. Ainsi, les conditions pourront être réunies pour qu'elles demeurent le plus longtemps possible chez elles.

OBJECTIF
6

PROGRAMMER LA RÉNOVATION DES ÉTABLISSEMENTS

La modernisation des Ehpads détermine, pour les prochaines décennies, le cadre de vie des résidents et de travail pour les professionnels. Le Département accompagne financièrement et techniquement ces opérations pour améliorer les prises en charge des personnes âgées dépendantes et la qualité de vie au travail des professionnels, en veillant à des conditions d'accueil et des normes environnementales améliorées.

OBJECTIF
7

DÉVELOPPER LE MÉTIER DE COORDINATEURS DE PARCOURS POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES

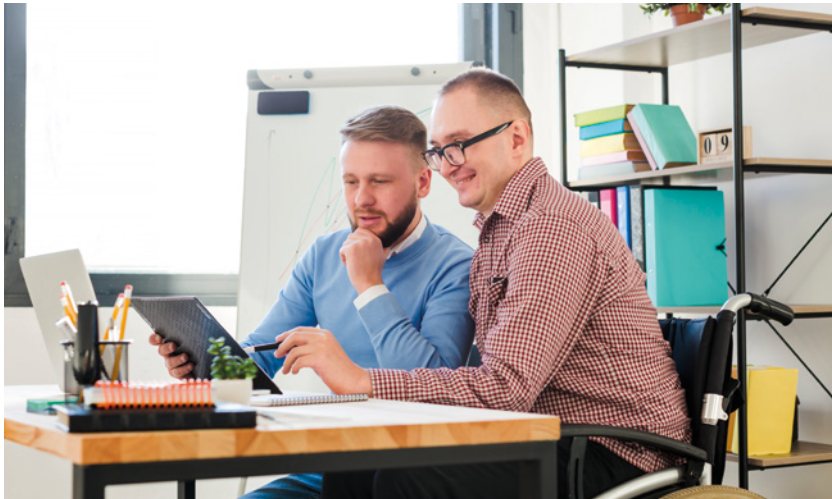
La territorialisation des équipes des Maisons départementales de solidarités et de la citoyenneté (MDSC) permet d'être au plus près des attentes et besoins des Euréliens en perte d'autonomie. Afin d'optimiser leurs accompagnements, le Conseil départemental propose une réponse adaptée avec la mise en place de coordinateurs de parcours en lien avec les différents interlocuteurs des Euréliens dans leur parcours.



Claude TÉROUINARD
Conseiller départemental délégué
au « Bien vieillir en Eure-et-Loir »

« La transition démographique est aussi importante que la transition climatique. Le vieillissement de la population va avoir des conséquences majeures sur l'organisation de notre société. Nous devons à la fois, **garantir les meilleures conditions aux aînés** et être attentifs aux familles aidantes et aux jeunes générations sur qui ce défi collectif doit peser le moins possible. »

26 | SOUTENIR LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LEUR INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ



Près de 33 000 Euréliens vivent avec un handicap et ont, à ce titre, un ou plusieurs droits ouverts auprès de la Maison départementale de l'autonomie (MDA). Permettre à chacun d'entre eux de participer pleinement à la vie sociale et citoyenne et de choisir leur parcours de vie est un enjeu majeur. Les aspirations et les besoins des personnes en situation de handicap étant multiples, le Département œuvre, avec ses partenaires, dans tous les domaines de la vie quotidienne : la petite enfance, la scolarisation et la vie étudiante, l'insertion professionnelle, l'avancée en âge, le soutien aux proches aidants... En complément de l'accueil proposé sur l'ensemble du territoire au sein des pôles autonomie des Maisons départementales des solidarités et de la citoyenneté (MDSC), le Département permet d'effectuer les démarches administratives en ligne et un accès aux droits simplifié grâce à une stratégie numérique ambitieuse. Le schéma départemental de l'autonomie 2020-2024 illustre ces engagements pour le maintien à domicile, la transformation de l'offre médico-sociale, la sécurisation des parcours et la volonté de renforcer la capacité décisionnelle des personnes.



FOCUS
**UNE TECHNICOTHÈQUE
FACILITE L'ACCÈS AUX AIDES**



Les différentes compensations techniques (aides à la mobilité, pour la préparation et la prise des repas, pour compenser une déficience auditive ou visuelle) et les travaux d'adaptation tiennent une place importante dans le maintien et le développement de l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Cependant, **le choix de la solution technique la plus adaptée à ses besoins peut être difficile** tant les propositions sont nombreuses. Il est donc nécessaire de faciliter l'accès aux aides techniques pour les personnes vivant avec un handicap et pour les personnes âgées en perte d'autonomie, en apportant des réponses flexibles et adaptées et qui optimisent les coûts pour le bénéficiaire.

Le **projet de technicothèque porté par le Département et la MDA** permettra de disposer des conseils personnalisés d'un ergothérapeute, professionnel neutre et indépendant, pour s'orienter vers la solution la plus adaptée.

Ce dispositif permettra également de **découvrir et tester différents matériels**, et de bénéficier de la mise à disposition d'équipements dans une logique d'**économie circulaire** (après recyclage et reconditionnement des aides qui ne servent pas ou plus).

en chiffres...

32 735

Euréliens en situation de handicap accompagnés par la MDA

30 946

décisions rendues par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées en 2022

42

établissements et services pour personnes handicapées gérés et financés par le Conseil départemental et ses partenaires

66

millions €

C'est le budget annuel dédié aux politiques en faveur des personnes handicapées par le Département.

I les objectifs opérationnels

SIMPLIFIER ET PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX DROITS

Faciliter l'accès aux droits des personnes handicapées passe par la simplification des démarches. La MDA déploie pour cela MaMDPH en ligne qui permet aux Euréliens d'adresser une demande dématérialisée, avec un suivi du traitement plus accessible et interactif. Parallèlement, le Département renforce les outils numériques à disposition des personnels d'accueil

des MDSC pour mieux accompagner, sur place, l'utilisateur.

OBJECTIF
1

ANIMER EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES LA COMMUNAUTÉ 360° HANDICAP POUR LIMITER LES RUPTURES DE PARCOURS

Les personnes vivant avec un handicap doivent pouvoir choisir leur parcours de vie, selon l'évolution de leurs aspirations et de leurs besoins. La Maison départementale de l'autonomie, membre « cœur » de la Communauté 360, s'engage, avec l'ensemble des partenaires du territoire, pour leur proposer un accompagnement durable et constant visant à garantir un parcours digne et sans rupture, à tous les âges de la vie.

OBJECTIF
3

FACILITER LE MAINTIEN À DOMICILE EN SIMPLIFIANT L'ACCÈS AUX AIDES TECHNIQUES

Les ergothérapeutes de la MDA se rendent au domicile des usagers afin d'évaluer leur besoin en aides techniques et leur conseiller le matériel le plus adapté en fonction de leur environnement. Ils collaborent avec les partenaires qui accompagnent la personne au quotidien. Ces conseils sont compilés dans un compte rendu remis à la personne, et permettent de solliciter des devis et éventuellement une aide financière.

OBJECTIF
2

OFFRIER UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES DU TERRITOIRE

À domicile ou en établissement spécialisé, les personnes handicapées peuvent, avec l'avancée en âge, devenir plus vulnérables et présenter des besoins d'accompagnement spécifiques. Les services du Département et les acteurs du secteur, travaillent à la construction d'une réponse adaptée, pour favoriser le maintien des habitudes de vie des personnes, tout en préservant leur autonomie et leur sécurité.

OBJECTIF
4

OBJECTIF
5

CONTRIBUER À FAVORISER L'INCLUSION DES ENFANTS HANDICAPÉS ET SOUTENIR LEUR FAMILLE

L'inclusion des enfants vivant avec un handicap concerne l'ensemble des domaines de la vie quotidienne : maison, école, loisirs, culture, soins... La MDA favorise cette inclusion en proposant des soutiens financiers, des aides à la scolarisation, des orientations vers des établissements spécialisés et souhaite développer un lien encore plus étroit avec les familles tout au long du parcours de leur enfant.

RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES PERSONNES ET FAVORISER LEUR ACCÈS À LA VIE SOCIALE

L'équipe pluridisciplinaire des MDSC crée un lien avec ses usagers, pour les informer, éclairer leurs choix et favoriser l'accès à l'ensemble de leurs droits. Il favorise les dynamiques collectives et partenariales afin de placer la personne au centre des dispositifs.

Le Département encourage ainsi chaque Eurélien à prendre sa place et à participer à la vie citoyenne.

OBJECTIF
6

OBJECTIF
7

CONSTRUIRE UNE OFFRE DE SERVICES MÉDICO-SOCIAUX DE PROXIMITÉ

Soucieux de répondre aux besoins des personnes vivant avec un handicap, le Conseil départemental développe une offre médico-sociale en établissement et en service. Afin de permettre aux Euréliens qui le souhaitent de mieux vivre dans un lieu de résidence plus librement voulu, le Département vise la couverture, de l'ensemble du territoire, par des services médico-sociaux, des zones urbaines aux zones plus rurales.



Yannick BONTEMPS

Directeur des Opérations Andros Ultra Frais

« Depuis 2014, nous avons intégré à nos effectifs douze salariés autistes sur notre usine d'Auneau. Au-delà de la satisfaction d'avoir réussi leur inclusion et de voir leur évolution au quotidien, ils démontrent que **l'autisme est parfaitement compatible avec l'environnement industriel**. Certaines tâches répétitives constituent pour eux une routine rassurante qui les rend aussi productifs, voire plus. **Les adaptations nécessaires à leur handicap ont également amélioré les conditions de travail de l'ensemble des salariés**. Bref, c'est gagnant pour tout le monde. Le projet a commencé à se déployer dans d'autres entreprises. Il faut poursuivre. »

27 | GARANTIR UN ACCUEIL OPTIMAL À LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE



Afin d'offrir à la communauté éducative un cadre de travail propice à l'épanouissement et à la réussite, le Département fait le choix d'engager un travail de révision de la carte scolaire et d'investir massivement pour l'entretien, la construction ou la réhabilitation des établissements des 39 collèges publics. De l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments à la généralisation de l'utilisation de produits écologiques pour l'entretien des locaux, de nombreux projets visent à faire des collèges des lieux éco-exemplaires.

Par ailleurs, pour assurer le bon fonctionnement des établissements, les dotations en moyens humains, matériels et financiers seront évaluées pour donner à chacun les moyens adaptés pour atteindre ses objectifs.

En matière de restauration scolaire, de multiples facteurs seront pris en compte dans la confection des repas : équilibre des menus, sécurité alimentaire, qualité des produits, approvisionnement en circuit court et lutte contre le gaspillage.

Le Département contribuera également aux dépenses de fonctionnement et de personnel des 10 collèges privés ainsi qu'à leurs dépenses d'investissement.



FOCUS LE COLLÈGE JULES-FERRY D'AUNEAU EXEMPLAIRE



Depuis la rentrée scolaire 2022, les 650 collégiens, les enseignants et le personnel administratif et technique bénéficient de locaux modernisés.

Datés des années 1960/70 et bien que réhabilités et réaménagés partiellement au début des années 2000, **les bâtiments du collège ne répondaient plus aux attentes** des utilisateurs, notamment en termes de fonctionnalité et d'accessibilité. Les travaux réalisés ont consisté en une restructuration partielle de l'existant, une **création de nouveaux bâtiments et un réaménagement des espaces extérieurs**, le tout en conformité avec les normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

En parallèle de la **question énergétique**, qui reste primordiale, ces travaux ont été guidés par un choix de **matériaux performants**, pensés pour allier efficacité, facilité d'exploitation à l'usage et pérennité, afin d'offrir une **image moderne et dynamique** du collège Jules-Ferry.

Les ambitieux aménagements réalisés ont permis de conférer une cohérence d'ensemble au site autour d'une logique de « pôles » (pôle vie scolaire, pôle enseignement, etc.).



+ vidéo
L'inauguration
du « nouveau » collège d'Auneau

en chiffres...

363

agents départementaux chargés de l'accueil, la restauration, l'hébergement et l'entretien général et technique

22 532

collégiens euréliens (rentrée 2022-2023)

100%

des collèges raccordés à la fibre optique

5 000

postes informatiques

I les objectifs opérationnels

ANTICIPER LA DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE ET ADAPTER LES SECTEURS DE RECRUTEMENT DES COLLÈGES

D'ici à 2028, des ajustements de sectorisation favoriseront l'équilibre des effectifs et la mixité sociale dans les établissements scolaires.

Cette démarche équitable vise à offrir des opportunités d'apprentissage diversifiées et adaptées à tous les élèves.



Vous souhaitez savoir de quel collège dépend votre enfant ?

OBJECTIF
1

RÉNOVER ET/OU RECONSTRUIRE LES 39 COLLÈGES PUBLICS

La politique d'investissements dans les collèges vise l'amélioration énergétique des bâtiments, la mise en conformité des sites, la mise à niveau des installations techniques, l'amélioration des conditions d'accueil et de travail, et le remplacement du mobilier courant et spécifique, dans le but d'optimiser les conditions d'apprentissage et de garantir un environnement propice aux élèves.

OBJECTIF
2

OPTIMISER LES MOYENS MATÉRIELS ET DE FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES

Le Département assure des conditions optimales de travail et de vie scolaire en fournissant un parc informatique et des équipements de cuisine de qualité. Les collèges publics et privés reçoivent des dotations financières pour leurs charges de fonctionnement, à l'exception des dépenses pédagogiques prises en charge par l'État.

OBJECTIF
3

OBJECTIF
4

SERVIR DES REPAS ÉQUILIBRÉS ET VARIÉS PRÉPARÉS AVEC DES PRODUITS LOCAUX À UN TARIF ACCESSIBLE

La restauration scolaire concilie sécurité, qualité des denrées, équilibre alimentaire et produits locaux, avec des tarifs accessibles. D'ici 2028, tous les collèges proposeront une production sur place pour des repas de qualité, sensibilisant à la saisonnalité, réduisant le gaspillage et favorisant l'économie locale grâce aux produits locaux.

OBJECTIF
5

FAIRE DES COLLÈGES DES LIEUX ÉCO-EXEMPLAIRES

Plan d'action sur la qualité de l'air intérieur, généralisation d'un plan d'hygiène éco-responsable pour l'entretien des locaux ou encore dispositif départemental de labellisation au développement durable des établissements sont au cœur des actions programmées pour créer dès maintenant les conditions d'un plus grand respect de l'environnement.

OBJECTIF
6

ENTREtenir ET MAINTENIR LE PATRIMOINE BÂTI DES COLLÈGES ET CONTRIBUER À L'INVESTISSEMENT DES COLLÈGES PRIVÉS

Chaque année, le Département effectue des travaux pour entretenir et moderniser les bâtiments scolaires. L'objectif est de créer un environnement de vie agréable, sécurisé et propice à l'apprentissage. De plus, il soutient financièrement les investissements dans les établissements d'enseignement privé conformément à la législation en vigueur.



Anne BRACCO

4^e Vice-Présidente du Conseil départemental en charge de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

« Pour accompagner nos collégiens et toute la communauté éducative, le Département met l'accent sur **l'investissement en faveur de l'amélioration des conditions d'accueil**. Les collèges publics bénéficient ainsi d'une **renovation complète ou d'une reconstruction** : confort de travail et de vie améliorés, restaurants scolaires modernisés, performance énergétique optimisée. »

Découvrez l'importante réhabilitation du collège Albert-Camus à Dreux



+ vidéo

28 | CONTRIBUER À L'ÉPANOUISSEMENT ET À LA RÉUSSITE DES COLLÉGIENS



Le Département poursuivra une politique éducative volontariste auprès des jeunes pour éveiller leur curiosité, développer leurs talents, accompagner leur scolarité et ainsi participer à leur épanouissement et à leur réussite au collège. Ainsi, au-delà de ses compétences obligatoires, le Département soutiendra les projets s'inscrivant dans la continuité et en complémentarité des enseignements dispensés au collège. Sensibiliser les collégiens aux enjeux environnementaux, favoriser l'accès à l'art cinématographique ou encore à de nouvelles activités sportives constituent en effet autant de vecteurs d'éducation qui leur permettent de découvrir de nouveaux horizons, d'apprendre la vie en collectivité ou encore de favoriser leur engagement à tous les niveaux de la société.

Par ailleurs, dans un contexte où les méthodes pédagogiques doivent évoluer pour répondre aux besoins des élèves et les préparer à un avenir en constante évolution, le Département accompagnera ce mouvement de transformation en proposant et en soutenant des initiatives visant à améliorer les dispositifs d'enseignement.



FOCUS
« COLLÈGES EURÉLIENS »
UN ENT AU SERVICE
DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE



L'environnement numérique de travail (ENT) « Collèges euréliens » propose des outils aux établissements et à l'ensemble de la communauté éducative pour **accompagner l'acquisition d'une culture numérique dans les collèges**. Des études montrent que le numérique favoriserait le développement de compétences transversales (persévérance, confiance en soi, autonomie, curiosité...) identifiées comme **des atouts pour la réussite scolaire mais aussi pour la réussite future**. Le rôle du Département est de développer et d'améliorer de façon continue l'outil en adaptant ses contenus et son ergonomie pour une meilleure prise en main. Le Conseil départemental participera activement au **co-développement de nouvelles fonctionnalités** de cet environnement grâce à un suivi, une analyse constante de ses usages. Il s'agira également de construire pas à pas l'autonomie des collégiens.

en chiffres...

4 000

heures d'aide
départementale aux
devoirs pour l'année
scolaire 2022/2023.

49

projets de collèges
soutenus pour un montant
de 48 335 € pour l'année
scolaire 2022/2023

6 043

calculatrices distribuées
pour l'année scolaire
2022/2023

64,6%

c'est le taux de
connexion des collégiens
à l'Environnement
numérique de travail (ENT)



« Collèges euréliens »



Gilles HALBOUT

Recteur de l'académie d'Orléans-Tours,
Recteur de la région académique Centre-
Val de Loire, Chancelier des universités

Évelyne MÈGE

Directrice académique des services
de l'Éducation nationale d'Eure-et-Loir

« **Les actions du Département contribuent à la qualité du cadre éducatif et à la réussite des collégiens.** Les collèges d'Eure-et-Loir bénéficient d'une offre éducative départementale élaborée de façon à être **complémentaire au projet académique et aux quatre parcours de l'Éducation nationale tout en garantissant une équité entre les établissements.** »



Et si les collégiens
racontaient le(ur)
collège idéal ?

« Le Collège du Futur »

À lire en ligne, la BD écrite
par les membres du Conseil
départemental des jeunes

Les objectifs opérationnels

ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES VERS LA RÉUSSITE ET DIVERSIFIER L'OFFRE ÉDUCATIVE

Le Département renouvellera son offre pour offrir aux collégiens des actions éducatives diversifiées et de qualité en leur faisant découvrir des activités culturelles, artistiques ou sportives et en les accompagnants dans leur scolarité. Afin de faciliter le choix des équipes éducatives, un catalogue recensant les ressources proposées par le Conseil départemental et ses partenaires sera édité.

OBJECTIF
1

OBJECTIF
2

DÉVELOPPER L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL DES COLLÉGIENS ET LES USAGES NUMÉRIQUES

L'espace numérique de travail « Collèges euréliens » propose des ressources parfois méconnues des utilisateurs. Il s'agira de renforcer la communication autour de cet outil tout en proposant de nouvelles fonctionnalités. Le développement d'une version pour les smartphones et l'envoi de notifications devront contribuer à renforcer son utilisation.

PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET LE CYBERHARCÈLEMENT

La mobilisation des équipes éducatives, des adultes de l'établissement, des parents et des élèves s'avère indispensable pour prévenir et agir contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement. En lien avec les programmes nationaux existants, le Département se chargera de proposer des actions concrètes afin d'accompagner les élèves, les parents et les professionnels de l'éducation dans cette lutte (conférences, tables rondes, ateliers).

OBJECTIF
4

OBJECTIF
3

PROPOSER DES OUTILS POUR UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE ET SUR-MESURE

Le Département proposera des outils collaboratifs permettant aux enseignants et aux élèves d'organiser toutes leurs ressources et processus pédagogiques. Il s'agira de coconstruire pas à pas l'autonomie des collégiens y compris pour les élèves à besoin particulier et de permettre aux enseignants d'assurer un suivi individualisé.

OBJECTIF
5

CO-CONSTRUIRE AVEC LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE DES « COLLÈGES INNOVANTS »

La rénovation ou la construction d'un collège implique des expertises techniques, mais aussi la participation des usagers. La démarche de design de service permettra une co-construction des espaces avec les élèves, les enseignants et le personnel. Le Département facilitera également l'accès à des outils pédagogiques innovants pour les établissements.

CAP28



LES PILIERS D'EFFICIENCE



| LES ENJEUX

Dans un monde en constante évolution, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir affirme sa vision pour 2040 ainsi que son ambition pour 2028, comprenant 28 objectifs de politiques publiques. Cette trajectoire s'inscrit dans un contexte de défis transversaux, technologiques et sociétaux à relever. Le Département doit renforcer les capacités d'adaptation de son administration, en comptant sur les hommes et femmes qui servent quotidiennement les Euréliens, avec un accent sur l'évolution des compétences et des ressources.

Une transition majeure concerne la digitalisation, notamment l'intelligence artificielle, demandant une attention particulière à la robustesse des infrastructures et à la qualité des données.

Les citoyens attendent une gestion responsable des ressources, qu'elles soient financières ou naturelles, dans un cadre de rigueur, sans sombrer dans une austérité stérile, et en favorisant la transparence pour renforcer la confiance des Euréliens.

À travers ses six piliers d'efficacité, le Département établit les conditions de réussite de son ambition, avec une administration alliant efficacité, durabilité et transparence.



Christophe LE DORVEN

Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir

« Les objectifs du Plan CAP 28 reflètent **notre détermination à relever les défis** environnementaux, sociétaux et technologiques qui se présentent à nous. **Je sais pouvoir compter sur nos équipes** pour s'adapter à ces évolutions. Nous nous donnerons les moyens nécessaires à nos **ambitions de transformation** pour toujours gagner en **efficacité et en agilité, au service des Euréliens.** »



SIMPLIFIER POUR DYNAMISER LA QUALITÉ DE SERVICE

Malgré un cadre législatif et réglementaire très contraignant que lui impose l'État, le Département s'est engagé à combattre la complexité. Optimisation de ses process internes, allègement des pièces justificatives, digitalisation massive des procédures tant internes que directement destinées à l'utilisateur... Ce chantier est à la fois profitable aux équipes, recentrées sur des tâches plus valorisantes, et à tous les utilisateurs et bénéficiaires des services départementaux qui bénéficient d'une relation plus simple et plus humaine.

MODERNISER L'ACTION PUBLIQUE DÉPARTEMENTALE

L'action publique départementale est à la pointe, et chaque fois que cela est possible et souhaitable à l'avant-garde, des évolutions technologiques, managériales et sociétales qui impactent notre vie quotidienne. Mobiliser les équipes autour d'objectifs lisibles et monitorés, mais aussi d'un management respectueux, valorisant l'engagement et fondé sur des valeurs communes constitue le socle nécessaire à ces adaptations. Dans un contexte de transformation continue et de plus en plus rapide, il faut renforcer les capacités d'agilité de l'organisation. Cette souplesse doit pouvoir s'appuyer sur un système d'information lisible et interopérable, essentiel pour maintenir notre souveraineté dans le choix des technologies pour s'adapter rapidement. Innover et expérimenter en permanence en saisissant, par exemple, tout le potentiel de l'exploitation des données et de l'intelligence artificielle. Agir dans un esprit collectif de transversalité, le plus possible en mode projet, pour permettre aux talents de s'exprimer pleinement.

LES CHANTIERS CIBLES 2028... 2040



UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT PORTEUR D'UNE AMBITION POUR L'EURE-ET-LOIR

Le premier devoir d'une collectivité est de préparer l'avenir du territoire dont elle a la responsabilité. Grâce à sa gestion saine et exigeante et à une prospective financière agile, le Département d'Eure-et-Loir est en mesure de garantir sa capacité à investir dans son réseau routier, les collèges, les mobilités douces, les bâtiments et engins des pompiers, etc. et de contribuer à l'équipement des communes et intercommunalités.

UNE « MARQUE EMPLOYEUR » AMBASSADRICE DE LA COLLECTIVITÉ ET DU TERRITOIRE

Consolider la « marque employeur » du Conseil départemental est une condition pour maintenir son attractivité et mettre au service des Euréliens les meilleurs talents. C'est aussi un élément essentiel pour que l'ambition du territoire à être mieux connu et reconnu, soit en parfaite cohérence avec l'image qu'a d'elle-même et donne d'elle-même la collectivité territoriale « Département d'Eure-et-Loir ».

A | ÉVALUER ET PILOTER LA PERFORMANCE



Dans un monde en perpétuelle évolution avec des changements de plus en plus rapides, le Conseil départemental fait face à de nouveaux défis (technologiques et sociétaux) ainsi qu'à une exigence croissante de transparence et d'efficacité de l'action publique par les citoyens.

Ce contexte requiert une adaptation en continu dans un souci de simplification et de performance optimale de l'organisation. La nécessité de mesurer, d'analyser et d'identifier les axes d'amélioration pour prendre les décisions les plus justes devient incontournable. Le recueil, la structuration et l'analyse des données est une composante centrale de ce mode de pilotage avec pour socle des systèmes numériques d'informations ouverts et sécurisés.

Face à des mutations qui s'accroissent, la créativité des agents est une ressource clé à mobiliser pour ouvrir la voie à de nouvelles idées et solutions.

Cette dynamique d'ensemble doit s'inscrire dans un cadre de rigueur, et de transparence, pour garantir la légitimité des actions du Département et ainsi asseoir la confiance de la population.



FOCUS
**LE SYSTÈME D'INFORMATION
DÉCISIONNEL POUR PILOTER
LA PERFORMANCE**



Le système d'information décisionnel est une plateforme numérique qui collecte, organise et centralise les données opérationnelles. Il sera **progressivement déployé à compter de l'année 2024.**

Cet outil offrira des fonctionnalités avancées d'analyse et de suivi pour une prise de décision plus rapide et en phase avec les évolutions vécues par le territoire. Grâce à des **tableaux de bord interactifs** et des rapports détaillés, le Département pourra **visualiser en temps réel l'évolution des projets**, allouer efficacement les ressources et contrôler les budgets. Les analyses approfondies, pour certaines automatisées, aideront à identifier les tendances, les forces et les faiblesses pour une **adaptation plus rapide aux évolutions.**

Le système d'information décisionnel permettra donc, au Conseil départemental, d'améliorer la gestion des politiques publiques, **maximiser l'efficacité des ressources** et, surtout, d'assurer la meilleure qualité de service à la population.

en chiffres...

64

jours gagnés pour attribuer l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) à la suite de la réingénierie du processus

470

délibérations adoptées en 2022

158

collaborateurs actifs au sein du groupe « Mon administration réinventée collectivement pour l'Eure-et-Loir (Marcel) »

50

conférences apprenantes produites et disponibles en ligne

I les objectifs opérationnels

PROGRAMMER L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET LA CONDUITE DES AUDITS

La conduite d'évaluations et d'audits permet d'analyser en profondeur les impacts et l'atteinte des objectifs en identifiant les forces, les faiblesses et les opportunités d'amélioration. La structuration et la communication d'un calendrier garantira une gestion transparente et une prise de décision éclairée.

OBJECTIF
1

S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHÉ D'AMÉLIORATION CONTINUE DES PROCESS

La dynamique d'amélioration continue consiste, sur la base de processus modélisés, à identifier les irritants, en proposant des solutions innovantes, en rationalisant les flux, en renforçant la coordination interne et en encourageant l'adoption des meilleures pratiques.

OBJECTIF
2

DÉVELOPPER LE CONSEIL DE GESTION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE

Toujours confrontées à la perspective d'une baisse de leurs recettes et à des sollicitations de plus en plus fortes, les collectivités doivent faire preuve d'agilité. Le conseil de gestion est devenu une fonction indispensable d'aide à la décision. Il organise l'information de manière fiable, pertinente et synthétique qui visent à sécuriser et à piloter les ressources de manière efficiente au service de la performance de l'action publique.

OBJECTIF
3

OBJECTIF
4

PERMETTRE LE PILOTAGE DES SERVICES PAR LES DONNÉES

La mise en place des systèmes de collecte, d'analyse et de visualisation des données pertinentes permettra d'avoir une vision claire et objective de la performance des services. Basées sur des données fiables, les axes d'amélioration seront plus facilement identifiés et les progrès réalisés mieux valorisés.

OBJECTIF
5

FÉDÉRER UN ÉCOSYSTÈME INNOVANT AU SEIN DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Stimuler la créativité, l'agilité et l'adaptabilité, contribue à apporter des solutions innovantes aux défis actuels et futurs. Cela implique de favoriser un environnement propice par des mécanismes de partage des connaissances et des bonnes pratiques et d'encourager l'expérimentation.

OBJECTIF
6

SÉCURISER JURIDIQUEMENT LES ACTES ET DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Pour gérer les principaux risques juridiques, le Département se doit d'assurer une veille juridique, l'analyse et le suivi des actes et délibérations avec une base documentaire et des outils de pilotage à créer. L'anticipation des échéances des actes permettra leur remise en question et leur amélioration juridique pour leur renouvellement. Les directions seront accompagnées dans la rédaction de leurs processus pour ce faire.



Pascal BELLEMIN

Président de l'Afigese, Association des financiers, gestionnaires, évaluateurs, managers des collectivités territoriales

« Longtemps réduite à la maximisation des résultats financiers et à l'efficacité, c'est-à-dire à l'optimisation des moyens mobilisés, **la performance d'une collectivité locale est également appréhendée à l'aune de la pertinence, de l'efficacité et de l'utilité de son action.** Elle revêt désormais une dimension nouvelle, qui tend à transcender ses composantes traditionnelles alors que la contrainte financière demeure bien réelle, celle de la **soutenabilité d'une action publique** résolument imprégnée de finalités écologiques. »

B | DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET LA COHÉSION DES ÉQUIPES



Séminaire
des directeurs

Les 28 politiques publiques affirmées par le Département s'appuient sur des femmes et des hommes travaillant pour l'essor du territoire, dans des métiers divers. Assurer la bonne adéquation entre des équipes compétentes et les projets de la Collectivité revêt donc un aspect primordial.

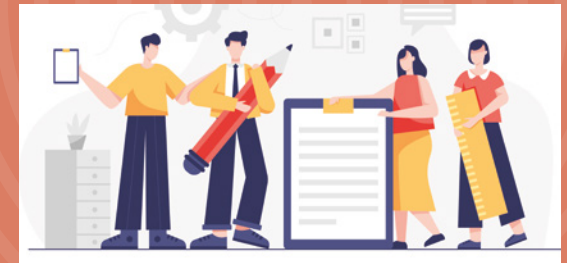
Le travail conjoint des managers et de la direction des relations humaines vise par conséquent à organiser les services pour permettre à chaque agent de mener à bien ses missions dans un cadre clair et facilitant, à renforcer et accroître les compétences des collaborateurs via des parcours de formation adaptés aux besoins des métiers et aux talents et spécificités de chacun, et à accompagner les carrières en encourageant la curiosité de tous.

Le Département affirme en effet son ambition de construire une équipe constituée de profils pluriels, en veillant à l'intégration des jeunes, via une forte politique d'apprentissage, à l'évolution équitable des femmes et des hommes, et au recrutement et au maintien dans l'emploi d'agents en situation de handicap, grâce à des moyens mobilisés spécifiquement à cet effet.

Au sein de l'organisation, la connaissance mutuelle des rôles de chacun, et le partage d'une vision claire des objectifs de la Collectivité, fondent la cohésion des équipes, et permettent par conséquent de rendre un service de qualité aux Euréliens.



FOCUS REGROUPEMENT DES SERVICES CHARTRAIN



Le Département affirme sa politique managériale basée sur la cohésion des équipes, en planifiant le **rassemblement des services administratifs et sociaux du bassin chartrain sur un site unique.**

La construction d'un bâtiment neuf à proximité du COMPA, et la rénovation des locaux existant sur la même parcelle viendront **remplacer les dix sites** actuellement occupés par les équipes.

A proximité immédiate de la gare, ce lieu immédiatement identifiable assurera **une amélioration notable dans l'accessibilité** des visiteurs aux services départementaux.

Conçus en concertation avec les agents, la disposition des locaux et leur agencement répondront aux besoins du travail post-COVID, en intégrant des **espaces de réunion adaptés au travail hybride**, des postes de travail variés, permettant le travail de concentration comme celui en collaboration, ainsi que des lieux provoquant l'échange.

A l'image de l'action départementale, **l'empreinte écologique des locaux construits et rénovés se voudront exemplaires.**

en chiffres...

2 052

agents départementaux. Le Département propose des métiers extrêmement variés : psychologue, agent administratif, technicien routier, ingénieur en informatique ou assistant familial, parmi d'autres.

65%

de femmes au comité de direction

270

recrutements effectués en 2022

46

apprentis accueillis en formation sur l'année scolaire 2023-2024

91 000€

Montant d'équipements permettant l'adaptation de postes au handicap

I les objectifs opérationnels

S'AFFIRMER COMME UN EMPLOYEUR ATTRACTIF À TRAVERS UNE MARQUE EMPLOYEUR SOLIDE ET FIDÉLISANTE

La Collectivité recrute plus de 200 agents par an dans des filières très variées, en offrant les moyens de réaliser des projets ambitieux, et en garantissant un climat de confiance. En donnant à voir le témoignage de ses agents, le Département s'affirme comme un employeur qui permet de donner du sens à ses compétences.

ACCOMPAGNER ET FORMER LES MANAGERS

Les managers sont les maillons indispensables de l'action de la Collectivité : ils accompagnent leurs équipes pour la réalisation des projets définis par les politiques publiques. Pour leur apporter le soutien nécessaire dans ces missions, un plan d'accompagnement leur est proposé : basé sur une charte et des valeurs managériales partagées par tous, ce plan intègre des moments de partage, de formation, de co-développement, et de coaching, pour garantir des pratiques communes, et développer les personnalités individuelles.

INCLURE LES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

Le Département réaffirme son ambition en matière d'intégration de travailleurs en situation de handicap, en renouvelant son conventionnement avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique. Une équipe dédiée, mène des actions pour la reconnaissance des situations de handicap, le recrutement et l'accompagnement au maintien dans l'emploi.

GARANTIR AUX AGENTS DÉPARTEMENTAUX L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES SOCLES ET ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS

Le Département met en place un plan de formation pluriannuel correspondant au besoin des métiers d'une part et au partage d'une culture commune d'autre part : protection des données, laïcité, réalisation de fresques du climat. Le partage des savoir-faire en co-développement contribue par ailleurs à la progression collective des compétences.

SOUTENIR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL DES AGENTS DÉPARTEMENTAUX

La qualité de vie au travail est un ensemble de dispositions qui permet à l'agent de se concentrer sur ses missions, dans un environnement sécurisant. Le Département met ainsi l'accent dans plusieurs domaines : l'accompagnement des managers pour la bonne organisation des missions au sein de chaque équipe, la mise à disposition de locaux agréables, l'adaptation des postes de travail si nécessaire, la prévention des risques.

ACCROÎTRE L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME AU SEIN DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Un plan d'actions d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été signé en mars 2023. Parmi 5 axes définis, en s'appuyant sur des ressources identifiées, il vise à évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

OFFRIR AUX USAGERS ET AUX AGENTS DES BÂTIMENTS ADAPTÉS À LEURS BESOINS

Pour l'exercice de leurs missions au plus près des territoires, les agents du Département sont répartis sur 44 bâtiments et 39 collèges. Via son plan pluriannuel d'investissement, la Collectivité planifie la réalisation de travaux de rénovation, voire de construction, garantissant des conditions de travail adaptées à chaque métier : éducation, métiers administratifs, sites techniques et culturels.

OFFRIR DES POSTES EN APPRENTISSAGE POUR FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI DES JEUNES

Étant donné les bénéfices avérés des formations en alternance – accès de jeunes à une première expérience professionnelle, et possibilité pour l'employeur de recruter des personnes formées au sein de l'organisme d'apprentissage – celles-ci proposent désormais des cursus dans des domaines variés et pour des diplômes de tout niveau. Le Département soutient ce dispositif en proposant chaque année plusieurs dizaines d'apprentissage, dans l'ensemble de ses domaines d'action.



Marie-Laure LEBRAT

Directrice des relations humaines
Conseil départemental d'Eure-et-Loir

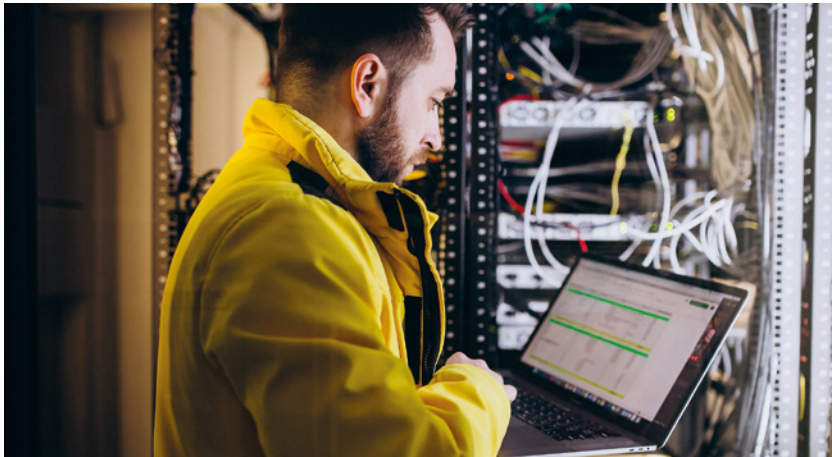
« Le Département favorise la cohésion des équipes à l'occasion d'événements tels que la journée des agents ou de forums des métiers : permettre à chacun de présenter ses missions est **source de fierté**. Pour d'autres, (re)découvrir des métiers exercés par la Collectivité peut générer l'envie d'impulser une nouvelle dynamique à sa carrière, grâce à la mobilité interne. »

Retrouvez
le Département
sur LinkedIn



sur LinkedIn

C | ACCÉLÉRER LA DIGITALISATION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX



Réseaux sociaux, intelligence artificielle, data... reflètent un profond changement de société où les usages numériques deviennent incontournables et la digitalisation une nécessité pour s'y adapter.

Cette digitalisation requiert une infrastructure solide assurant la disponibilité et la fiabilité des systèmes informatiques pour garantir une connectivité élevée et faciliter le déploiement des services numériques.

Alors que les volumes d'informations augmentent, il est crucial de structurer les données, et d'assurer l'interopérabilité des systèmes d'information qui les génèrent, dans le but d'une dématérialisation intégrale des processus. Cela améliore la gestion des activités et simplifie les démarches administratives pour les citoyens, tout en respectant les normes de protection des données.

Les technologies évoluant rapidement, l'expérimentation joue un rôle clé pour faire les bons choix et s'adapter en continu.

En activant l'ensemble de ces leviers, le Conseil départemental déploie une dématérialisation au service de l'humain, réduisant les délais et les coûts, mais surtout répondant aux attentes des habitants dans un monde connecté.



FOCUS LE SYSTÈME D'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE



en chiffres...

2 200

postes de travail à maintenir tout en garantissant un accès facile au système d'information et un niveau de sécurité optimal

5 000

ordinateurs dans les 34 collèges du département

70

projets en cours pour faire évoluer le système d'informations

320%

d'augmentation du budget depuis 2017

120

applications en production au service des collaborateurs du Département et des usagers

Dans le cadre de la digitalisation de ses procédures, le Département est confronté à la question de la gestion de ses données. Afin d'en permettre la sécurisation, la structuration et la communication aux services puis aux usagers, **le Conseil départemental d'Eure-et-Loir s'est doté d'un système d'archivage électronique (SAE)**. Cet outil logiciel constitue à l'heure actuelle le seul moyen d'assurer l'intégrité, la pérennité et l'authenticité des données numériques sur le long terme. Il est destiné à **recueillir toutes les données numériques natives créées par les services départementaux** et devant être conservées sans limite de durée. Les Archives départementales, la Direction du numérique et les services producteurs travaillent ainsi à l'archivage de données aussi engageantes que les délibérations et arrêtés du Conseil départemental, les marchés publics, la dématérialisation de procédures comme le courrier ou encore les dossiers de bénéficiaires de prestations sociales (Maison départementale de l'autonomie). Le déploiement du SAE eurélien est le **résultat d'une opération exemplaire de mise en commun de compétences et de moyens** : baptisé Ligéris, il est en effet mutualisé avec les autres Départements de la région, la Ville et Métropole d'Orléans ainsi que la Région Centre-Val-de-Loire.

I les objectifs opérationnels

MODERNISER LES SYSTÈMES D'INFORMATION ET ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES

Les collaborateurs attendent un niveau d'équipements et de service équivalent à ce que chacun connaît dans sa vie personnelle : des applications simples et rapides et un matériel performant en toute occasion. Le Département s'attache à moderniser les équipements des collaborateurs tout en respectant ses engagements en matière de respect de l'environnement.

OBJECTIF
1

URBANISER LE SYSTÈME D'INFORMATION

L'amélioration du confort des utilisateurs du système d'information passe notamment par la simplification de la saisie et du nombre d'interfaces à consulter pour une tâche donnée. L'urbanisation permet également d'optimiser l'architecture du système d'information pour simplifier les usages et maîtriser les coûts.

OBJECTIF
2

ACCOMPAGNER LA DIGITALISATION DES SERVICES

La digitalisation des services vise à transformer les processus internes de l'organisation en utilisant les technologies numériques. Cela permet d'optimiser l'efficacité opérationnelle, d'améliorer la gestion des données et des flux d'information, et d'automatiser les tâches administratives. L'objectif est d'accroître la productivité, de réduire les coûts et d'offrir un meilleur service aux usagers.

OBJECTIF
3

OBJECTIF
4

FACILITER L'ACCÈS DES AGENTS EN MOBILITÉ AUX OUTILS DE GESTION

Le niveau de service rendu à la population est facilité grâce aux outils mobiles mis à disposition des agents qui leur permettent de donner une réponse équivalente et de qualité aux usagers dans l'exercice de leurs missions quel que soit leur localisation sur le territoire (saisie d'un dossier lors d'une visite à domicile, alerte sur l'état des routes...).

OBJECTIF
5

METTRE EN PLACE LES OUTILS DE DÉMATÉRIALISATION ET DE CONSERVATION DES DONNÉES

La consultation simple des documents importants, tant pour l'instruction d'un dossier de demande d'aide que pour des besoins spécifiques de la population, est garanti par un système d'information efficace, évolutif et qui permet le respect de la réglementation en matière de protection de la donnée.

OBJECTIF
7

METTRE EN ŒUVRE L'OUTILLAGE POUR UN SYSTÈME D'INFORMATION DÉCISIONNEL

Le système d'information décisionnel est constitué de plusieurs éléments afin de : stocker les données, vérifier leur intégrité et les restituer. Ce dispositif génère des indicateurs sous des formats qui permettent une analyse et une prise de décision éclairée.

EXPÉRIMENTER LES SOLUTIONS INNOVANTES

Les solutions qui présentent un caractère innovant d'un point de vue technologique ou méthodologique sont évaluées afin de faire progresser l'efficacité du système d'information et de moderniser davantage les usages. Pour ne pas subir le changement, une large place sera laissée à l'exploration de technologies émergentes.

OBJECTIF
6



Antoine TRILLARD

Président du coTer numérique, association des collectivités territoriales sur les problématiques liées au numérique

« Le **souci d'amélioration du service à l'utilisateur est permanent**. Tous les services qui ne nécessitent pas la présence de l'utilisateur peuvent être dématérialisés. Les systèmes d'informations s'enrichissent de connecteurs qui permettront à l'utilisateur de ne pas avoir à fournir des justificatifs qu'il a déjà fourni par ailleurs à d'autres administrations. »

Toutes les données produites ou détenues par Conseil départemental sont accessibles sur [Opendata.eurelien.fr](https://opendata.eurelien.fr)



OpenData

D | ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE



Les défis économiques, environnementaux et sociaux actuels exigent une approche globale, réfléchie et partagée pour garantir un avenir durable pour les citoyens et les générations futures. La Collectivité se doit d'assurer dès aujourd'hui sa part dans chacune de ses missions et de ses actions. Les Euréliens, la société civile et les acteurs économiques attendent une stratégie adaptée, consciente et réactive de sa part. Le Département répond à ces enjeux en empruntant une approche intégrée, en synergie, qui prend en compte les dimensions économiques, environnementales et sociales. Les citoyens attendent des services publics efficaces, accessibles et adaptés à leurs besoins, tout en respectant l'environnement et en garantissant une gestion responsable des ressources et des finances publiques. Les agents du Département aspirent quant à eux à travailler dans un environnement professionnel épanouissant, valorisant et riche de sens. Le développement durable au cœur de l'action départementale permet de répondre à ces attentes.



FOCUS
L'ÉCOCITOYENNETÉ AU CŒUR
DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE



La Collectivité impulse une **dynamique fédératrice** en invitant les agents à être force de proposition, à s'emparer des enjeux du développement durable, et les accompagne dans la mise en œuvre des projets validés.

Ainsi, depuis 2022 : **l'éco-pâturage** a été mis en place sur des délaissés routiers, dans des collèges et des espaces naturels, la MDSC Drouaise organise des **campagnes de sensibilisation** et des événements à destination des équipes et des usagers sur l'énergie, les déchets, les déplacements...

Depuis 2023 : des **défis de marche permettant la plantation d'arbres** sont mis en place, une application de **co-voiturage** est en développement au sein de la Collectivité et auprès de partenaires, **le matériel informatique usagé est reconfiguré** pour être proposé à des usagers bénéficiaires de services sociaux, un plan de **réduction de la consommation d'eau** en interne et au niveau des collèges est en création... L'accueil bienveillant, l'étude et l'accompagnement des projets proposés par les agents permettent de démultiplier les actions, d'innover, de valoriser les compétences et la créativité. Chaque année, de nouvelles actions écocitoyennes voient ainsi le jour, alliant écologie et humain.

en chiffres...

6 000

Français. C'est l'équivalent des émissions de gaz à effet de serre produites par le Département rapporté à la production annuelle par habitant (année 2022 selon la méthode Bilan carbone.)

11

projets issus de propositions d'agents et mis en place en 2022.

1 573,5

heures d'insertions sociales réalisées en 2022 par les marchés publics du Département.

Collectif des 115 agents volontaires pour le développement durable

« En intégrant le développement durable dans nos missions et notre quotidien, nous améliorons **la qualité des services publics**, réduisons les coûts financiers et écologiques et contribuons à un environnement plus sain. Notre engagement profite à tous les citoyens, en faisant du département un **territoire plus vertueux et plus durable** où vivre et travailler. »

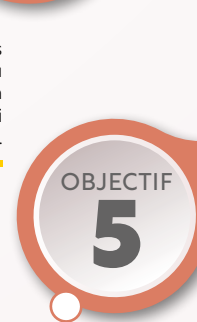


+ d'infos

les objectifs opérationnels

RÉALISER LE BILAN CARBONE DE LA COLLECTIVITÉ ET RÉDUIRE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Avec le Bilan carbone réalisé en 2023 sur les données de l'année 2022, le Département s'inscrit dans la réalisation tous les 3 ans du bilan de ses émissions de gaz à effet de serre. Au-delà de contribuer à un suivi national, le Bilan carbone identifie nos émissions directes et indirectes, évalue notre vulnérabilité économique face aux énergies fossiles, et vérifie que la stratégie mise en place permet l'atteinte des objectifs fixés pour réduire notre impact sur le changement climatique.



PROMOUVOIR LES ACHATS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLES

Il s'agit pour le Département de réinterroger et coconstruire une stratégie d'achat responsable : doit-on encore acquérir du neuf ? Peut-on réparer, entretenir ou rénover plutôt ? Existe-t-il une offre de produits réemployés, réutilisés ou recyclés qui réponde à nos besoins ? Ce marché peut-il être réservé au secteur du handicap ou aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, ou faire l'objet d'une clause d'insertion ?

METTRE EN PLACE UN « BUDGET VERT »

La réalisation d'un budget vert traduit l'engagement environnemental concret de la Collectivité et permet d'en valoriser les actions. Il met en lumière les dépenses ayant un impact environnemental significatif, positif ou négatif, pour ensuite en évaluer les effets. Outil de mise en cohérence de l'action publique, le budget vert est aussi un précieux instrument de pilotage de cette dernière.

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

L'ensemble des missions et actions du Département a vocation à s'inscrire dans un développement durable, autant pour renforcer notre impact favorable sur un avenir pérenne et désirable, que dans un impératif d'optimisation du budget public. Cela passe notamment par la sensibilisation des agents et des services, la formation, l'accompagnement des projets, l'évaluation des actions.

OPTIMISER LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT COURANT ET LA MAINTENANCE DES LOCAUX DÉPARTEMENTAUX

Gestionnaire d'un patrimoine constitué de près de 200 bâtiments, le Département optimise ce gisement en articulant regroupement des services et proximité territoriale, en faisant évoluer le nombre et la répartition de ses emprises foncières. Dans son fonctionnement courant, il améliore la maintenance préventive et tend à aller vers une maintenance prédictive. Il travaille à la définition de ses besoins de fourniture pour les standardiser et les mutualiser. Le télétravail et les nouvelles modalités de travail collaboratif font maintenant partie intégrante de la réflexion de la Collectivité.

E | METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION BUDGÉTAIRE OPTIMISÉE ET JUSTE



Dans un contexte d'incertitudes financières constantes, le Département doit rechercher les marges de manœuvres nécessaires pour faire face aux enjeux sociétaux et financer son important programme d'investissement pluriannuel au service du dynamisme territorial. Cet enjeu passe par des règles de bonne gestion où chaque Euro dépensé doit être un Euro utile au profit de l'ensemble des usagers et des acteurs du territoire.

Avoir une vision exhaustive de ses capacités financières est la garantie d'une gestion agile où la maîtrise budgétaire ne doit pas se traduire par une politique d'austérité au détriment du développement territorial.

Connaitre la valorisation de son patrimoine pour définir sa programmation d'investissement, parfaire la fiabilité et la qualité des comptes départementaux, mettre en place les outils permettant un pilotage budgétaire efficace pour faire preuve d'adaptation face à un environnement en perpétuel mouvement et mener une politique d'achat répondant aux enjeux du Département, sont d'autant de préalables qui permettront d'optimiser le pilotage budgétaire et garantir au Département l'atteinte des objectifs de son plan CAP 28.



FOCUS
VERS LA CERTIFICATION



La certification des comptes publics vise à garantir que « les comptes des administrations sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat de leur gestion, de leur patrimoine et de leur situation financière ».

Elle permet de **communiquer une information financière fiable et normalisée**, de qualité et de transparence de la tenue des comptes publics. Elle est donc importante pour les citoyens et l'ensemble des acteurs économiques du territoire, ainsi que les prêteurs.

Elle permet aussi à la Collectivité d'**optimiser sa gestion budgétaire** en identifiant les marges réelles dont elle dispose et de connaître finement la valorisation de son patrimoine aux fins d'une programmation adaptée de ses investissements.

Dès 2019, le Département en partenariat avec les services de l'Etat s'est inscrit dans **une démarche d'audit dans un dispositif alternatif à la certification des comptes**. En parallèle, il réalise de nombreux travaux en interne permettant d'accroître la qualité de ses comptes, telles que la valorisation de son patrimoine, la sécurisation de ses process qui doit le conduire sur le chemin de la certification.

en chiffres...

88

C'est la note sur 100 de l'indicateur de pilotage comptable du Département en 2022

75 000

écritures comptables passées annuellement

620

millions € de budget du Département

I les objectifs opérationnels

CONSTRUIRE LES CONDITIONS PRÉALABLES À LA CERTIFICATION DES COMPTES

La certification des comptes est conditionnée à des préalables de qualité comptable. La réalisation d'un inventaire physique indispensable à la connaissance de son patrimoine, le renforcement des contrôles internes, l'application de procédures homogènes et partagées par tous, sont les étapes permettant d'aboutir à cet objectif.

OBJECTIF
1

RECHERCHER DES MARGES DE MANŒUVRE FINANCIÈRES

La modernisation des outils budgétaires permettra de mettre en place un pilotage adapté aux enjeux et contraintes du Département. Par ailleurs, un dialogue de gestion permanent s'instaurera dans une démarche collective afin d'identifier les marges de manœuvre et trouver les ressorts budgétaires nécessaires pour financer les politiques départementales.

OBJECTIF
2

SIMPLIFIER ET ACTUALISER LES PROCÉDURES INTERNES D'ACHAT PUBLIC

L'objectif est d'interroger les modes opératoires et d'en définir le juste niveau, d'élaborer une base de documents-types afin d'optimiser l'acte d'achat tout en le sécurisant. La réflexion doit être partagée avec les services prescripteurs afin de leur permettre d'acquiescer les bonnes pratiques tout en facilitant le recours aux procédures d'achat, souvent perçues comme complexes et contraignantes.

OBJECTIF
3



Éric GÉRARD

3^e Vice-Président du Conseil départemental
Rapporteur général du Budget

« Le Département va devoir faire face dans les années à venir à une situation budgétaire contrainte. Pour porter les actions du Plan CAP 28 et poursuivre ses investissements volontaristes en faveur d'une dynamique de territoire, un **travail d'optimisation et de connaissances fines de nos ressources est nécessaire** pour bâtir une prospective budgétaire répondant à nos ambitions. »



Francis PECQUENARD

Conseil départemental,
Président de la Commission
d'appel d'offres

« L'achat public est essentiel pour couvrir nos besoins de biens, de services et de travaux. Chaque année, ces achats représentent en moyenne **350 millions d'euros pour le Conseil départemental**, ce qui constitue naturellement un soutien important à l'activité économique et à l'emploi, y compris dans le cadre de clauses d'insertion. Nous sommes extrêmement vigilants sur la **conduite irréprochable et éthique** de nos procédures de mise en concurrence, avec indépendance, sécurité et objectivité. »

FAIRE PRENDRE COMPTE DE L'ACTION DÉPARTEMENTALE EN TRANSPARENCE



L'efficacité de l'action publique doit passer par le faire-savoir et la transparence. Ce n'est que lorsque les citoyens sont correctement informés qu'ils peuvent comprendre et approuver les décisions prises par le Conseil départemental.

L'accès à l'information est essentiel pour permettre aux citoyens de faire des choix politiques éclairés, aux journalistes d'effectuer des recherches sur des questions critiques, aux entreprises de faire de bons investissements. La plateforme Open data, data.eurelien.fr, y contribue tout comme le déploiement d'outils d'information pour relayer les actions du Département qu'il s'agisse des aides apportées aux projets sur le territoire, aux événements culturels et sportifs, de l'accompagnement social, ou encore de l'offre touristique.

Communication renforcée sur les réseaux sociaux, dossiers thématiques dans le magazine, affichages, conférences de presse et nouveaux sites internet (Eure-et-Loir Campus, Compa, Eurélien, Mes aides 28...) marquent cette volonté de transmission d'information. Le Département privilégie la transparence, l'information (relations presse, réseaux sociaux, sites internet...) et la consultation des Euréliens pour l'avenir (Eure-et-Loir 2040).



FOCUS
UN NOUVEAU SITE INTERNET,
ENCORE PLUS PROCHE
DES EURÉLIENS



Dans un contexte de réévaluation de sa stratégie de communication numérique, le Département a notamment procédé à la refonte de son portail internet. Celle-ci a pour objectif de **répondre efficacement aux besoins des habitants** (actualités, cartes interactives, formulaires en ligne, vidéos, mode responsive-design, etc) et garantir son accessibilité. Grâce à de nouvelles fonctionnalités d'aide à la navigation (liens d'accès rapide, fil d'Ariane, navigation clavier pour les composants interactifs, menu de navigation, auto-complétion, carrousel, bouton dyslexie, etc) ainsi qu'à l'appui d'un expert, notre site obtient un résultat de **92,8% de conformité RGAA (Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations)**. L'objectif de l'accessibilité est de garantir que tous les utilisateurs puissent visionner l'ensemble des contenus et des fonctionnalités du site, quelle que soit leur situation personnelle ou leur handicap.

Pour rappel, selon l'étude réalisée par la Direction interministérielle du numérique (Dinum) de l'État en 2020, 34% des sites internet de collectivités ne sont pas conformes du tout, et qu'environ 66% d'entre eux ont un niveau RGAA, c'est-à-dire partiellement conforme.

Progressivement, de nouvelles fonctionnalités seront mises en ligne afin **d'optimiser l'expérience utilisateur et de rapprocher l'usager des services départementaux**.

en chiffres...

215 000

exemplaires du magazine Eurélien distribués tous les deux mois dans les foyers du département

55

jeux de données en libre accès sur la plateforme data.eurelien.fr

14 361

visites après deux mois de mise en ligne du nouveau site internet Eurelien.fr (+8 250% par rapport à l'ancien site à la même période l'année dernière)

46%

d'avis positifs ou très positifs sur la communication proposée par le Conseil départemental (source : Enquête *Eure-et-Loir 2040*)



Hélène HANSBERG

Directrice du marché
Secteur public et caritatif à La Poste

« Dans des périodes compliquées comme celle que nous traversons, le rôle des collectivités en matière de communication est décisif. Les Français sont d'ailleurs de plus en plus nombreux à reconnaître les qualités et l'utilité des informations émises notamment par leur mairie, mais aussi par les autres strates de collectivités.

L'information locale passe par tous les canaux de communication, tant le bouche-à-oreille, que les réseaux sociaux ou encore le magazine papier distribué dans les boîtes aux lettres, qui garde une place privilégiée.

Cet écosystème d'information représente, pour les élus, une opportunité tangible de tisser un lien de proximité avec les habitants et de leur expliquer leurs actions.

Cette tendance vers plus de participation citoyenne est une **expression forte de la vitalité locale et démocratique**. Elle est le signe d'une implication de la part des citoyens dans la vie locale et la preuve de la nécessité d'entretenir et de développer les canaux locaux d'information. »

les objectifs opérationnels

INFORMER SUR LES COMPÉTENCES ET LE SERVICE RENDU AUX EURÉLIENS

Le Conseil départemental multiplie les canaux d'information pour toucher tous les publics. Réseaux sociaux, sites internet dynamiques, relations presse, affichage dense et supports variés sont utilisés. Le magazine Eurélien, décliné en 15 versions, explore les projets de chaque canton, rendant compte de l'action départementale et affichant le Département comme partenaire principal des communes. Ce magazine incarne la volonté du département de rendre ses actions visibles, équilibrées et répondant aux besoins de développement des communes.

OPTIMISER LA STRATÉGIE RÉSEAUX SOCIAUX ET INTERNET

En France, plus de 75% de la population utilise activement les réseaux sociaux. Pour la Collectivité, ces médias représentent donc l'opportunité de toucher une audience large. Optimiser la stratégie digitale nous permet d'améliorer la notoriété de notre Département, de créer des communautés impliquées, de valoriser nos services et nos événements, de répondre plus justement aux besoins de nos habitants.

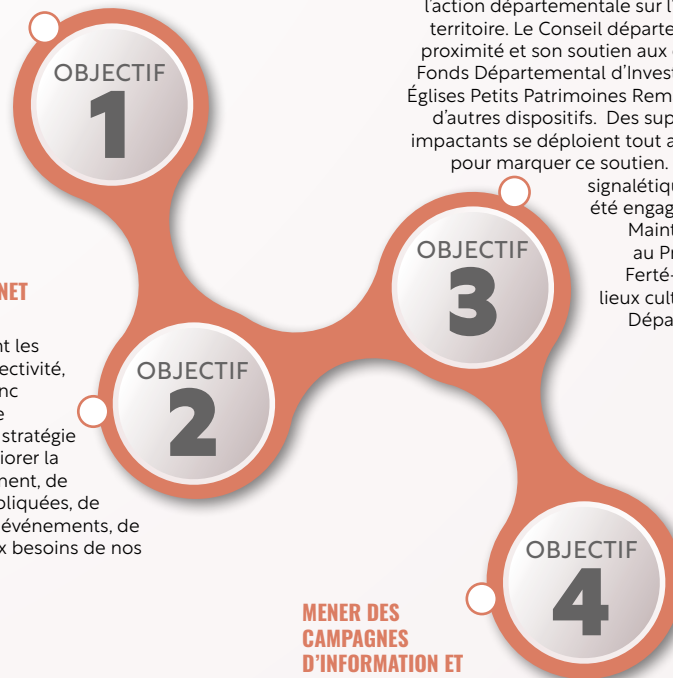


DÉPLOYER UN PLAN DE VISIBILITÉ SIGNALÉTIQUE

La signalétique fait partie des moyens de communication visuelle permettant d'identifier l'action départementale sur l'ensemble de son territoire. Le Conseil départemental affiche sa proximité et son soutien aux communes, via le Fonds Départemental d'Investissement, le Plan Églises Petits Patrimoines Remarquables et bien d'autres dispositifs. Des supports attractifs et impactants se déploient tout au long de l'année pour marquer ce soutien. Une refonte de la signalétique patrimoniale a été engagée au château de Maintenon, au Compa, au Pré-Catelan et à La Ferté-Vidame, dans les lieux culturels gérés par le Département.

MENER DES CAMPAGNES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Tous les projets menés par le Département s'accompagnent de campagnes de communication auprès du grand public. Des stratégies sont étudiées puis déployées afin de toucher tous les publics. Ainsi, le Département multiplie les réseaux (abri voyageurs, arrières de bus, cinéma, supports papier, radio, presse locale et nationale, supports digitaux, affichages..) pour porter l'information auprès de tous les publics, qu'ils vivent en zone rurale ou urbaine.



Le Kiosque

Retrouvez le
magazine L'Eurélien
et les publications
institutionnelles sur
eurelien.fr

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE



LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
D'EURE-ET-LOIR

Christophe **LE DORVEN**

LES VICE-PRÉSIDENTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'EURE-ET-LOIR



Stéphane **LEMOINE**
Infrastructures routières,
Mobilités et voies
douces



Christelle **MINARD**
Transition écologique et
Attractivité du territoire



Éric **GÉRARD**
Culture, Vie associative,
Sport et usages
numériques innovants



Anne **BRACCO**
Éducation et
Enseignement supérieur



Bertrand **MASSOT**
Enfance, Famille,
Insertion et Emploi



Evelyne **LEFEBVRE**
Solidarité, Autonomie,
Santé publique et
Ressources humaines



Hervé **BUISSON**
Eau, Biodiversité et
Mobilités douces

14

13

3

15 CANTONS



1
CANTON
D'ANET

Evelyne | Francis
LEFEBVRE | PECQUENARD



2
CANTON
D'AUNEAU

Annie | Stéphane
CAMUEL | LEMOINE



3
CANTON
DE BROU

Danièle | Claude
CARROUGET | TÉROUINARD



4
CANTON
DE CHARTRES 1

Karine | Etienne
DORANGE | ROUAULT



5
CANTON
DE CHARTRES 2

Elisabeth | Franck
FROMONT | MASSELUS



6
CANTON
DE CHARTRES 3

Isabelle | Rémi
VINCENT | MARTIAL



7
CANTON
DE CHÂTEAUDUN

Alice | Joël
BAUDET | BILLARD



8
CANTON
DE DREUX 1

Evelyne | Christophe
DELAPLACE | LE DORVEN



9
CANTON
DE DREUX 2

Sylvie | Jacques
HONNEUR-BUCHER | LEMARE



10
CANTON
D'EPERNON

Anne | Jean-Noël
BRACCO | MARIE



11
CANTON
D'ILLIERS-COMBRAY

Laure | Hervé
de LA RAUDIÈRE | BUISSON



12
CANTON
DE LUCÉ

Emmanuelle | Bertrand
BOUTET-GÉLINEAU | MASSOT



13
CANTON
DE NOGENT-LE-ROTROU

Stéphanie | Éric
COUSTEL | GÉRARD



14
CANTON
DE SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS

Christelle | Xavier
MINARD | NICOLAS



15
CANTON
DES VILLAGES VOVEENS

Delphine | Marc
BRETON | GUERRINI

LES SERVICES DÉPARTE- MENTAUX



| le Comité de direction

RANG 1 (de gauche à droite) / Joaquim **MARTINS**, Directeur de la Mission Innovation et transformation / Damien **MICHEL**, Directeur général adjoint Pôle Aménagement et développement / Aline **RIDET**, Directrice générale adjointe Pôle Éducation, culture et attractivité / Jean-François **GRIMAUD**, Directeur général des services / Chantal **MARCHAND**, DGS adjointe, Directrice générale adjointe Pôle Solidarités

RANG 2 (de gauche à droite) / Safiatou **YIGANG**, Directrice de l'Insertion par l'activité et des interventions sociales / Laurent **MAUBON**, Directeur des Finances et du contrôle de gestion / Sandra **CAYROL**, Directrice des Affaires juridiques / Johann **CARRÉ**, Directeur de l'Aménagement / Adeline **OLLIVIER**, Directrice du Développement des territoires et d'Eure-et-Loir Ingénierie / Hélène **BERNIER**, Directrice de l'Immobilier et des facilités / Marie-Laure **LEBRAT**, Directrice des Relations humaines / Cécile **FIGLIUZZI**, Directrice des Archives départementales

RANG 3 (de gauche à droite) / Xavier **COUTAU**, Directeur des MDSC Dunoise et Perche / Claire **ROUSSEAU**, Directrice de la MDSC Chartraine 2 et 4 / Thomas **BOURDET**, Directeur de l'Autonomie / Anne-Aurore **GIRAUD**, Directrice de l'Enfance et de la famille / Renaud **JOUANNEAU**, Directeur des Partenariats territoriaux / Christine **BRETON**, Directrice de la MDSC Drouaise / Marie **BELTAI**, Directrice du Numérique / Aurélie **FOUILLEUL**, Directrice de l'Éducation, de l'enseignement supérieur et du sport

RANG 4 (de gauche à droite) / Sébastien **ODON**, Directeur de la Mission de la Santé et de l'attractivité médicale / Jinous **HANAFI**, Adjointe à la DGA Pôle Solidarités / Axelle **MARIN**, Directrice de l'Attractivité et des affaires culturelles / Christine **LE BOURDONNEC**, Directrice de la Communication / Thierry **ANGOULVANT**, Directeur des Infrastructures

des agents

pluriels...

1 936

agents employés par le Département
toutes catégories confondues,
dont 176 assistants familiaux

6% des agents reconnus en
qualité de travailleur en
situation de handicap

65% des collaborateurs
de la Collectivité
sont des femmes,

55%
des managers

71
métiers exercés
par les agents
du Département

47 apprentis du CAP
au Master 2

des agents

expérimentés...

45,9
ans

= âge moyen
des agents
du Département

65% des agents du
Département ont
entre 40 et 60 ans

c'est l'ancienneté moyenne
des agents dans la Collectivité

10 ans

646

collaborateurs
du Pôle des
Solidarités au côté
des Euréliens

389

travailleurs sociaux
dans les Maisons
départementales :

184 à l'action sociale
62 à l'aide sociale à l'enfance
86 à la Protection maternelle et infantile
34 à l'autonomie
23 à l'insertion

134

permanences
de proximité

58 Puéricultrices et sages
femmes accueillent
les jeunes parents
dans les 5 Maisons
départementales

des agents

de proximité...

766

agents exercent
leurs missions
au contact
direct des
usagers

363

agents assurent au quotidien le bon
fonctionnement des collèges (accueil,
entretien maintenance, restauration scolaire...)

312

collaborateurs assurent
l'exploitation et l'entretien du
réseau routier départemental
pour votre sécurité


101

professionnels investis pour
les arts et la culture (sites
patrimoniaux, archives, musée,
intervenants musicaux...)



Organigramme

Retrouvez l'organigramme
des services du Conseil départemental
sur eurelien.fr



CAP 28 n'aurait pas vu le jour sans une démarche collective, un engagement de l'ensemble des services du Conseil départemental, agents et managers, tournés vers une trajectoire commune qui nous engage jusqu'en 2028 et au-delà...

un grand merci à :

- Christophe Le Dorven, Président du Conseil départemental, aux Vice-Présidents et Conseillers départementaux délégués ;
- L'ensemble des pilotes, co-pilotes et contributeurs des 28 politiques publiques du Plan et des 6 piliers d'efficience ;
- Tous les partenaires et experts ;
- La Mission innovation et transformation ;
- L'équipe projet « Eure-et-Loir 2040 » ;
- La Direction de la Communication.

**Et surtout, à tous les Euréliens,
usagers du Conseil départemental pour avoir inspiré
ce document au plus près de leurs attentes !**

Rédaction :
Conseil départemental d'Eure-et-Loir
Coordination :
*Direction générale des services (Mission
innovation et transformation)*
Conception :
Direction de la Communication

Crédits photos :
*Studio Martino ; Getty Images ;
Freepik.com ; Hannah Romao*

Impression : *Groupe des imprimeries Morault*
**IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ,
EXCEPTION FAITE DE LA COUVERTURE**



*Novembre 2023
Reproduction interdite*



CAP 28